

Hockey: championnat suisse La Chaux-de-Fonds brouille les cartes

(Page 13)

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

FAN L'EXPRESS

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

Dans son message sur l'état de l'Union

Ford: la reprise économique va être consolidée

WASHINGTON (AFP). — Le président Gerald Ford a prononcé devant les deux Chambres réunies du Congrès son second message sur l'état de l'Union, consacré essentiellement aux problèmes intérieurs, et notamment à la consolidation de la reprise économique aux Etats-Unis.

« L'état de notre Union est meilleur — bien meilleur à beaucoup de points de vue — mais pas encore assez bon », a déclaré le président qui, l'an dernier à la même époque, avait déclaré que l'état de l'Amérique, plongé dans la récession, était mauvais. « Mon premier objectif est d'avoir une croissance économique saine, sans inflation », a-t-il ajouté. A cette fin, le gouvernement doit cesser de dépenser et d'emprunter autant qu'il le fait. Le budget que M. Ford transmettra au Congrès prévoit un déficit de 39,2 milliards de dollars, soit une augmentation inférieure de moitié à celle des années précédentes.

Cette réduction de l'augmentation des

dépenses publiques permettra une réduction des impôts, a dit le président, qui a proposé d'ajouter 10 milliards de dollars d'allègements fiscaux à ceux déjà approuvés par le Congrès en décembre.

BUDGET EQUILIBRÉ EN 1979 ?

Le président a affirmé que si les Etats-Unis continuent à contenir la croissance des dépenses publiques, ils parviendront à équilibrer leur budget en 1979. Il a proposé en outre diverses mesures fiscales visant à stimuler les investissements afin de créer de nouveaux emplois et de remédier au chômage. Il a également annoncé qu'il proposerait un programme d'aide au logement dont bénéficieront 500.000 familles.

M. Ford, après avoir rappelé au Congrès la nécessité de continuer à œuvrer sur son programme d'indépendance énergétique pour les Etats-Unis, a souligné son intention de « préserver la ferme familiale et la petite entreprise

familiale ». Il a déclaré qu'il proposerait des mesures fiscales à cette fin, portant notamment sur les droits de succession.

Le président a proposé une réforme du système d'assurance médicale en faveur des vieillards. Il a recommandé une indexation des retraités de la sécurité sociale sur le coût de la vie, doublée cependant d'une augmentation des cotisations au fonds de retraite.

« L'Amérique telle que je la vois franchit aujourd'hui un nouveau seuil, non seulement parce que c'est notre bicentenaire, mais parce que nous avons été éprouvés par l'adversité », a conclu le président Ford. « Nous avons fait un nouvel examen de ce que nous voulons être et de ce que nous voulons que devienne notre pays. Je vois l'Amérique renaissante, certaine à nouveau que la vie sera meilleure pour nos enfants que pour nous, cherchant une force qui ne puisse être comptée en mégatonnes et une richesse qui ne puisse être grignotée par l'inflation. »



Pour la vie d'un chien

Une maison en feu dans Brooklyn, un quartier de New-York, soixante familles sont désormais sans abri à la suite de ce sinistre qui a détruit quatre étages d'un immeuble. Mais, dans un des appartements, il y avait un chien, un chien qui pleurait. Et un pompier, affrontant les flammes, a réussi à sauver le toutou qui, tout ému encore, regarde l'objectif du cameraman droit dans les yeux (Téléphoto AP)

Quand l'or pique du nez

PARIS (AP). — Le cours de l'or a enregistré une baisse importante mardi sur les principales places financières européennes.

Le métal jaune a perdu 2,75 dollars à 126 dollars l'once sur le marché de Londres. Il s'agit de son cours le plus bas depuis qu'il avait atteint 125,25 dollars l'once le 16 janvier 1974.

A Paris, l'or a coté 128,99 dollars l'once, contre 131,49 la veille.

Sur le marché de Zurich, le cours a baissé de 3,13 dollars à 126 dollars l'once.

Les milieux boursiers attribuent cette chute de l'or à deux facteurs principaux: d'une part la décision du Fonds monétaire international de vendre un sixième de ses réserves d'or, et d'autre part la tendance des investisseurs américains à vendre de l'or pour acheter des actions afin de profiter de la hausse des valeurs à Wall-Street.

PAGE 3 :

Bulova : manifestation à Neuchâtel

Selon les estimations des organisateurs, ce sont plus de 3000 personnes qui ont manifesté hier soir devant l'usine Bulova de Neuchâtel, apportant leur soutien aux « occupants » qui commencent aujourd'hui leur sixième jour de grève.

PAGE 8 :

GM : Bienne ou Studen ?

Selon la direction de General Motors, il est hors de question que la filiale suisse ferme définitivement ses portes. Elle maintiendra ses différents services à Bienne ou à Studen.

PAGE 9 :

Voie fluviale : cri d'alarme

A Brougg, les représentants de 24 grandes entreprises de Suisse alémanique (3000 emplois) ont lancé un cri d'alarme. Connaissant de grandes difficultés au niveau des communications, ils demandent de mettre en chantier la voie fluviale de Bâle à Waldshut.

CHRONIQUE RÉGIONALE : pages 2, 3, 6, 7, 8.

INFORMATIONS SUISSES : page 9

TOUS LES SPORTS : pages 11 et 13

CARNET DU JOUR - PROGRAMMES RADIO-TV : page 17

DERNIÈRE HEURE ET BOURSES : page 19

OFFRES D'EMPLOIS : pages 5 et 14.

LES IDÉES ET LES FAITS

Crise neuchâteloise et démographie

La crise ! La crise dans le canton de Neuchâtel il n'est plus possible de nier qu'elle existe et c'est un bien triste cadeau que nous envoie le Ciel pour le Nouvel-An 1976. Dans l'échange de vues épistolaire qu'ont eu le Conseil fédéral et le Conseil d'Etat à la suite de l'intervention à la Chambre haute de M. Carlos Grosjean montrant qu'il y avait déséquilibre de notre potentiel économique du fait de notre industrie horlogère trop chargée, le premier a promis d'étudier la question. Mais qui ne voit que c'est le même problème qui s'est posé dans les années trente et pourrait bientôt en atteindre l'acuité ?

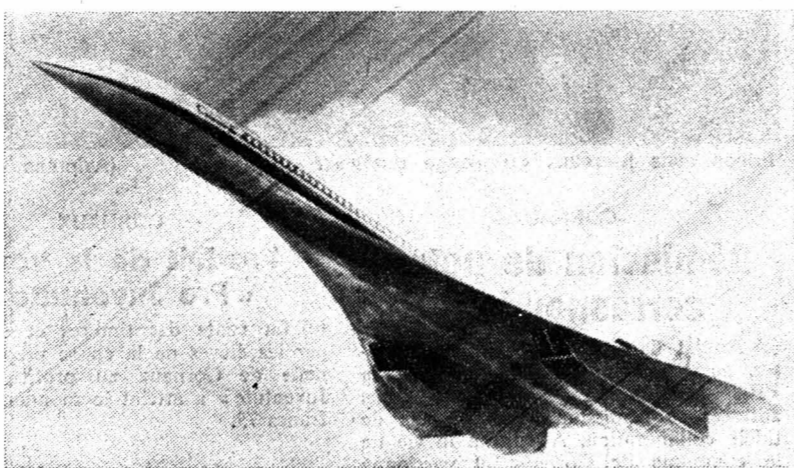
La crise se traduit toujours en chiffres, c'est-à-dire en diminution de la population, une population qui ne concerne pas tellement, au demeurant les autochtones que les émigrés. Parmi les premiers le nombre des naissances s'accroît assez bien avec celui des décès. Ce sont forcément les travailleurs étrangers dont le nombre est en forte réduction encore qu'ils s'élèvent tout de même à 33565 unités pour un total de 54699 Neuchâtelois et de 77604 Confédérés. La population globale du canton accusait le 15 décembre 1975 le chiffre provisoire de 165898 habitants contre 169282 en décembre 1974, soit une différence de 3414 résidents.

A noter que sur ce chiffre, près de la moitié affecte les Montagnes: La Chaux-de-Fonds baisse de 42768 à 41536; La Clède où la campagne compense quelque peu la ville, se réduit de 18097 à 17797. Tous les districts sont touchés. Le chef-lieu descend de 37159 à 36327 tandis que son district passe de 52831 à 51845 habitants. Seuls Hauterive (augmentation: 88) qui compte maintenant 2600 âmes et Thiel-le-Wavre (augmentation: 6) qui n'en a que 376 font exception. Mais les villages de jadis en passe de devenir de plus grosses agglomérations, Saint-Blaise, Marin, Cornaux-Cressier et surtout Le Landeron, sont tous en recul.

Il en a été de même des localités du district de Boudry (31083 - 30793) qui, cette décennie, grâce à l'industrie et à la construction, s'étaient assez fortement accrues: Cortaillod, Colombier, Peseux, Corcelles, Bôle sont en nette régression. Seuls Bevaix et La Béroche accusent une très légère augmentation. Mais c'est le Val-de-Travers qui est le plus malmené, perdant plus de 500 habitants tombant de 13520 à 13023: Couvet, Travers, Fleurier étant les plus concernés. Au Val-de-Ruz, il y a déperdition d'un peu plus de 100 âmes (10874 au lieu de 10983).

Le Vorort nous laisse entendre qu'à partir de juin, la récession reculera. Acceptions-en l'augure. Ce serait au moins un espoir pour l'année qui commence. René BRAICHER

C'est le jour « J » pour « Concorde »



PARIS (AFP). — « Concorde » entrera en service commercial aujourd'hui, date qui marquera dans l'histoire l'avènement du transport supersonique.

La Grande-Bretagne et la France, qui ont construit en commun cet avion révolutionnaire, mettent désormais tous leurs espoirs dans sa mise en ligne pour relancer la carrière de l'appareil, aujourd'hui des plus incertaines, en montrant sous les couleurs de leurs compagnies aériennes nationales qu'il s'agit d'un avion rentable.

Cette mise en service intervient à quinze jours du délai que le gouvernement américain s'est fixé pour autoriser ou non « Concorde » à se poser aux Etats-Unis.

Dans ce contexte, les deux pays

constructeurs entendent donner un large écho à la « grande première » de mercredi. Des millions de télé-spectateurs, en France, en Grande-Bretagne, mais aussi dans le monde entier, pourront assister à 12 h 40 à l'envol simultané du premier avion d'Air-France qui quittera Paris pour Rio-de-Janeiro et de celui des British Airways décollant de Londres pour Bahrein.

L'appareil français atterrira 6 h 45 plus tard à Rio après avoir couvert 9720 km et après une escale technique à Dakar tandis que l'avion britannique qui ne parcourra que 5655 km d'un seul coup d'aile ne mettra que 4 h 10 pour parvenir à Bahrein. L'appareil des « British Airways » devra toutefois voler de

Londres à Venise en subsonique durant plus d'une heure.

Une véritable « coopération » a été préparée pour que les deux avions décollent à la même seconde, celui d'Air-France de l'aéroport de Roissy-Charles de Gaulle, celui des British Airways, de Heathrow et apparaissent simultanément sur les petits écrans, cette simultanéité symbolisant treize ans de coopération franco-britannique sur « Concorde ».

Aux commandes des avions se trouveront des pilotes chevronnés: sur l'appareil d'Air-France, Pierre Chanoine, 54 ans, commandant de bord, et Pierre Dudal, 50 ans, chef de la « section Concorde » à la compagnie, sur celui des British Airways: Norman Todd, chef-pilote, et Brian Calvert.

A bord de « Concorde » d'Air-France, quelques personnalités, mais la doyenne des passagers sera une Toulousaine, Mme Aurelle Ouille, 82 ans, qui fit le voyage inaugural du paquebot « France » entre Le Havre et New-York.

Le « Concorde » d'Air-France repartira le soir même (20 h 30 locales soit 00 h 30 hec) pour Paris où son arrivée est prévue jeudi à 7 heures.

La desserte Paris - Rio par « Concorde » sera assurée deux fois par semaine par Air-France, puis trois fois par semaine à partir du 1er avril. Ultérieurement, la ligne Paris-Rio sera prolongée jusqu'à Buenos-Aires. (Archives)

L'argent sale

ROME (AFP). — Les véritables chefs de la mafia sont totalement inconnus et restent des personnages « au-dessus de tout soupçon » a conclu la commission parlementaire italienne anti-mafia, selon le quotidien romain « Tempo ».

Après treize ans d'enquête sur la mafia, la commission qui vient d'achever ses travaux, n'aurait pas pu démasquer les patrons de l'organisation criminelle, « trop bien cachés » et les noms généralement cités, par la presse notamment, comme étant ces chefs, ne seraient que des « hommes de paille ».

La commission anti-mafia estime à 100 milliards de lires les bénéfices annuels de la mafia en Italie, une masse d'argent énorme qui impose une « comptabilité » centrale qui, elle non plus, n'a jamais pu être démasquée.

Quant à la mafia sicilienne, qui est à l'origine de ce phénomène criminel, elle aurait aujourd'hui pour mission de recycler les milliards escroqués, « l'argent sale » notamment celui provenant des enlèvements.

Et le procès n'est pas fini

STUTTGART (REUTER). — Le professeur Azzola, avocat d'Ulrike Meinhof, chef de la bande d'anarchistes ouest-allemands jugés pour une série de meurtres, d'attentats à

la bombe et d'attaques de banques, a soutenu que son client et les trois autres accusés doivent être jugés par un tribunal militaire.

L'avocat a demandé à la Cour de

Stuttgart de se déclarer incompétente.

Les membres de la « fraction de l'armée rouge » de Baader-Meinhof se considèrent, a-t-il dit, « comme des participants au combat international de libération contre l'impérialisme qui mène une guerre de classes en Allemagne fédérale ».

Ils doivent donc être traités comme des prisonniers de guerre, passibles de la loi militaire et non du code criminel. Cette thèse de la défense a été immédiatement combattue par le procureur fédéral, M. Wunder, qui a demandé au tribunal de rejeter les conclusions de la défense, « nous sommes en paix et dans ce pays le meurtre doit être jugé pour ce qu'il est, » a-t-il répliqué.

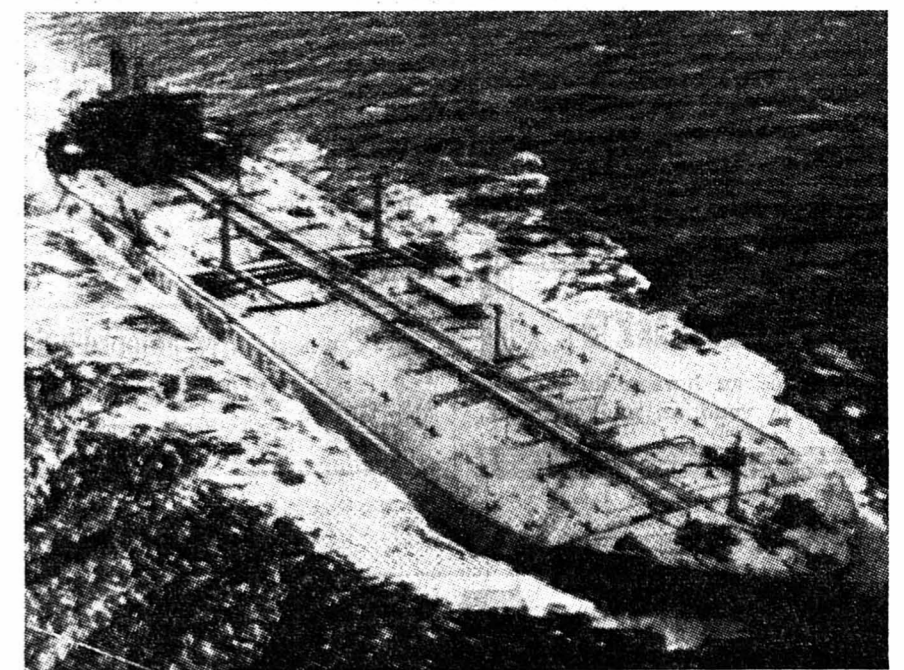
Au début de l'audience, un témoin a rendu compte des dommages causés par l'explosion de trois bombes que selon l'accusation les prévenus auraient placées dans une cafétéria et une voiture à l'intérieur de la zone militaire américaine à Francfort. Un officier américain avait trouvé la mort et 13 autres personnes avaient été blessées lors de ce triple attentat, le 11 mai 1972.



Baader et Ulrike Meinhof

(Téléphoto AP)

Moins d'une minute a suffi



TOKIO (REUTER). — Le super-pétrolier norvégien « Berge istra » a coulé en moins d'une minute dans le Pacifique occidental après avoir été disloqué par trois explosions, a raconté un des deux survivants espagnols de la catastrophe.

M. Imeldo Barreto Leon, a déclaré par la radio de bord du bateau de pêche japonais qui l'avait recueilli, qu'il était en train de peindre le pont du pétrolier géant (227.556 tonnes) avec cinq compagnons lorsque les explosions se sont produites. Le « Berge istra » a coulé vers 16 h 45 le 30 décembre.

Un de nos camarades venait de descendre à l'intérieur du navire pour aller chercher des bidons de peinture lorsque la première explosion se produisit, a expliqué M. Leon, qui avait été contacté à l'aide d'un interprète par une station de radio du sud du Japon.

Le « Berge istra » se mit aussitôt à donner terriblement de la bande. Quinze secondes après, une deuxième explosion ébranla le pétrolier puis une troisième, trente secondes plus tard, alors que M. Leon et ses camarades tentaient de mettre à l'eau un radeau de sauvetage. Les cinq hommes furent précipités à la mer par la dernière explosion et le bateau disparut. Lorsqu'il réapparut à la surface, M. Leon aperçut à une dizaine de mètres de lui un radeau de sauvetage flottant parmi les épaves du « Berge istra ».

Tous les autres membres de l'équipage avaient aussi disparu à l'exception d'un seul, M. Lopez, blessé à la tête et à la cheville, qui paraissait mort. M. Leon parvint à le hisser à bord du radeau et à le ramener en pratiquant la respiration artificielle.

Les deux hommes récupérèrent ensuite des vivres qui flottaient parmi les débris du « Berge istra ». Pendant leur séjour de près de trois semaines sur le radeau, les deux naufragés étanchèrent leur soif avec de l'eau de pluie. M. Leon devait attirer il y a deux jours l'attention du bateau de pêche japonais en agitant un drapeau rouge et des vêtements.

(Téléphoto AP)

AVIS TARDIFS

Fr. 3.30 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

LA TECHNIQUE DE

LA MÉDITATION
TRANSCENDANTE

Ce soir à 20 h 30

(et tous les mercredis)

Conférence d'information libre
au Centre du Plan mondialChemin de Belleruche 18 (près Gibraltar)
NEUCHÂTEL - Tél. (038) 24 74 09Ecole suisse de ski
de Neuchâtel
COURS JUNIORSavec classe slalom, mercredi après-midi,
Les Bugnenets, 14 h 15Départ des cars,
collège de la Promenade, 13 h 30
Possibilité d'inscription sur place« LA VEUVE
RUSSE »2 supplémentaires
au Théâtre de Neuchâtelsamedi 31 janvier
samedi 14 févrierLocation : HUG MUSIQUE,
en face de la poste. Tél. 25 72 12Magasin et dépôt
Famille A. Schüpfer primeur
Promenade-Noire 6

F E R M É

mercredi, pour cause de deuil.

Naisances

Isabelle et ses parents
ont la joie d'annoncer la naissance de

Frédéric

le 19 janvier 1976

Famille Etienne CHARIATTE

Maternité Poutalès Petite-Thielle 6
Le LanderonSophie et Caroline
ainsi que leurs parents ont la joie
d'annoncer la naissance de

Sébastien

19 janvier 1976

Monsieur et Madame
Michel AEBISCHERMaternité Poutalès Prêles 3
2000 Neuchâtel 2036 CormondrècheMadame et Monsieur
Pierre MAEDER ont la joie d'annoncer
la naissance de leur fils

Roger

le 20 janvier 1976

Hôpital de Landeyeux Saint-Blaise

Maculature

soignée au bureau du journal,
qui la vend au meilleur prix.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Projet touristique à Chaumont

La fermeture du Grand hôtel, à Chaumont, n'est que provisoire. Les locaux ont été loués, pour une période de quatre ans à une société qui ouvrira un pensionnat de jeunes filles.

La décision prise par la Société immobilière de Chaumont et du golf SA propriétaire de l'établissement revêt toutefois un aspect positif.

En effet, dans le cadre d'un plan d'extension et de réaménagement, elle envisage la modernisation de l'établissement

(dont les chambres étaient vétustes) ainsi que la construction de piscines et de nouveaux bâtiments afin de contribuer à la promotion touristique de la région. L'Etat a déjà accordé une dérogation de principe pour la réalisation du projet et des démarches ont été entreprises auprès du Conseil communal.

Aussi, la mise en veilleuse de l'hôtel, permettra-t-elle à ses propriétaires de mettre sur pied un programme de travaux.

LA VIE POLITIQUE

Symposium du parti radical neuchâtelois :
vers une ligne de conduite plus ferme

Le parti radical neuchâtelois a tenu son symposium annuel samedi à Chez-le-Bart. Sous la présidence de M. Yann Richter, les 112 participants à cette manifestation cantonale ont étudié en groupes les thèmes de discussion proposés. Ils ont défini les positions suivantes :

Le groupe « Gestion et investissements communaux » a examiné la possibilité de relance économique par les investissements. Il constate que, compte tenu des possibilités d'action limitées des communes, il faut avant tout penser région pour diminuer les dépenses de fonctionnement, rationalisation qui ne doit pas attenter à l'autonomie communale. S'il appartient à la Confédération et au canton de promouvoir la relance dans le génie civil, pour les communes, l'effort doit porter sur le saupoudrage des investissements notamment par le soutien de l'artisanat dans l'industrie du bâtiment.

Il s'agit donc pour les communes de ne pas faire n'importe quoi sous prétexte de relance, en arrivant par là même à des déficits budgétaires systématiques qui engageraient lourdement l'avenir. Un équilibre doit être maintenu entre le service de la dette et les recettes fiscales.

Le groupe « Situation économique » a longuement débattu des problèmes qui préoccupent tous les travailleurs neuchâtelois. Il constate, en particulier, que le canton est une unité et qu'il ne doit pas exister de rivalité entre ses diverses régions. Il souhaite que, sur le plan cantonal, l'aménagement du territoire, jusqu'ici statique, sans nuire à la protection de l'environnement, puisse favoriser le développement industriel du canton par la création de nouvelles zones industrielles.

Les radicaux estiment que l'Etat n'a pas à intervenir directement dans l'économie mais qu'il a, en revanche, un rôle important à jouer dans son encadrement et en créant les conditions nécessaires qui permettent à l'industrie de se développer. Il appuie notamment les propositions faites, dans ce sens, au Grand conseil par les radicaux neuchâtelois. Ce groupe de travail poursuivra ses travaux afin de contribuer, dans la mesure de ses moyens, à des solutions durables. Pour le groupe qui étudiait l'objet de la votation fédérale du 21 mars pro-

chain, la notion de « participation » doit se concevoir principalement comme un aménagement des rapports entre partenaires au sein de l'entreprise. Le parti radical approuve la participation en tant que large droit de discussion de salariés dans l'ensemble des affaires qui les concernent personnellement.

L'information est la base de la participation. Le droit à la participation doit aussi rester avant tout réservé aux personnes attachées à l'entreprise. Les syndicats doivent demeurer un service pour les travailleurs et non pas devenir un organisme de caractère politique au sein de l'entreprise.

L'importance du contre-projet accepté par les Chambres fédérales mérite d'être largement présentée. Ce problème sera repris le 17 février, avec un débat contradictoire, lors d'une assemblée des délégués de l'APRN.

Le dernier groupe s'est préoccupé de l'activité générale du parti. Il souhaite une attitude ferme des mandataires radicaux dans leurs prises de position sur les problèmes actuels. Dans ce but, un groupe de travail établira un manifeste sur les lignes générales du parti radical qui servira de fil conducteur pour les prochaines échéances électorales.

Pour améliorer l'information interne et donner au parti un instrument qui lui permette de promouvoir ses idées, il a approuvé la proposition de refaire du « National », revue mensuelle du parti, une publication hebdomadaire qui sera adressée à tous les membres et à tous les sympathisants radicaux.

M. Carlos Grosjean, conseiller d'Etat et conseiller aux Etats, conclut ce symposium par un tour d'horizon des problèmes actuels, duquel il ressort notamment que les radicaux ont un rôle important à jouer pour assurer l'avenir du pays.

CONFEDERATION

Fonds national suisse
de la recherche

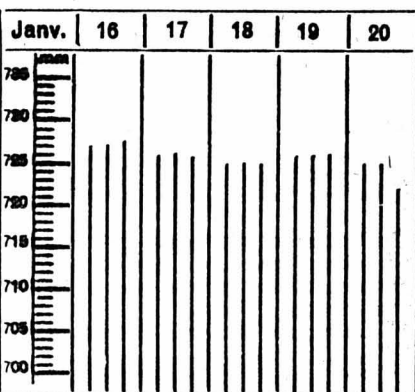
BERNE (ATS). — C'est en présence du conseiller fédéral Hurlimann, CNEF du département fédéral de l'intérieur, que la division des programmes nationaux de recherche s'est réunie mercredi pour la première fois, sous la présidence du professeur Alfred Pletscher.

Un communiqué du Fonds national suisse publié jeudi indique que les douze membres de la division se sont consacrés à l'examen sur leur cahier proposé, en collaboration avec les autres divisions du Conseil national de la recherche, des thèmes pour de nouveaux programmes nationaux de recherche, elle élit les groupes d'experts, elle répond de l'exécution des projets de recherche et de leur coordination, s'appuyant pour ce faire sur les rapports des groupes d'experts, elle prend position en ce qui concerne des questions d'ordre général en matière de politique de la science.

En outre, la division a pris connaissance de travaux des groupes d'experts qui élaborent actuellement les plans d'exécution des quatre programmes déjà retenus par le Conseil fédéral et qui seront soumis prochainement à la division des programmes nationaux de recherche.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel 20 janvier 1976. — Température : Moyenne : 2,9 ; min. : - 0,5 ; max. : 4,4. Baromètre : Moyenne : 724,1. Vent dominant : Direction : sud-ouest ; force : modéré. Etat du ciel : couvert.



Prévisions météo. — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons : le ciel sera généralement couvert ou très nuageux et des précipitations se produiront : elles seront faibles et éparpillées dans l'ouest plus marquées dans l'est. La limite des chutes de neige s'élèvera momentanément jusqu'à 1800 m pour s'abaisser jusqu'à 600 m.

La température restera comprise entre 1 et 6 degrés. En plaine, les vents seront modérés à forts du sud-ouest. Ils seront violents et orientés au nord-ouest en montagne.

Evolution pour jeudi et vendredi : au nord : très nuageux ou couvert. Précipitations temporaires affectant surtout l'est et le versant nord des Alpes. Neige jusqu'en plaine dans l'est. Au sud : généralement ensoleillé, très nuageux près des Alpes.

Maison de thérapie de Gorgier :
prison sans barreaux ou cage dorée ?

De notre correspondant :

A l'ouest de Gorgier, deuxième commune de la Béroche, les bâtiments volumineux ne se comptent pas, gros locaux, centre scolaire secondaire et dernière en liste des réalisations de grande envergure : la maison de thérapie patronnée par la fondation Bellevue, anciennement Bellevue-Marin. Cette maison destinée à de jeunes délinquantes de 15 à 25 ans, a suscité pas mal de remous dans la population au cours de sa construction et elle n'a certainement pas fini de parler d'elle.

A défaut d'informations officielles de la part du département fédéral de justice et police, principal maître de l'œuvre, puisqu'il subventionne à 70 % cette réalisation, c'est l'école des parents, présidée par M. Paul von Gunten qui a tenté de faire connaître cette institution à la population en organisant une conférence publique qui fut suivie d'une discussion générale à la maison Bellevue, la semaine dernière, à laquelle participait M. Kneuss, directeur de la maison.

La création de la maison de thérapie de Gorgier fait suite à la révision partielle du Code pénal suisse. Elle est destinée à venir en aide aux délinquantes et à compléter l'équipement actuel des maisons de rééducation. La maison de thérapie se différencie de ces dernières dans le sens que ses pensionnaires sont considérées comme « récupérables » pour la société. Cette maison prendra en charge essentiellement des jeunes filles au caractère particulièrement difficile, souffrant de troubles affectifs, mais présentant des chances de récupération.

Ces jeunes filles atteintes de troubles graves de la personnalité, délinquantes ou non, seront envoyées à la maison de Gorgier, par le biais des services sociaux, de l'office des mineurs ou d'autres maisons spécialisées. Elles subiront un stage d'une durée minimale d'une année, passant par différents stades pouvant aboutir à la semi-liberté.

La maison Bellevue est destinée à toute la Suisse romande ; elle aidera ses « pensionnaires » à se réintégrer dans la vie sociale et économique, voire de retrouver une indépendance totale en apprenant un métier.

Lorsqu'on considère la grandeur des bâtiments à l'architecture fonctionnelle, mais quelque peu rébarbative, lorsqu'on en connaît le coût (6 - 7 millions), on est évidemment en droit de s'étonner du nombre restreint des futures pensionnaires ; 24 jeunes filles, subdivisées en groupes de huit. C'est précisément pour isoler ces groupes qu'il a fallu concevoir cette architecture assez volumineuse. De plus, une grande partie du bâtiment est aménagée en logements destinés à l'habitat du personnel. Parmi ce personnel : un psychiatre, un psychologue, des thérapeutes, un maître d'atelier, une enseignante, etc...

Ce vaste complexe comprend, en outre, un bassin de natation, une salle de gymnastique et un jardin d'enfants mis à disposition de la commune de Gorgier. Comparée à d'autres institutions similaires, la maison de thérapie de Gorgier peut surprendre par la grandeur ; n'oublions pas toutefois que ses employés partageront la vie de jeunes délinquantes durant 365 jours par année, week-ends compris, et que le travail se fera par rotation et que les équipes au repos ne devront pas empêcher les autres de travailler.

QUESTIONS ET REPONSES

Malgré l'information très complète fournie par M. Kneuss, la seconde partie de la soirée, consacrée au dialogue entre le conférencier et l'assistance, a été largement utilisée car, malgré tout, certains voisins de l'établissement ne sont pas tout à fait rassurés par la présence de cette nouvelle institution « ouverte ». Ce qui est une façon de parler ! Précédemment établi à Marin, l'établissement Bellevue a été fermé pour des raisons d'incompatibilité linguistiques entre pensionnaires et à la suite de difficultés au sein du personnel. On a su également que la maison de thérapie de Gorgier n'a aucune commune mesure avec les établissements de Vennes-sur-Lausanne, établissements destinés d'une part à la rééducation et d'autre part à la détention préventive.

En fait, la maison de Gorgier n'a pour l'instant aucun pendant, si bien qu'il est difficile de faire des comparaisons. Il s'agit d'un stade expérimental



Prison sans barreaux ou « cage dorée » ?

(Avipress - R. Ch.)

CORNAUX

Démission de notre
correspondant

(c) Atteint dans sa santé, M. Paul Moser, correspondant de Cornaux pour la « FAN-L'EXPRESS », vient de nous adresser sa démission après 43 ans de fidèle collaboration. Attentif à la vie de la commune de Cornaux et passionné des choses du passé, M. Moser a su, dans un style qui lui était propre, donner jour après jour, un reflet coloré de l'actualité locale. Ses chroniques savoureuses tirées des archives communales, étaient très appréciées.

Nous tenons à assurer M. Paul Moser de notre reconnaissance et lui présentons, ainsi qu'à Mme Moser, nos meilleurs vœux.
R. J.

Pommes à l'école

(c) La campagne « pomme de la récréation » commencée cette semaine à Cornaux rencontre un beau succès, puisque la quasi totalité des enfants de l'école y participe.

CORNAUX

Produit de la vente
« Pro Juventute »

(c) La vente des timbres et des cartes par les élèves de la classe préprofessionnelle de Cornaux au profit de « Pro Juventute » a atteint le montant de 2123 francs 75.

Camp de ski

(c) Le camp de sport d'hiver des élèves de Cornaux se déroulera à nouveau à Kiental, dans l'Oberland bernois. Il durera du 9 au 14 février. Le chalet du Ski-club accueillera les élèves des degrés 4 à 7.

Pour les enfants
défavorisés

(c) La vente de mimosa organisée par la Croix-Rouge et dont le produit est destiné au placement à la montagne ou au bord de la mer, d'enfants suisses et étrangers, se déroulera à Cornaux le 30 janvier.

NOUVELLES FINANCIÈRES

Pierres blanches pour la Banque cantonale

Pour la Banque cantonale neuchâteloise, l'année 1975 aura été marquée de plusieurs pierres blanches : le total du bilan a dépassé le milliard de francs pour atteindre à la fin de l'année 1.069.957.834 fr., soit une augmentation de 110 millions (11,4 %). Les dépôts d'épargne ont franchi le cap des 500 millions de francs et s'élèvent à 563.866.700 francs. Ils ont enregistré un accroissement record de 68 millions de francs (13,6 %), alors que durant l'année précédente, qui avait été défavorable, l'augmentation n'avait été que de 28 millions. A la suite de la décision du Grand conseil neuchâtelois, le capital de dotation a été porté, le 31 décembre 1975, de 30 à 50 millions de francs ; à cette occasion, la réserve spéciale a été élevée de 6 à 12 millions de francs par prélèvement sur les réserves internes. Les fonds propres figurant au bilan se montent ainsi à 75.058.703 francs.

A l'actif du bilan, les prêts hypothécaires ont augmenté de 54,7 millions, et atteignent un total de 488.940.045 francs. La situation économique actuelle a eu pour effet un ralentissement dans l'utilisation des autres formes de crédit, de sorte que l'ensemble des prêts et cré-

dits utilisés par la clientèle sous les différentes rubriques des bilans ne s'est accru en 1975 que de 53,6 millions (1974 plus 71,5 millions de francs).

Au passif du bilan, nous notons également un fort accroissement des obligations de caisse, qui s'élèvent à 181.649.000 francs (plus 27,4 millions de francs). A fin 1975, 97.630 livrets et comptes d'épargne étaient ouverts auprès de la banque (plus 2634), dont 13.581 livrets « Jeunesse ».

En résumé, l'évolution du bilan montre clairement la situation économique, qui a entraîné une très forte propension à l'épargne et un sensible ralentissement dans l'utilisation des crédits.

Le compte de résultat de 1975 présente, après des amortissements de 1,6 million de francs, un bénéfice net de 3.460.907 fr. (plus 72.947 fr.) qui, avec le solde reporté, permet, sous réserve de ratification par le Conseil d'Etat, de procéder à la répartition suivante : 1.500.000 fr. intérêt sur le capital de dotation de 30.000.000 fr. ; 1.170.000 fr. part de l'Etat au bénéfice de la banque ; 780.000 fr. virement à la réserve légale ; 148.703 fr. report à nouveau.

tal dont le résultat ne pourra être connu qu'après une inévitable période de rodage.

La réussite est basée sur l'esprit d'équipe du personnel, sur la confiance réciproque. Le côté financier de cette opération semble être écarté. Et pourtant, dans le public, si l'on est en partie rassuré quand à la présence de cette maison de thérapie, on se pose tout de même dans la région quelques questions peut-être très terre à terre sur le côté social d'une telle entreprise. Il n'en reste pas moins vraie que l'on consacra quelques centaines de milliers de francs par année pour 24 « cas », dont les chances de « recyclage » sont encore mal définies. Il ne reste qu'à espérer que les futures pensionnaires ne prennent pas trop goût à la nouvelle forme d'existence qu'il leur sera offerte pour un temps dans cette prison sans barreaux qui ressemble davantage à une cage dorée.
R. Ch.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures



Madame Marie-Madeleine Rais-Vez et ses enfants, Georges, Bernard et Jacques, au Landeron ;

Monsieur et Madame Pierre-André Rais-Kaesser et leur fils Grégory, à Villars-sur-Glâne ;

Monsieur et Madame Martial Vez-Frizzarin et leurs enfants, Myriam, Jacqueline et Christiane, à Yverdon ;

Madame Marc Ruedin-Terraz, à Cressier, ses enfants et petits-enfants ;

Madame Cécile Terraz, à Genève, ses enfants et petits-enfants ;

Monsieur Xavier Ruedin-Terraz, à Cressier, ses enfants et petits-enfants ;

Monsieur Louis Rime-Vez, à Aigle, ses enfants et petits-enfants ;

Les enfants et petits-enfants de feu Max Vez ;

Les enfants et petits-enfants de feu Ernest Vez ;

Les enfants et petits-enfants de feu Louis Ecoffey-Vez, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Arthur VEZ

née Madeleine TERRAZ

leur chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante et cousine, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 79^{me} année, munie des saints sacrements de l'Eglise.Le Landeron, le 20 janvier 1976.
(Faubourg 2).

Chapelet mercredi soir, à 20 h, à l'église.

La messe de sépulture aura lieu en l'église Saint-Maurice du Landeron, jeudi 22 janvier, à 15 heures.

Le corps repose à la chapelle du cimetière du Landeron.

R.I.P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame Henri Schüpfer, à Yverdon, leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants ;
Monsieur et Madame René Schüpfer, à Genève, leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Fernand Schüpfer, à Morges (Tolochenaz) ;
Monsieur et Madame Daniel Schüpfer, à Neuchâtel, leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Alois Schüpfer, à Neuchâtel, et leurs enfants, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Alois-Léo SCHÜPFER

retraité CFF

leur très cher papa, grand-papa, arrière-grand-papa, arrière-arrière-grand-papa, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 89^{me} année, après une courte maladie.2017 Boudry, le 19 janvier 1976.
(Louis-Favre 56).Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés.
Jean 13 : 34.

L'inhumation aura lieu mercredi 21 janvier.

Culte au temple de Boudry, à 14 h 30.
Domicile mortuaire : hôpital cantonal psychiatrique de Perreux.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur André Barmettler et ses collaborateurs de l'agence de Neuchâtel de la Nationale suisse assurances ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Aimé BOILLOT

époux de leur ancienne et dévouée employée et collègue, Madame Renée Boillot.

IN MEMORIAM

Il y a 10 ans déjà était rappelé

Monsieur Ernest GRIMM

21 janvier 1976

Sa famille.

FAN
L'EXPRESS

BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR

* jusqu'à fin mars 1976 pour Fr. 22.—

* jusqu'à fin juin 1976 pour Fr. 48.—

* jusqu'à fin décembre 1976 pour Fr. 98.—

(* souligner ce qui convient)

Tarif : 3 mois 28 fr. ; 6 mois 54.— ; 1 an 104 fr.

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom : _____

Prénom : _____

No et rue : _____

No postal : _____ Localité : _____

Signature : _____

Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 20 centimes, à

FAN - L'EXPRESS

Service des abonnements

2001 NEUCHÂTEL

FAN FAN FAN FAN FAN

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Au tribunal de police du district de Neuchâtel L'alcool n'explique et n'excuse pas tout!

G.S. ne s'est guère embarrassé de scrupules : un beau jour, il a quitté l'établissement public où il logeait et prenait pension, laissant une facture non payée de 1600 francs. Puis, alors que son bail avait été résilié, S. est revenu dans sa chambre, brisant pour ce faire un cadenas qui avait été apposé justement dans le but d'éviter une telle éventualité.

Il comparait donc hier devant le tribunal de police du district de Neuchâtel, présidé par Mlle Geneviève Fiala, assistée de Mme E. Bercher qui remplissait les fonctions de greffier, sous les préventions de filouterie d'auberge, dommages à la propriété et violation de domicile. Il a été condamné à 20 jours d'emprisonnement avec sursis durant deux ans, la suspension de l'exécution de la peine étant toutefois conditionnée au paiement de la dette dans un délai de six mois. G.S. supportera encore les frais de la cause, soit 85 francs.

MAUVAISE SURPRISE AU RÉVEIL

M. G. était accusée de vol, subsidiairement d'actes commis en état d'irresponsabilité fautive pour avoir, dans la nuit du 11 au 12 octobre 1975, dérobé une somme de 650 fr. à un compagnon de rencontre. La prévenue avait en effet « croisé » le prévenu dans un établissement public du chef-lieu. A la fermeture de l'établissement, alors que l'homme avait commis son porte-monnaie à sa compagnie pour régler les consommations alcoolisées ingurgitées, M. G. raccompagna son généreux compagnon jusqu'à son domicile.

C'est en se réveillant le lendemain, que le plaignant constata que sa bourse ne contenait plus qu'une somme de 100 fr. bien que le soir précédent 800 fr. s'y trouvaient encore. Intrigué, l'homme se rendit au domicile de M. G. pour avoir des explications. Celle-ci, « qui avait des visites », renvoya le plaignant sans autre forme de procès. Et une plainte fut déposée.

RIEN, PUIS 400 FR., PUIS...

Lorsque les gendarmes vinrent l'interroger, M. G. commença par nier avoir pris de l'argent dans le porte-monnaie de son compagnon. Puis, elle admit s'être « servie » de 400 francs.

— Mais les voilà, prenez-les, dit-elle aux policiers.

Finalement, deux jours plus tard, M. G. et le plaignant revinrent ensemble au poste de gendarmerie et l'homme retourna sa plainte, la prévenue lui ayant entretemps remboursé encore 250 francs.

— J'avais trop bu, je ne sais pas ce qui s'est passé, expliqua la prévenue au tribunal. Car je n'avais vraiment pas besoin d'argent.

« PLEINS COMME DES VELOS »

Un gendarme qui s'est rendu au domicile de M. G. est venu confirmer ces di-

res. D'après lui, la prévenue disposait d'une somme supérieure à 4000 francs. Et l'ex-plaignant, comment explique-t-il sa mésaventure qui s'est somme toute très bien achevée ?

— Nous étions « pleins comme des vélos », alors...

— La prévenue autant que vous ? interrogea la présidente.

— Pas de problème, on pouvait se tenir par la main !

Pour la défense, il ne fait aucun doute que le vol ne peut pas être retenu. Avec une telle altération de sa conscience, M. G. ne se rendait plus compte de ce qu'elle faisait. Mais aujourd'hui, consciente que l'abus d'alcool pouvait entraîner à commettre des actes contraires à sa volonté, M. G. a signé un engagement d'abstinence et est régulièrement suivie par le centre médico-social. Aussi l'avocat conclut-il à la libération de sa cliente, subsidiairement à une peine d'amende.

ELLE SAVAIT CE QUE LLE FAISAIT

Le tribunal n'a pas suivi ce raisonnement. Pour lui, la prévenue devait encore savoir ce qu'elle faisait. C'est en effet elle qui a accompagné le plaignant à son domicile, ce qui semble dénoter qu'elle était nettement moins prise de boisson que lui. En outre, si M. G. a dérobé 650 fr. ce n'est pas par hasard qu'elle a laissé une somme de 100 fr. dans le porte-monnaie. Elle voulait faire ainsi croire à sa parfaite honnêteté. Néanmoins, il est indéniable qu'elle a agi sous l'influence de l'alcool. Aussi pour cette raison, l'application de l'article 11 du Code pénal (responsabilité restreinte) peut se concevoir. Finalement, M. G. a été condamnée à huit jours d'emprisonnement avec sursis durant deux ans et au paiement de 100 fr. de frais.

MORTS OU PAS ?

On reprochait à A. M., le 22 août dernier, d'avoir déposé vivants des petits chats dans un sac à ordures.

— Ce n'est pas vrai, s'écria d'emblée le prévenu, je les ai assommés sur le carrelage de ma cuisine avant de les mettre dans le sac.

Le rapport dressé par la gendarmerie était fort clair. Hier, néanmoins, les affirmations contenues dans ce rapport ont été en partie contredites par les différents témoins. C'est ainsi que le cantonnier de la commune dans laquelle est domicilié A. M. affirme avoir vu un petit chat encore vivant, mais ne pas l'avoir touché. Dans le rapport, il était précisé que c'était le cantonnier qui avait dû abréger les souffrances de l'animal.

D'autre part, le rapport parle de quatre petits chats, alors qu'il n'y en avait que trois dans le sac. Enfin, le rapport ne fait pas mention des déclarations du

prévenu qui affirme avoir préalablement tué les chats dans sa cuisine.

NEGLIGENCE

Finalement le tribunal a libéré A. M. des préventions de mauvais traitement envers les animaux et d'infraction à la loi cantonale sur la protection des animaux, estimant qu'il n'avait pas agi dans l'intention de faire souffrir les petites bêtes. Néanmoins, il n'a pas pris toutes les précautions, puisqu'il semble qu'un petit chat était encore en vie. C'est ceci qui a entraîné l'ouverture d'une procédure pénale. A. M. supportera donc une partie des frais, fixée à 50 francs.

IL SE CROYAIT DANS SON DROIT

Pour infraction au règlement de police de Cornaux, A. S. a été condamné à une amende de 150 fr. et au paiement de 80 fr. de frais après que le tribunal se fut rendu sur les lieux pour se faire une idée plus précise. A. S. avait laissé du matériel de construction et des machines à proximité d'habitations. La commune de Cornaux lui avait donné un délai pour déplacer ce matériel, mais le prévenu n'avait pas obtempéré à l'ordre reçu, estimant qu'il était dans son droit. Dans son jugement, le tribunal a relevé que ce matériel ne présentait en effet aucun danger pour la salubrité publique, mais qu'il faisait courir des risques aux enfants qui jouent à proximité.

DÉTOURNEMENT D'OBJETS MIS SOUS MAIN DE JUSTICE

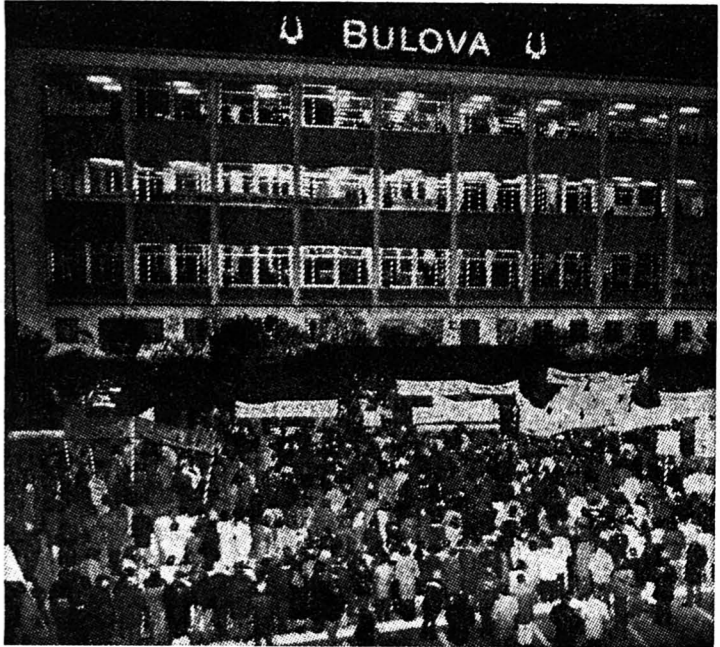
C. D. était prévenu de détournement d'objets mis sous main de justice pour n'avoir pas payé, de mars à juin 1975, des mensualités dues à l'Office des poursuites. S'il semble que le prévenu aurait pu s'acquitter de sa dette au mois de mars, la procédure, en revanche, n'a pas apporté de preuves qu'il eût été en mesure de le faire plus tard. Raison pour laquelle, les montants litigieux ayant finalement été payés, C. D. a été condamné à une amende de 150 fr. et au paiement de 70 fr. de frais.

INSOLVABLE AUJOURD'HUI, MAIS...

Enfin, H. B. a été libéré de la prévention de banqueroute simple et déconfiture et les frais de la cause ont été mis à la charge de l'Etat. Ce prévenu, dans le courant de 1972, alors qu'il travaillait régulièrement, avait contracté pour 1700 fr. de dettes. Il en remboursa un bon tiers avant de perdre son emploi. Et aujourd'hui la dette subsiste et H. B. est totalement insolvable. Pourtant, le tribunal a acquis la conviction qu'à l'époque H. B. n'avait pas commis de graves négligences dans l'exercice de sa profession et ne s'était pas laissé aller à des spéculations hasardeuses. Ainsi il n'a pas provoqué son insolvabilité par ses achats.



Le cortège se rendant devant l'usine puis (à droite) la manifestation organisée place de la Gare. (Avipress - J.-P. Ballois)



L'affaire Bulova descend dans la rue Manifestation publique hier à Neuchâtel

Selon les organisateurs, plus de 3000 personnes ont manifesté hier en début de soirée sur la place de la Gare. On vit quelques drapeaux rouges, de gros poings de carton, serrés et brandis à bout de bras, et en carton toujours, des visages piqués du cigare et surmontés d'un haut-de-forme. Avec certains slogans dénonçant les sociétés multinationales, ce furent là les seules allusions faites à New-York.

Slogans et banderoles se donnaient le la sur un thème central : « Bulova occupé — solidarité » et « Bulova : non à Bienne ! ». Le vent était glacial et le secrétaire central de la FTMH s'éternisant quelque peu, son allocution fut entrecoupée par des slogans comme si la foule tentait de se réchauffer...

LES TROIS PROBLÈMES

Organisée par un comité de soutien formé du parti socialiste et du POP en collaboration avec l'Union syndicale, la manifestation a été ouverte par M. Francis Ermatinger, secrétaire de la FTMH, qui a déjà excusé le conseiller communal J.-P. Ghelfi, souffrant. M. Ermatinger a rappelé la création du comité unitaire des travailleurs et évoqué l'affaire Bulova sous trois aspects : les pertes d'emplois, les conditions de transfert et les rapports patron-ouvriers. A propos des transferts imposés au personnel de l'usine de Neuchâtel par la direction de Bienne, M. Ermatinger a déploré que l'entreprise n'ait pu fournir des assurances sur la sécurité de l'emploi.

Avant de justifier l'occupation de l'usine, il a relevé que par ce procédé du transfert on forçait indirectement les salariés à donner leur congé : ils perdent ainsi les « indemnités : substan-

tielles » auxquelles ils auraient eu droit s'ils avaient été purement et simplement licenciés.

LA PARTICIPATION

On a entendu ensuite une ouvrière s'exprimant en français, puis deux autres qui parlèrent en italien et en espagnol. Le thème : l'ouvrier n'est pas seulement là pour produire et se taire. Enfin, M. Gilbert Tschumi, secrétaire central de la FTMH, a axé son allocution sur la participation du personnel dans l'entreprise, « secteur dans lequel la Suisse doit rattraper le retard qu'elle a pris par rapport à l'étranger ». Selon lui, mais à condition qu'elle soit dûment stipulée dans les conventions collectives, la participation permettra d'éviter des incidents tels celui de Bulova-Neuchâtel. Avant d'en appeler à la solidarité du monde ouvrier, M. Tschumi a déclaré :

« ... Lors des négociations, le personnel de Bulova a proposé une réorganisation de l'usine qui lui assurerait une meilleure rentabilité tout en évitant des licenciements et le transfert à Bienne. Si, aux Etats-Unis, on sera prise la décision définitive, 30 km ne représentent rien, ici cela compte. Cela préparait le terrain à une critique des sociétés multinationales qui, de leur siège éloigné des centres de production, décident brusquement d'une fermeture d'usine sans tenir compte des intérêts de leurs salariés aux quatre coins du monde. La manifestation s'est déroulée dans le calme mais on gelait sur cette place de la Gare. Il devait faire moins froid à l'intérieur de l'usine dont l'accès fut curieusement interdit à la presse écrite et à ses photographes. Les portes étaient moins bien fermées vendredi dernier. Cl.-P. Ch.

Le Conseil communal de Neuchâtel : assurer la sécurité de chacun

Le Conseil communal de Neuchâtel a diffusé hier après-midi le communiqué suivant :

« Très préoccupé par la décision de la direction de Bulova prise à l'encontre des employés de sa fabrique de Neuchâtel, de la lourde menace qu'elle contient pour le travail et de ses incidences sur la situation économique de la ville et de la région, le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel l'associe, en étroit contact avec le Conseil d'Etat, à tous les pourparlers en cours et met tout en œuvre pour en faciliter le déroulement et chercher à réaliser une solution positive. Au surplus, il s'efforce d'assurer la sécurité de chacun. »

Le Conseil d'Etat veut tenter de trouver une solution au problème

La FTMH et le personnel de Bulova-Neuchâtel communiquent :

« Mardi matin, une délégation FTMH et des représentants des travailleurs de Bulova-Neuchâtel ont été reçus par M. René Meylan, conseiller d'Etat, chef du département de l'Industrie.

Celui-ci leur a déclaré que le Conseil d'Etat était très attentif aux problèmes soulevés par l'affaire Bulova et notamment par la suppression d'emplois à Neuchâtel. Il a informé le Conseil d'Etat de la situation lors de sa séance du même jour. En outre, il invitera les parties en cause à une séance commune pour tenter de trouver une solution au problème. »

Une entreprise neuchâteloise qui va de l'avant malgré les difficultés économiques actuelles

Movomatic S.A., à Cormondrèche, Cary, au Locle : deux fabriques d'appareils d'asservissement et contrôle-rectifieuses et d'instruments électroniques de précision absolue, de cales étalon, jauges, etc... employant 150 personnes. L'entreprise affiliée à l'ASUAG et au groupe FAR exporte la plus grande partie de sa production (Movomatic : 90 % et Cary : 70 %) à l'étranger. Elle a un bureau de recherches électroniques à Zurich.

Au moment où une nouvelle année empreinte de préoccupations mais avant tout d'espoirs, débute, nous avons rencontré MM. Robert Capua, directeur, et Jean-Jacques Chappuis, chef de vente. L'entretien, portant sur les sujets les plus divers, témoigne que face aux difficultés économiques actuelles, on trouve dans le canton des chefs d'entreprises qui ignorent « le mur des lamentations » et misent sur une politique offensive, l'imagination et l'effort pour aller de l'avant.

DANS LE MONDE ENTIER

L'entreprise est saine et ses représentants sillonnent les centres industriels du monde entier. Si au Locle, par mesure de prudence, le personnel chôme partiellement à 20 %, à Cormondrèche le travail est à plein temps et les carnets de commande, pour l'heure, assurent le plein emploi.

L'entreprise compte des clients dans tous les pays d'Europe (y compris ceux de l'Est), notamment en France, Grande-Bretagne, Italie, au Bénélux et en Espagne. Récemment, elle a enregistré de nouveaux contrats avec l'Inde, la Turquie, la Finlande, la Norvège, l'Autriche et obtenu des commandes en Chine.

Elle participe aux plus importantes expositions internationales. Sans négliger les marchés traditionnels, la direction accorde une importance exceptionnelle à la prospection de nouveaux marchés. Ainsi, des pourparlers sont-ils actuellement en cours avec les pays pétroliers,

notamment l'Iran, l'Arabie saoudite, l'Australie, le Japon et d'autres Etats.

L'entreprise considère les Etats-Unis comme un partenaire commercial d'avenir. Elle envisage actuellement de créer une entreprise de vente et de services techniques aux Etats-Unis, où la reprise économique est déjà sensible, dans l'espoir de conquérir, dans sa branche, une partie du marché américain.

M. Chappuis, qui dirige une équipe de jeunes vendeurs hautement qualifiés, mise aussi sur l'avenir à plus long terme en nouant des contacts avec le tiers monde :

— Nos produits technologiques sont trop avancés pour les pays qui ne bénéficient pas encore d'une large infrastructure industrielle, mais ils aspirent à rattraper leur retard. Il s'agit donc d'envisager notre présence dans ces régions...

A ce propos, il faut relever que l'entreprise estime que sa politique commerciale doit tenir essentiellement compte des intérêts et des besoins de ses clients. Aussi, refuse-t-elle les ventes de « prestige » qui pourraient hypothéquer l'avenir :

— Nous désirons travailler sur une base de confiance mutuelle. Les pays pétroliers, après une courte période d'euphorie, ont eu la sagesse de renoncer aux investissements de prestige...

LES NOUVEAUX MARCHÉS

M. Chappuis pense qu'il n'existe pas de recette-miracle pour la conquête de nouveaux débouchés :

— Certes, les relations suivies avec nos chargés commerciaux à l'étranger et l'Office commercial sont importantes, mais ce qui compte, ce sont les contacts personnels avec les personnes ou les sociétés susceptibles de nous représenter à l'étranger. Ceci implique la connaissance approfondie des besoins particuliers de chaque pays et la présence et la disponibilité...

L'entreprise s'intéresse aussi aux pays de l'Est qui ont besoin de la technologie perfectionnée de l'Occident pour développer leurs industries. Ses représen-

tants font des tournées en URSS, Tchécoslovaquie, Bulgarie, Hongrie et ailleurs. L'entreprise est présente aux foires et expositions internationales des pays socialistes. Certes, dans le monde communiste, les démarches commerciales revêtent un aspect différent. Le secteur privé n'existe plus, aussi faut-il traiter avec les représentants d'organismes d'Etat. Toutefois, lors de ces pourparlers, les techniciens se rencontrent et se comprennent.

L'entreprise Movomatic S.A. - Cary ménage l'avenir en misant sur la diversification de ses débouchés. Le monde des affaires ignore les considérations politiques. Il fait preuve de réalisme et c'est naturel.

DES SACRIFICES INDISPENSABLES

Une constatation : l'autre jour, à Cormondrèche, nous avons relevé que les entreprises neuchâteloises qui désirent se défendre sur les marchés traditionnels et conquérir de nouveaux débouchés doivent consentir des sacrifices importants dans les domaines de la recherche et du service commercial. Ce qui implique également des investissements qui visent aussi le secteur de la promotion publicitaire.

Que signifie la présence ? M. Chappuis et ses collaborateurs voyagent souvent. Ils prennent la « température » dans chaque pays ancien ou nouveau prospecté. Ils s'intéressent non seulement à ses besoins mais également à son présent et à son avenir. Ils voyagent, certes en se documentant à l'avance, mais sans parti pris. Aujourd'hui, le commerce international exige de profondes connaissances et une large ouverture d'esprit.

Chez Movomatic S.A. - Cary, le « conservatisme » est méconnu. La direction mise sur l'esprit d'initiative de chacun de ses collaborateurs à tous les échelons. Il suffit d'entendre parler le directeur :

— Mon rôle n'est pas de travailler, mais d'encourager mes collaborateurs à le faire dans l'intérêt de l'entreprise... (à suivre) J.P.

Soutien du Cartel syndical vaudois

Dans un communiqué, le comité du Cartel syndical vaudois « représentant plus de 47.000 membres, soutient l'action des travailleurs et travailleuses de Bulova, à Neuchâtel... Le conflit démontre une fois de plus, l'absolue nécessité d'une véritable participation des travailleurs à la marche des entreprises. »

Toujours plus d'étudiants à l'Université de Neuchâtel

Le semestre 1975-1976 a connu à nouveau une rentrée d'étudiants assez forte : 1760 étudiants (dont 623 étudiantes) sont, en effet, inscrits dans les quatre facultés ; cela représente une augmentation de 72 (respectivement 53) par rapport à l'année précédente. Le nombre des doctorants ayant régressé de 201 à 194, celui des étudiants auditeurs de 48 à 31, l'augmentation porte exclusivement

sur les étudiants réguliers qui préparent une licence ou un diplôme, et dont l'effectif a passé de 1439 à 1535, y compris 591 étudiantes. Le nombre des étudiants réguliers qui commencent cette année leurs études universitaires est de 396, dont 180 étudiantes.

L'augmentation est répartie dans les facultés de la manière suivante : 31 en lettres ; 20 en sciences ; 11 en médecine et pharmacie ; 19 en droit ; 8 en sciences économiques, politiques et sociales. Il y a une légère diminution de deux unités au séminaire de français moderne, d'une en théologie. Le nombre des étudiants débutants est de 109 en lettres (64 étudiantes), de 76 au séminaire de français moderne (63 étudiantes), de 76 en sciences (13 étudiantes), de 39 en médecine (13 étudiantes), de 6 en pharmacie (une étudiante), de 37 en droit (12 étudiantes), de 47 en sciences économiques, politiques et sociales (11 étudiantes), de 4 en théologie. On notera avec intérêt que 10 étudiants (deux étudiantes) sont inscrits pour préparer le certificat d'éducation physique, nouvellement introduit pour les futurs enseignants.

Les étudiants domiciliés dans le canton de Neuchâtel (domicile légal, généralement des parents) ont passé de 716 à 789 ; les étudiants venant d'autres cantons suisses de 536 à 589 ; en revanche les étudiants de l'étranger ont diminué de 436, ils ne sont plus que 382 (dont 108 au séminaire de français moderne). Le recul des étrangers touche également toutes les facultés, à l'exception du droit, où l'on note, au contraire, une augmentation.

L'augmentation des taxes forfaitaires de cours et de laboratoires, qui ont été doublées, n'ont apparemment pas retenu les étudiants suisses venant d'autres cantons ; elle a pu freiner l'afflux des étrangers.

La faculté des sciences a accueilli

avec plaisir une vingtaine d'étudiants de Suisse alémanique venus préparer les examens propédeutiques de médecine à Neuchâtel, faute de places en suffisance dans les universités de Berne et de Zurich. Professeurs et assistants s'efforcent d'aider ces étudiants de Suisse centrale et orientale à surmonter les difficultés linguistiques qu'ils peuvent rencontrer. Dans la même faculté, les inscriptions en biologie et en mathématiques sont relativement élevées par rapport à la capacité d'accueil et aux perspectives d'emplois. Elles sont satisfaisantes en chimie, en géologie et en physique ; en revanche, dans le domaine de la microtechnique et de la métallurgie structurale, l'université pourrait accueillir davantage de candidats aux diplômes. Rappelons, en effet, que le développement de cette formation particulière à Neuchâtel est encouragé par les milieux industriels concernés.

La faculté de droit et des sciences économiques s'est constituée en deux divisions administratives : l'une juridique, l'autre économique et sociale, groupant chacune environ 200 étudiants réguliers, plus 20 à 40 doctorants.

Terminons en signalant que M. Ferdinand Brunner, professeur d'histoire de la philosophie à la faculté des lettres, a été désigné comme associé de l'Académie iranienne de philosophie et de membre correspondant de la Société hellénique des études philosophiques.



Passante renversée

● Hier, vers 19 h 25, M. J. G., de Montmolin, circulant rue des Parcs en direction ouest. Arrivé au carrefour de l'avenue des Alpes, il s'est soudainement trouvé en présence de Mme Angèle Perruccio, âgée de 53 ans, de Neuchâtel, qui s'était élançée sur le passage de sécurité. Malgré un brusque freinage de l'automobiliste, Mme Perruccio a été heurtée par l'avant de l'auto. Blessée, elle a été transportée à l'hôpital des Cadolles par l'ambulance. Elle souffre notamment d'une commotion cérébrale et de coupures derrière la tête.

Plus de 1600 chômeurs complets dans le canton

L'Office cantonal du travail communique la situation du marché du travail et l'état du chômage à fin décembre 1975 :

Demandes d'emploi	1652 (1364)
Places vacantes	109 (47)
Placements	91 (45)
Chômeurs complets assurés	1635 (1312)
Chômeurs partiels assurés	10.926 (10.360)
Chômeurs partiels non assurés (travailleurs frontaliers, permis B, etc)	1342 (1948)

Les chiffres entre parenthèses indiquent la situation du mois précédent.



Vue du stand Movomatic SA à l'exposition Internationale de Plovdiv, en Bulgarie. A gauche : M. J.-J. Chappuis, chef des ventes.

Bientôt une place de jeu pour les enfants de Cormondrèche?

De notre correspondant :

Il y a une année environ, plus de 300 habitants de Cormondrèche, inquiets de voir les enfants de la localité s'ébattre dans la rue, signaient une pétition pour demander la création d'une place de jeu au même titre qu'une motion déposée par le groupe socialiste. Le Conseil communal a envisagé plusieurs solutions.

Le 10 février 1975, le Conseil général admettait la seule formule pratiquement possible : la création d'une place de jeu au lieu-dit « A Lévrier ».

Depuis, l'exécutif a mandaté un ingénieur et un jardinier-paysagiste en vue d'une étude. Parmi plusieurs projets, le meilleur marché a été retenu. Il ne requiert pas la construction d'un mur de soutènement. Il en coûtera 36.000 fr. de travaux de génie civil et 25.000 fr. de frais d'aménagement, engazonnement et arborisation : soit au total 61.000 francs.

Le Conseil général est convoqué lundi 2 février, pour débattre de ce seul point à l'ordre du jour accompagné de deux demandes de naturalisation.

PESEUX Camp de ski

(c) Lundi matin, les participants au camp de ski des écoles préprofessionnelles de Peseux sont partis pour Les Crosets, où se déroulera une semaine sportive pour plus de 120 élèves. Ce camp est placé sous la responsabilité de M. Georges Montandon, administrateur des écoles.

Articles de marques
Prix exceptionnels

Mine de Bien

Boutique Mode

Cap 2000, PESEUX

AVIS OFFICIELS



DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS SERVICE DES PONTS ET CHAUSSEES

Le département des Travaux publics met en **soumission**

les travaux de construction de la place d'écrasement des véhicules hors d'usage au Bois Rond, commune de Corcelles. Les quantités principales sont les suivantes:

- Remblai 600 m³
- enrobé 220 to
- Béton 60 m³
- clôtures h=2 m² 220 m²

Les entreprises de construction et de clôtures intéressées par ces travaux sont priées de s'inscrire au Service des ponts et chaussées, section des eaux, case postale 1162 - 2001 Neuchâtel, jusqu'au 30 janvier 1976.

Le chef du département des Travaux publics C. GROSJEAN



DÉPARTEMENT DE JUSTICE

Mise au concours

Par suite de départ à la retraite, le poste d'adjoint

au secrétaire du procureur général est mis au concours.

Traitement et obligations: légaux

Entrée en fonction: 1^{er} mars ou date à convenir

Les offres de service manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de diplômes et certificats, doivent être adressées à l'Office du personnel de l'Etat, rue du Château 23, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 24 janvier 1976.



VILLE DE NEUCHÂTEL

CIRCULATION

Rue du Crêt-Taconnet

La construction d'un entrepôt à la rue du Crêt-Taconnet exige l'établissement d'un sens unique de circulation d'est en ouest, cela jusqu'au 31 décembre 1976. L'accès aux entreprises Wittwer & C^{ie}, Cardinal, Amann & C^{ie} SA, Dubois Jeanrenaud SA et au dépôt CFF est autorisé par la place de la Gare.

LA DIRECTION DE LA POLICE

IMMEUBLES

Cherchons à acheter

chalet ou petite ferme

dans le Jura neuchâtelois, hauteur 900 à 1300 m.s.m.

Offres sous chiffre EB 0098 au bureau du journal.

Paléement comptant.

On cherche à acheter

PROPRIÉTÉ

de 5 à 8 pièces dont 3 grandes, avec 3000 à 10.000 m² de terrain, bas du canton. Si elle convient l'affaire peut être réalisée rapidement.

Adresser offres écrites à HF 0111 au bureau du journal.

À VENDRE

à Peseux, route de Neuchâtel,

petit immeuble

3 appartements de 2 pièces + cuisine à rénover.

Pour traiter, s'adresser à Fiduciaire Pierre Desaulles, tél. 24 18 22.

A vendre

FERME

2 appartements avec confort, en bon état, 21.000 m² de terrain, située entre Payerne et Romont. Prix demandé: Fr. 280.000.—.

Tél. (037) 68 13 75 de 12 à 13 heures et le soir dès 19 heures.

A Cornaux, **1000 mètres de vigne** 17 fr. le mètre. Tél. (038) 47 15 54.

A vendre à l'est du Val-de-Ruz, **splendide appartement** de 4 pièces, cuisine agencée, cave, galetas, garage. Situation exceptionnelle, ensoleillement maximum, bas prix. Hypothèque à disposition.

Faire offres sous chiffres 87-096, Annonces Suisses S.A. «ASSA», 2001 Neuchâtel.



Terreaux 9-NEUCHÂTEL

Tél. 25 48 33

NEUCHÂTEL, plein centre, Immeuble commercial

de 154 m² avec café-restaurant au rez-de-chaussée sur 2 rues. Fr. 1.050.000.— sans l'agencement du commerce.

NEUCHÂTEL, quartier est, bel immeuble locatif

de 16 appartements de 3 chambres avec balcon, tout confort et 2 garages. Vente des actions, pas de lods. Fr. 960.000.—.

LA CHAUX-DE-FONDS, Terreaux 8 immeuble commercial et locatif

avec atelier, bureaux, logements, nombreuses dépendances et 4 garages. Taxe cadastrale Fr. 170.000.—. Assurance incendie Fr. 415.000.—. Prix de vente Fr. 280.000.—.

NEUCHÂTEL, quartier est, kiosque

avec dépôt sport-toto et loterie à numéro, d'ancienne renommée, bien agencé avec belle clientèle, Fr. 32.000.— + inventaire marchandises, loyer avantageux Fr. 350.— par mois + charges.

À LOUER

LIBRES TOUT DE SUITE GOUTTES-D'OR 68

bel appartement

de 3 chambres, avec tout confort, remis à neuf. Fr. 365.— plus charges.

VY-D'ETRA 35 appartement-studio meublé

1 1/2 chambre avec grande cuisine, salle de bains, dépendances. Remis à neuf. Fr. 360.—.

CRESSIER magnifiques studios

non meublés, avec cuisinette, salle de bains, tout confort, place de parc. Fr. 250.—.

LA CHAUX-DE-FONDS, Crêtets 82

bel appartement de 3 1/2 chambres

avec tout confort, à remettre en suite de décès, avec tout le mobilier pour la somme de Fr. 3200.— avec loyer gratuit pour l'acquéreur jusqu'au 31 mars 1976.

Dès le 1^{er} avril 76

NEUCHÂTEL, Vy-d'Etra

appartement de 2 chambres

avec grande cuisine, tout confort, dépendance et place de parc, loyer Fr. 350.— + charges.

PESEUX, Uttins 17 Garage

loyer Fr. 65.—

A vendre à Peseux, SPLENDIDE TERRAIN

de 1200 m², zone villas. Vue imprenable, tranquillité, bas prix.

Faire offres sous chiffres 87-094, Annonces Suisses S.A. «ASSA», 2001 Neuchâtel.

A vendre, à l'est de Neuchâtel, IMMEUBLE LOCATIF

de 14 appartements. Excellent rendement. Hypothèque à disposition.

Faire offres sous chiffres 87-093, Annonces Suisses S.A. «ASSA», 2001 Neuchâtel.

On cherche à acheter

TERRAIN

pour villa. Parcelle de 1000 à 3000 m². Région Vignoble.

Adresser offres à case postale 860, 2001 Neuchâtel.

A LOUER

A louer à Hauterive, Saint-Blaise et Marin, tout de suite ou pour date à convenir,

APPARTEMENTS TOUT CONFORT de 2, 3 et 5 pièces

Renseignements: Fiduciaire Leuba & Schwarz fbg de l'Hôpital 13, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 76 72.

A louer rue A.-Bachelin, Marin,

places de parc dans garage collectif

Location mensuelle 60 fr.

S'adresser à:

La Neuchâteloise-Assurances, Bassin 16, Neuchâtel. Tél. (038) 21 11 71.

A louer à La Coudre, dans immeuble résidentiel,

STUDIO INDÉPENDANT

Fr. 304.— + charges. Tél. 24 44 46.

A louer tout de suite, à Neuchâtel, rue de la Maladière 8-10, à proximité d'un arrêt de trolleybus, dans immeuble en construction,

appartements modernes

Cuisines équipées, ascenseurs, dévaloirs, isolations thermique et phonique efficaces. Service de conciergerie.

Studios - 2 pièces - 3 pièces

Parking disponible dans garage souterrain collectif.



Renseignements et location: Fiduciaire Antonietti & Böhlinger Rue du Château 13, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 24 25 25.

Exceptionnellement avantageux À CRESSIER

logements spacieux, modernes

état de neuf. Cuisine agencée, bain, cave, galetas, place de parc. Situation tranquille.

- 4 pièces Fr. 450.— + charges Fr. 80.—
- 3 pièces Fr. 400.— + charges Fr. 70.—
- 3 pièces Fr. 320.— + charges Fr. 70.—
- 4 pièces dans villa, situation indépendante: Fr. 490.— + charges Fr. 70.—
- Studio meublé ou non, charges incluses Fr. 290.—
- Garages Fr. 60.—
- Chambres meublées, bas prix.

Tél. (038) 47 18 33.

RUE DE CHAMPRÉVRES 7-11 À LOUER

MAGNIFIQUES APPARTEMENTS

dans immeuble récent, tout confort, avec cuisines agencées, balcons avec vue sur le lac. Magasins à proximité.

- 1 1/2 pièce Fr. 350.— + 33.40 charges
- 2 1/2 pièces Fr. 410.— + 46.70 charges
- 3 pièces Fr. 540.— + 60.10 charges

L'usage de la machine à laver le linge est également compris dans les loyers.

Pour visiter, tél. 25 29 72. Pour traiter:



Service Immobilier - Tél. (021) 22 29 16

CORTAILLOD. A louer tout de suite ou pour date à convenir

joli et confortable appartement de 3 1/2 pièces

cuisine, salle de bains, cave, ascenseur. Loyer mensuel 428 fr. plus acompte sur charges. Se renseigner pendant les heures de bureau (du lundi au vendredi): de 7 h 30 à 12 h, de 13 h à 17 h 15). Tél. (031) 42 42 26.

A louer, à 10 km de Neuchâtel,

RESTAURANT

de 120 places environ, avec terrasse et parc à autos.

Loyer: comprenant la location du restaurant et de l'agencement, un appartement et les charges de chauffage, Fr. 4000.—

Dépôt de garantie exigé: Fr. 20.000.—

Faire offres sous chiffres OH 0059 au bureau du journal.

LE LANDERON

A louer dans quartier tranquille, à proximité du lac et de la piscine, pour date à convenir, joli

APPARTEMENT DE 3 PIÈCES

dans immeuble récent (1972). Grande cuisine agencée avec fenêtre ext., bains, W.-C., balcon ensoleillé. Loyer 450 fr. plus charges.

IMMOTEST S.A., Bienne. Tél. (032) 22 50 24.

LOCAUX

pour petite industrie propre, avec bureaux, environ 100 m², éclairage et chauffage impeccables, à trois minutes de la gare de Neuchâtel.

Téléphone: (038) 25 61 31, heures de bureaux.

Etude Clerc, notaires 2, rue Pourtalès - tél. 25 14 69

À LOUER immédiatement ou pour date à convenir, à BEVAIX, au ch. des Sagnes (immeubles neufs),

APPARTEMENTS

- de 1 pièce dès Fr. 295.— + charges
- 2 pièces dès Fr. 335.— + charges
- 3 pièces dès Fr. 405.— + charges
- 4 pièces dès Fr. 510.— + charges

Cuisines agencées. Tapis tendus. Balcons. Ascenseurs. Garages. Parking. Situation tranquille. Vue.

A louer à Cudrefin appartement confortable

3 pièces

jardin, pour le 1^{er} mars ou date à convenir.

Renseignements: tél. (01) 710 77 44, le soir.

CERNIER, à louer pour fin mars,

appartement de 3 pièces

avec tout confort. Loyer Fr. 245.— + charges.

S'adresser à l'Etude Jacques Ribaux, Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41.

BOUDRY, à louer pour date à convenir, à la

route de Grandson, grand appartement de 4 1/2 pièces avec tout confort et cuisine agencée. Loyer Fr. 595.— parc compris + charges.

S'adresser à M^{me} David, rte de Grandson 28. Tél. (038) 42 34 02.

A louer pour le 24 mars 1976, à proximité de l'université, bel appartement

une chambre

cuisine, salle de bains, ascenseur, chauffage central et eau chaude.

S'adresser: Etude PIERRE SOGUEL, notaire, Môle 10, tél. 25 11 32.

BOUDRY A louer dès fin mars, bel appartement de 4 pièces

avec tout confort, vue et ascenseur. Loyer Fr. 505.— + charges.

S'adresser à l'Etude Jacques Ribaux, Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41.

BOUDRY, à louer dans quartier tranquille,

bel appartement de 3 pièces

avec tout confort et vue. Loyer Fr. 400.— parc compris + charges.

S'adresser à M^{me} Bula, fbg Ph.-Suchard 27. Tél. (038) 42 22 63.

Boudry

A louer de suite STUDIO

meublé, cuisinette, salle d'eau et cave.

Loyer: Fr. 300.— charges comprises. Tél. 25 26 26.

AREUSE, à louer pour date à convenir, près de l'arrêt du tram,

APPARTEMENT DE 2 PIÈCES

avec tout confort et vue. Loyer dès Fr. 285.— + charges.

S'adresser à M. Etter, Pré Gaillard 4, Cortaillod. Tél. (038) 42 33 33.

1 1/2 pièce

à remettre tout de suite ou à convenir. Dans quartier MONRUZ, bus à proximité.

Grand confort. Fr. 383.40 par mois, charges comprises.

Pour visiter, tél. 25 29 72

Pour traiter, tél. (021) 22 29 16.

BOUDRY, à louer pour date à convenir, au chemin des Adoz.

APPARTEMENT DE 2 PIÈCES

avec tout confort et vue. Loyer dès Fr. 275.— + charges.

S'adresser à M^{me} Buschini, Adoz 38. Tél. (038) 42 13 67.

A louer à Colombier CH. DES ÉPINETTES

3 pièces dès Fr. 488.—, libre tout de suite ou date à convenir.

VERGER 9

studio Fr. 327.— libre: 1^{er} avril 1976 2 pièces Fr. 430.— libre: date à convenir 4 pièces Fr. 655.— libre: tout de suite

Ces prix s'entendent charges comprises. S'adresser à FIDIMMOBIL S. A., Saint-Honoré 2, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 24 03 63.

À REMETTRE RUE DE CHAMPRÉVRES 7, tout de suite ou à convenir,

1 1/2 PIÈCE 374 fr.

par mois, charges comprises. Pour visiter: Tél. (038) 25 29 72 Pour traiter:



Service Immobilier - Tél. (021) 22 29 16

NEUCHÂTEL A louer pour le 1^{er} avril 1976, dans quartier tranquille,

APPARTEMENT DE 3 PIÈCES

Balcon avec belle vue, salle de bains, cuisine non agencée, cave et galetas. Loyer: Fr. 382.— au 4^{me} étage Fr. 371.— au 2^{me} étage plus frais de chauffage.

IMMOTEST S.A., Bienne, tél. (032) 22 50 24 Pour visiter, tél. 24 18 86, heures des repas.

A louer à Neuchâtel (rue Louis-d'Orléans), pour le 24 mars 1976,

4 PIÈCES TOUT CONFORT

avec service de conciergerie. Loyer mensuel 386 fr., charges comprises, salaire déduit.

S'adresser à Gérance Bruno Müller, Temple-Neuf 4, 2001 Neuchâtel. Tél. 24 42 40.

A louer, quartier est de Neuchâtel, des

studios meublés neufs

tout confort, cuisine agencée, transports publics devant l'immeuble, libres tout de suite ou à convenir.

Loyer: 475 fr. + charges. Régence S.A., 2, rue Coulon (côté université), Neuchâtel. Tél. (038) 25 17 25.

A louer à Chézard (Val-de-Ruz)

tout de suite:

appartement de 3 pièces, 3^{me} étage ouest, cuisine agencée, eau chaude générale. Fr. 364.— + charges; pour le 24 septembre 1976 ou éventuellement plus tôt: appartement de 3 pièces, 1^{er} étage est, Fr. 314.— + charges.

Tél. Fiduciaire J.-P. Erard, Trésor 2, Neuchâtel, N° (038) 24 37 91.

NEUCHÂTEL, ch. de Belleruche, à louer pour le 1^{er} avril 1976,

APPARTEMENT DE 4 PIÈCES

avec confort. Cuisine agencée; balcon avec vue; cave et galetas, etc. Loyer: Fr. 593.— au 2^{me} étage Fr. 618.— au 5^{me} étage plus chauffage.

A LOUER

Etude Clerc, notaires
2, rue Pourtalès - Tél. 25 14 69

À LOUER immédiatement ou pour date à convenir, à la place des Halles,

BUREAUX

comprenant 5 chambres, hall, cuisine, cheminée de salon. Ces locaux pourraient convenir à l'usage d'appartement. Chauffage général.

A louer à Neuchâtel, rue des Gouttes-d'Or, dès le 24 mars 1976,

AVEC SERVICE DE CONCIERGE

appartement de 3 pièces

tout confort.

Fiduciaire Leuba & Schwarz
fbg de l'Hôpital 13,
2001 Neuchâtel.
Tél. 25 76 72.

COLOMBIER,
à louer,
1^{er} juillet 1976,

appartement 2 pièces

1^{er} étage, 300 fr. par mois.

Pour visiter:
M^{lle} Mauerhofer, tél. 41 37 54 ou
M. Fasto, concierge, tél. 41 38 67.

Pour traiter:
VERIT, Société Gestion & Immobilière, rue Marterey 34,
1005 Lausanne. Tél. (021) 23 99 51.

Cortailod,

à louer pour le 24 mars 1976,

joli et confortable studio

avec cuisinette, douche, cave, ascenseur, etc.

Loyer mensuel 226 fr., plus acompte sur charges.
Se renseigner pendant les heures de bureau (du lundi au vendredi de 7 h 30 à 12 h, de 13 h à 17 h 15) - Tél. (031) 42 42 26.

A louer à Colombier, immédiatement ou pour date à convenir,

APPARTEMENT 3 PIÈCES

à quelques minutes de l'arrêt du tramway. Situation tranquille. Loyer mensuel 430 fr. + charges.

S'adresser à Fiduciaire J.-P. Erard, Neuchâtel. Tél. (038) 24 37 91.

R. Jobin
Boudry
Tél. 42 17 31

A louer au centre de Colombier bel appartement 3 chambres

avec confort, pour le 24 mars, 359 fr. + charges.

R. Jobin
Boudry
Tél. 42 17 31

A louer à CERNIER tout de suite ou pour date à convenir, appartement

de 3 chambres, confort, Fr. 276.— + 60.— de charges.

DEMANDES À LOUER

Je cherche à louer, éventuellement à acheter,

MAISON, VILLA, FERME

ouest et nord de Neuchâtel, rayon 15 km. Adresser offres écrites à EG 0108 au bureau du journal.

Nous cherchons, tout de suite ou pour date à convenir,

magasin

bien situé, environ 70 à 100 m², pour vente confection dames.

Ecrire à Bieri Textilien AG, Flughafenstrasse 49, 8152 Glattbrugg.

Jeune vigneronne cherche à louer

VIGNE

région Cornaux - Le Landeron.

Adresser offres écrites à DB 0107 au bureau du journal.

Baux à louer au bureau du journal

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé



OFFRES D'EMPLOIS

Garage de la place de Neuchâtel offre place intéressante à

vendeur auto

dynamique et consciencieux, mise au courant éventuelle.

Garage M. BARDO S.A., Neuchâtel. Tél. (038) 24 18 42.

Pour compléter notre équipe, nous engageons

éducatrice d'internat

pour prendre en charge avec d'autres collègues un groupe d'enfants déficients de 6 à 12 ans (mixte). Nous demandons: diplôme ou aptitudes à exercer ce métier.

Nous offrons: conditions de travail et salaire selon convention collective.

Renseignements et offres à la Direction du Centre éducatif, Clos Rousseau, 2088 Cressler/NE. Tél. (038) 47 16 33, (le matin).

O.C.S.A.

cherche

jeune fille ou jeune dame

en qualité de déléguée. Débutante acceptée. Présentation impeccable, personnalité, volonté exigée. Fixe intéressant, commission et frais. Avantages sociaux, ambiance sympathique, uniquement pour rendez-vous, tél. (039) 23 04 03.

Textiles Ambiance S.A., rue des Chansons 37, 2034 Peseux, cherche une

courtepointière

expérimentée.

Tél. (038) 31 34 30.

Diffusion Vente S.A. Rue de l'Hôpital 19, Neuchâtel engage

vendeurs (euses)

débutants (tes) acceptés (ées). Age minimum: 20 ans. Nous offrons à collaborateurs (trices) capables un salaire élevé et des conditions sociales d'avant-garde. Pour un rendez-vous, téléphoner au (038) 24 22 03.

On cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

filles de service

Bon gain.

Hôtel-restaurant de la Chaumière, Peseux. Tél. (037) 61 25 68.

GARAGE SAUTEUR, FRIBOURG

Agence officielle Volvo cherche

MÉCANICIEN DIPLOMÉ

ayant de l'expérience.

Téléphoner pour prendre rendez-vous au (037) 24 67 68.

Importante entreprise du canton de Neuchâtel cherche un

CONSTRUCTEUR en étampes

pour son bureau de construction mécanique

Formation:

Mécanicien de précision, faiseur d'étampes, dessinateur en machines, technicien-constructeur ou titres équivalents, ayant une sérieuse expérience du métier et possédant les aptitudes pour construire des outillages selon des procédés ultra-modernes.

Nous offrons:

- Un emploi stable et les avantages d'une grande entreprise (appartement à disposition).
- Une ambiance de travail saine, dans des locaux modernes, au sein d'une équipe entreprenante.
- Un salaire bien adapté aux capacités du candidat.

Nous garantissons une discrétion absolue, et vous prions de faire vos offres, avec certificats, curriculum vitae et références, sous chiffres 28-900020 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.



SAURER cherche personnel qualifié d'usine

Les personnes qualifiées, avec instruction correspondante et expérience trouveront chez nous un champ d'action intéressant:

Peintres d'automobiles qualifiés

Les intéressés sont priés de prendre contact avec M. Mazenauer, téléphone interne 2761.

Notre service téléphonique (071) 46 13 13) vous informe 24 heures sur les places vacantes dans notre entreprise.

ADOLPH SAURER S.A.

Personalabteilung Betrieb, tél. (071) 46 91 11, 9320 Arbon.

Coop pour vous!

P Son discount viande fraîche

au super-centre



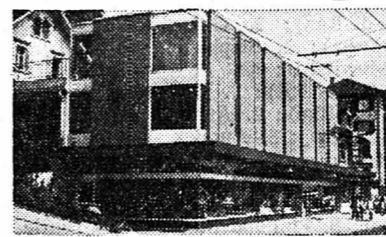
Portes-Rouges 55
Tél. 25 37 21

Masserey

Une aimable attention...

UN TAPIS D'ORIENT

dès Fr. 35.—



Portes-Rouges 131-133
Tél. 25 59 12

PHARMACIE

J. ETIENNE

Produits pour bébés
Parfumerie
Articles de droguerie
Samedi ouvert sans interruption
Service à domicile gratuit
Fermé le lundi matin
Facilités de parking



Portes-Rouges 141
Tél. 25 66 78

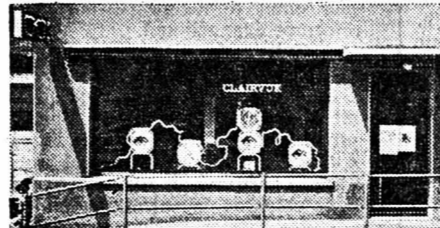
avenue des portes-rouges

CLAIRVUE



NEUCHÂTEL

Bassin 8 (038) 24 07 22
Portes-Rouges 149 (038) 25 79 09



Bassin 8 Tél. 24 07 22
Portes-Rouges 149 Tél. 25 79 09

CUIR ET DAIM

VESTES EN CUIR dès Fr. 175.— pour dames et messieurs
MANTEAUX EN CUIR dès Fr. 295.—
BLOUSONS, VESTES, MANTEAUX en cuir et en daim

IMPORTATION DIRECTE

Si SHOP-IMPORT
Ouvert tous les après-midi



Portes-Rouges 149
Tél. 24 30 65

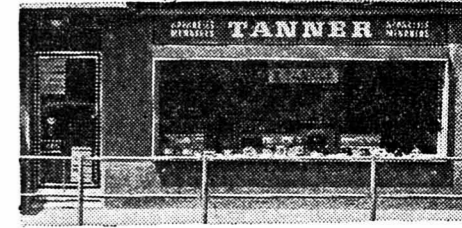
TANNER

Le spécialiste en appareils ménagers

Quelle que soit la marque de votre choix

TANNER

vous la livrera
Non seulement il vend... mais il répare



Portes-Rouges 149
Tél. 25 51 31

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE à l'imprimerie de ce journal

LA CITÉ

LA CITÉ

A notre rayon

CONFECTION DAMES

encore quelques

MANTEAUX 3/4 VÉRITABLE FOURRURE À DÉBARRASSER

LAPIN valeur 380.— soldé **300.—**

RENARD valeur 1400.— soldé **600.—**

RENARD valeur 1700.— soldé **1000.—**

VISON valeur 1700.— soldé **1000.—**



La Cité

AUTORISATION OFFICIELLE DU 15 JANVIER AU 4 FÉVRIER

LA CITÉ

LA CITÉ

LA CHAUX-DE-FONDS

Sur la piste de slalom de La Vue-des-Alpes Excellent départ pour la Coupe Perrier de ski

De notre correspondant :

Avec la saison hivernale, la traditionnelle Coupe de jeunes Perrier a retrouvé le chemin du stade de slalom de La Vue-des-Alpes. Rappelons brièvement que le but de cette coupe est de favoriser et de développer l'esprit de compétition chez les jeunes skieurs et skieuses du Jura. Elle se dispute dans la discipline « slalom géant ». Peuvent y participer tous les adolescents, filles et garçons, de 8 à 15 ans, faisant partie d'un Ski-club affilié à la Fédération suisse de ski ou, pour les moins de dix ans, dont les parents sont membres d'un Ski-club. Cette compétition se déroule en six manches, dont les quatre meilleurs résultats comptent pour le classement final.

La première manche a eu lieu le samedi 10 janvier, dans de très bonnes conditions. Malgré le temps maussade, la piste était en parfait état grâce aux travaux qui avaient été entrepris dans le cadre du « Mémorial Georges Schneider ». Plus de 300 inscriptions étaient parvenues aux organisateurs. Ce qui constitue un record. Le samedi 21 décembre se déroulèrent les éliminatoires pour sélectionner 210 jeunes. Mais seuls 180 d'entre eux peuvent courir par manche.

La deuxième manche a eu lieu samedi dernier. Les autres ont été fixées aux dates suivantes: les 24 et 31 janvier, le 7 février tandis que la finale est prévue pour le 21 février en fin d'après-midi.

Voici les résultats de la première manche :

Catégorie 1 filles (1965-1967) : 1. Carine Aebly (du club de Dombresson);

2. Sandrine Jeanmairet (du club de Colombier); 3. Anne Marchand (Villeret); etc.

Catégorie 1 garçons (1965-1967) : 1. Alexandre Cuhe (Dombresson); 2. Yves von Bergen (La Sagne); 3. Patrick Luchetti (La Chaux-de-Fonds); etc.

Catégorie 2 filles (1962-1964) : 1. Patricia Robert (La Sagne); 2. Isabelle Garin (Val-de-Travers); 3. Martine Clément (La Chaux-de-Fonds); etc.

Catégorie 2 garçons (1962-1964) : 1. Patricia Robert (La Sagne); 2. Isabelle Garin (Val-de-Travers); 3. Martine Clément (La Chaux-de-Fonds); etc.

Catégorie 3 filles (1960-1961) : 1. Dominique Langel (Tête-de-Ran); 2. Anne-Mary Juvet (Val-de-Travers); 3. Anouck Schild (Tête-de-Ran); etc.

Catégorie 3 garçons (1960-1961) : 1. Christian Schwab (Tête-de-Ran); 2. Patrick Aufranc (Bienne); 3. Philippe Matthey (La Sagne); etc.

DEUXIÈME MANCHE

La deuxième manche, qui a eu lieu samedi dernier, a déjà réservé quelques surprises, non en ce qui concerne les premiers de chaque catégorie, mais dans le reste du classement :

Catégorie 1 filles : 1. Carine Aebly (du club de Dombresson) qui totalise 26 points en deux courses; 2. Catherine Vernez (Malleray-Bévilard) avec actuellement 11 points; 3. Anne Marchand (Villeret) 18 points; 4. Sandrine Jeanmairet (Colombier) 18 points; etc.

Catégorie 1 garçons : 1. Alexandre Cuhe (Dombresson) avec un total de 26 points; 2. Michel Hofer (Le Locle) 18 points; 3. Yves von Bergen (La Sagne) 20 points en deux courses; 4.

Patrick Luchetti (La Chaux-de-Fonds) 16 points actuellement.

Catégorie 2 filles : 1. Patricia Robert (La Sagne) 26 points en deux courses; 2. Isabelle Garin (Val-de-Travers) 22 points; 3. Martine Clément (La Chaux-de-Fonds) 18 points.

Catégorie 2 garçons : 1. Gilles Jeanneret (Val-de-Travers) 24 points récoltés en deux manches; 2. Stéphane Charpiloz (Malleray-Bévilard) 9 points; 3. Dominique Perret (La Chaux-de-Fonds) 15 points; 4. Blaise Grezet (La Chaux-de-Fonds) 12 points; 5. Cyril Schwab (Tête-de-Ran) 19 points.

Catégorie 3 filles : 1. Dominique Langel (Tête-de-Ran) 26 points; 2. Anne-Catherine Perret (La Chaux-de-Fonds) 11 points; 3. Anne-Mary Juvet (Val-de-Travers) 20 points; 4. Anouck Schild (Tête-de-Ran) 16 points; etc.

Catégorie 3 garçons : 1. Christian Schwab (Tête-de-Ran) 26 points; 2. Philippe Matthey (La Sagne) 20 points; 3. Maurice Graber (Tramelan) 9 points; 4. Yves Lohri (Le Locle) 13 points; etc.

Précisons que nous avons donné ici le résultat de la deuxième manche avec le total de points pour les deux manches. Toutefois, certains concurrents n'ont participé qu'à une seule course. Il faudra donc attendre les semaines suivantes pour voir se dégager un classement type. Mais d'ores et déjà, quelques favoris ont pris un excellent départ.

Conférence de presse dans la Métropole horlogère Les buts de la Croix-Bleue: accueil et contact personnel

La Croix-Bleue? Tout le monde la connaît, et pourtant peu de personnes savent le travail que les membres de cette association accomplissent tout au long de l'année.

Une fois n'est pas coutume, la Croix-Bleue neuchâteloise a décidé de sortir de l'ombre. Et au cours d'une conférence de presse qui s'est tenue hier après-midi, à La Chaux-de-Fonds, de présenter ses projets de restructuration. Des projets qui n'en sont plus au stade de l'étude.

Une constatation s'en dégage: l'accent est porté avant tout sur le contact personnel. Ce que l'on appelle ici l'accueil. Il appartenait tout d'abord à M. Francis Kubler, de Neuchâtel, agent à plein temps, de rappeler les buts de la Croix-Bleue, fondée il y a 99 ans. L'objectif primordial: rompre la solitude de ceux qui sont soumis à l'alcoolisme. Certes, d'autres sociétés s'en préoccupent aussi, sans oublier les services officiels qui prennent en charge les alcooliques sur les plans médical et social. Mais la Croix-Bleue, en plus, attache une importance à la présence de la parole du Christ, à la prière. Il y a actuellement dans le canton, 25 sections, plus ou moins étoffées, six fanfares et six groupes de jeunes.

Depuis 1954, un agent cantonal est en fonction, rejoint en 1970 par un visiteur (poste à mi-temps) et par un animateur en 1975.

BEAUCOUP DE TRAVAIL

Les activités de l'agent sont multiples: — Contacts personnels avec les alcooliques, dont certains cas sont signalés par le service médico-social, d'autres par les familles, voire par une démarche personnelle. Sans oublier trois pupilles qui ont été confiés à M. Kubler.

— Contacts également avec le home de l'Auvent, à Pesoux, qui s'occupe des post-cures; avec Pontareuse, près de Boudry, une maison de cure dont l'agent est aumônier.

— Visites des sections, animation du groupe d'hommes de Neuchâtel et environs, relations avec les groupements neuchâtelois et romands.

— Information dans le cadre des journées Eglise - Croix-Bleue (M. Kubler étant lui-même pasteur de l'Eglise réformée évangélique).

— Culte de jeunesse, participation aux activités de la Croix-Bleue. Signalons à ce propos qu'un nouveau mensuel sera lancé sur le plan romand prochainement. Il portera le titre de « Rencontre ». Mais l'agent est également confronté à d'autres problèmes, dont celui de la formation continue qui voit des thèmes très actuels être traités: alcoolisme, toxicomanie, etc... Une remise à jour est, dans ce domaine, plus que jamais nécessaire.

— La Croix-Bleue, malgré les organismes officiels, conserve toute sa valeur et sa raison d'être. La collaboration qui existe au niveau de toutes les associations s'occupant de semblables cas, ne relève pas de la concurrence. Nous avons besoin de l'aide de chacun. L'alcoolisme est à la fois un péché et

une maladie. Pour la Croix-Bleue il importe avant tout d'aider et d'apporter, au travers du message du Christ, un soutien, une espérance. La foi en quelque chose de meilleur.

Certes, la base reste la même: évangélisme et tempérance. Mais l'approche est différente. Elle est axée sur l'accueil, sur l'amitié.

TOUT N'EST PAS PERDU

Pour M. Richard Barbezat, de La Côte-aux-Fées, visiteur depuis six ans et qui accomplit sa mission à mi-temps, la tâche n'est pas facile. Il s'occupe principalement des prisons et pénitenciers. Et côtoie quantité d'adultes et de jeunes qui, soit par l'alcool ou de la drogue à l'alcool, se sont retrouvés dans une situation personnelle inquiétante. Le cercle vicieux.

— Notre tâche est d'expliquer que pour eux tout n'est pas perdu. Qu'un accident peut être effacé, si l'on croit à un avenir meilleur.

À côté de ses visites, M. Barbezat s'occupe de la mise sur pied de camps de jeunesse et d'adultes. Fraîchement débarqué dans le cadre de cette réorganisation, M. Raymond Studer, de La Chaux-de-Fonds, assume la tâche

d'animateur. Un poste entièrement financé par les membres de la Croix-Bleue. Ses activités? Animer les sections, préparer celles-ci à l'accueil. Etudier dans les régions l'implantation de groupes d'hommes, lancer dans les grandes localités des « coffee-bar », etc...

— Sur le plan cantonal, va démarrer une « chaîne SOS alcoolisme » qui comportera trois numéros d'appel; 28 personnes, formées spécialement, seront prêtes à répondre à toute demande. Cette initiative, qui sur le plan chaux-de-fonnier, avait très bien marché, est appelée à connaître un retentissement certain. M. Studer n'en est pas resté à ce stade, puisqu'il s'occupe encore de rencontres mensuelles au chalet de La Roche, près des Ponts-de-Martel, de la publicité et de l'information, des groupes de jeunes Croix-Bleue (de 6 à 14 ans), etc...

— Dans quelques mois, un système d'accueil existera dans tout le canton. Nous serons à même, nous l'espérons, de pouvoir répondre à chacun et spécialement aux jeunes qui de plus en plus souffrent de problèmes personnels.

Plus que jamais, conclut l'animateur, la Croix-Bleue a un rôle à jouer, car elle apporte une solution.

Ph. N.

LE LOCLE

Epilogue de la fête cantonale de gymnastique à l'artistique

La section locloise de la Société fédérale de gymnastique a marqué ses 125 ans au cours de trois manifestations importantes: la fête régionale du 1er septembre 1974; la veillée historique à Dixi, le 23 octobre 1975, et enfin la fête cantonale à l'artistique des 13 et 14 septembre 1975. Fête qui fut copieusement arrosée mais qui, néanmoins, fut un succès sportif et financier.

Le point de cette dernière fête fut fait récemment au Terminus, au cours d'une agape présidée par un ancien gymnaste chevronné, M. Henri Eisenring, conseiller communal. Ce dernier releva dans son bref rapport que le grand succès obtenu par la fête cantonale est dû au dévouement et au sens de l'organisation de son comité au sein duquel se trouvaient neuf présidents de section! Il commenta brièvement les résultats sportifs et la nombreuse participation, plus de 300 gymnastes, filles et garçons; une participation rarement atteinte dans de telles fêtes. M. Eisenring loua les nombreuses personnes, membres des commissions, qui ont contribué au succès de la fête.

Les comptes, présentés par M. André Vuilleumier, bouclent avec un bénéfice de plusieurs milliers de francs. Celui-ci remercia tous ceux qui ont contribué au succès de l'entreprise.

M. Roland Dubois, président de la section, est l'insigne plaisir de remettre à M. Henri Eisenring et à M. André Vuilleumier un cadeau sous forme d'un mini-cheval d'arçons dédié pour les immenses services rendus lors des trois manifestations placées sous le signe du 125^{me} anniversaire. Le même présent fut remis à un octogénaire, M. Gottlieb Maurer, vétérinaire fédéral et secrétaire du comité d'organisation. Cette réunion sympathique fut suivie d'une modeste collation.

P. C.

Collisions en chaîne au Crêt-du-Loche

Hier, vers 14 h, M. P. G., des Brenets, circulait du Locle en direction de La Chaux-de-Fonds. A la hauteur de l'immeuble No 25 du Crêt-du-Loche, sa voiture heurta celle de M. E. G., de Neuchâtel, qui, à son tour, tamponna l'arrière de l'automobile conduite par Mme M. M., de La Chaux-de-Fonds. Cette dernière voiture fut alors projetée contre celle de M. M. M., de La Brévine. Ces trois derniers véhicules étaient à l'arrêt, M. M. M. s'étant mis en présélection pour bifurquer à gauche. Les carrossiers de la région ne chômeront pas...

CARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS

Corso: 15 h et 20 h 30, « Un génie, deux associés, une cloche » (12 ans).
Eden: 18 h 30, « Rolls Royce baby » (20 ans); 20 h 30, « Les trois jours du condor » (16 ans).
Plaza: 20 h 30, « Docteur justice » (16 ans).
Scala: 20 h 45, « Emilienne » (18 ans).

DANSE ET ATTRACTIONS

Cabaret Rodéo: 21 h 30 - 4 h.
Le Scotch: 21 h 30 - 4 h.
La Boule d'Or: 21 h 30 - 4 h.
Cabaret 55: 21 h 30 - 4 h.
Chez Jeanine: 21 h - 4 h.

EXPOSITIONS

Musée international d'horlogerie: l'homme et le temps.
Musée paysan des Eplatures: année du patrimoine architectural dans le Jura neuchâtelois.
Musée d'histoire naturelle: coquillages et faune marine.

Musée des beaux-arts: les collections. Galerie du Club 44: François Morelet. Galerie du Manoir: Clea et Onelio Vignando, dessins et sculptures.

Bibliothèque de la ville: les plus beaux livres suisses 1974.

Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.

Pharmacie d'office: Carlevaro, 81, avenue Léopold-Robert, jusqu'à 21 h, en suite tél. 111.

Le Locle

EXPOSITION
Musée des beaux-arts: les collections. Pharmacie de service: Philippin, 27, Daniel JeanRichard, dès 21 h, tél. 117.

Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin traitant, tél. 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

Les Brenets, La Lucarne: 20 h 30, Jacky Bellion, auteur compositeur lyonnais.

Un Chaux-de-Fonnier à l'honneur

Un Neuchâtelois, M. Claude Christe, a été nommé directeur d'un important département de Swissair, au siège central de la société à Zurich. Il est né à La Chaux-de-Fonds, le 5 janvier 1930. Après ses études à Nyon, Bulle et Berne, il a obtenu des diplômes à la Harvard business school et à l'Imède de Lausanne.

M. Christe est entré à Swissair le 1er janvier 1958, comme collaborateur au service des ventes à Zurich.

Puis, il est revenu en Suisse comme chef du développement des ventes au siège central, le 1er juillet 1964. Connaissant bien les Etats-Unis, il a été chargé de la direction de Swissair pour l'Amérique du Nord, à New-York, le 1er janvier 1974. Au début de cette année, il a été appelé à faire partie de la direction du département des ventes. Il s'occupe plus particulièrement de l'élaboration de la politique de vente, des plans de marketing, de la détermination du produit général de l'entreprise et de la conception des relations avec la clientèle et de l'image de Swissair dans le secteur commercial.

GAI - SOLEIL Pension privée pour personnes âgées

Spécialisée en régimes - Soins et vie de famille
J.-P. MEYER, Trois-Portes 4A, NEUCHÂTEL
Tél. 24 64 77

Bernina à la première place

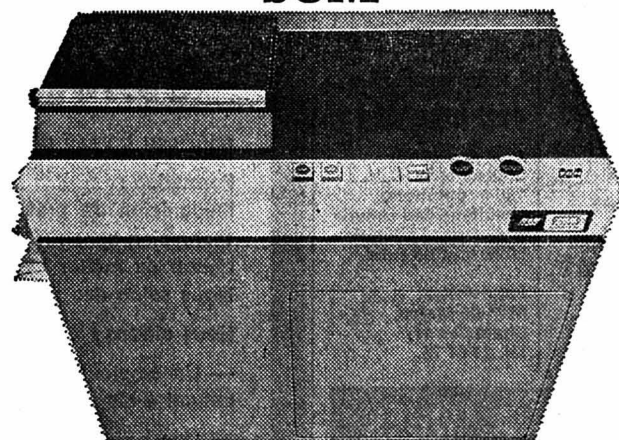


Lors du récent test se rapportant aux machines à coudre zig-zag BERNINA a été la seule à recevoir la meilleure appréciation très bon

La Bernina est donc la machine qu'il vous faut!

Centre de couture BERNINA
L. Carrard, Epancheurs 9
NEUCHÂTEL - Tél. 25 20 25

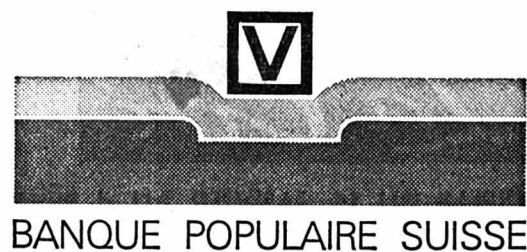
(Inférieur de 80% au prix de neuf) Fr. 1950.- pour l'économicopieur SCM



Mais attention: ne vous imaginez pas un appareil de table, petit et rudimentaire! L'économicopieur est un copieur automatique bien conçu, à l'équipement et aux performances nettement au-dessus de la moyenne: cadence de 1200 copies/heure, idéal pour copier des pages de livres, équipé de 2 chargeurs pour 500 feuilles A4; raccordement à n'importe quelle prise électrique et déplacement sans problème d'un bureau à un autre, grâce à des roulettes. Ajoutons que tous les éléments ont été révisés et que les spécialistes SCM ont minutieusement contrôlé le fonctionnement de l'appareil. Vous bénéficiez donc de la même garantie et du même service après-vente que les autres appareils SCM. C'est vraiment une offre sensationnelle pour les clients habiles calculateurs et prompts à réaliser une bonne affaire. Si vous êtes intéressé, faites-le nous savoir immédiatement, en envoyant simplement cette annonce munie de votre raison sociale et de votre adresse. Une précision: cette offre est limitée à 200 appareils.

SCM
des prix plus avantageux

À découper et envoyer simplement cette annonce, nom et adresse de vos nom et adresse, à:
SCM (Switzerland) SA
Helmstrasse 147, 8001 Zurich
Tél. 01 44 82 22



BANQUE POPULAIRE SUISSE

Banque Populaire Suisse Augmentation de capital 1976 de Fr. 225 000 000 à Fr. 250 000 000

Selon décision de son Conseil d'administration du 27 novembre 1975, la Banque Populaire Suisse augmente le capital social de Fr. 225 000 000 à Fr. 250 000 000, afin d'adapter les fonds propres aux prescriptions légales des banques, vu l'accroissement du volume des affaires. L'augmentation de capital a lieu par l'émission de

50 000 nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de Fr. 500 chacune, Nos. 650 001 - 700 000

Les nouvelles parts sociales, qui seront enregistrées au nom de Immobilien-Gesellschaft Glarus (Imglarus), filiale de la Banque Populaire Suisse, et cédées en blanc par celle-ci, ont droit au dividende dès le 1^{er} janvier 1976 et sont munies des coupons no 38 et ss. En outre, elles sont assimilées entièrement aux anciennes parts.

Un groupe ami de la banque a souscrit et entièrement libéré les 50 000 nouvelles parts sociales. Les nouveaux titres sont offerts en souscription aux détenteurs actuels de parts sociales aux conditions relevées ci-après.

La cotation des nouvelles parts aux bourses de Berne, Bâle, Genève, Lausanne, Neuchâtel, St-Gall et Zurich sera demandée. Seuls les titres cédés en blanc sont négociés.

Offre de souscription

Les 50 000 nouvelles parts sociales sont offertes en souscription aux détenteurs actuels de parts sociales du

21 janvier au 3 février 1976, à midi,

aux conditions suivantes:

1. Le **prix d'émission** est de Fr. 1000 net par part sociale de Fr. 500 nominal; le droit de timbre fédéral d'émission de 2% est acquitté par notre banque.
2. **Proportion**: 9 parts sociales anciennes de Fr. 500 nominal donnent droit à la souscription d'une nouvelle part sociale de Fr. 500 nominal avec droit au dividende dès le 1^{er} janvier 1976.
3. Le **droit de souscription** est exercé contre coupon no 36 des parts sociales anciennes et par la présentation d'un bulletin de souscription à n'importe quel siège de notre banque.
4. La **libération** des nouvelles parts sociales doit avoir lieu jusqu'au 13 février 1976 au plus tard.
5. **Négociation des droits de souscription**: Notre banque est volontiers prête à servir d'intermédiaire pour l'achat et la vente de droits de souscription. Les droits de souscription non exercés jusqu'au 3 février 1976, à midi, perdront leur valeur.

Berne, le 15 janvier 1976

Numéros de valeur:
anciennes parts sociales 132 054
nouvelles parts sociales 132 055

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

122° ANNÉE DU COURRIER DU VAL - DE - TRAVERS

«L'Avenir» de Couvet prépare la cérémonie d'inauguration de ses nouveaux uniformes

La fanfare «L'Avenir» de Couvet a siégé récemment au restaurant de l'Union sous la présidence de M. André Perrin. Sur un effectif de 29 membres, 20 d'entre eux étaient présents. Participe aux délibérations MM. Willy Perrin, Frédy Juvet, Jean-Louis Baillods, membres d'honneur — M. Louis Tondini s'était excusé — ainsi que les membres du comité des équipements, MM. Louis Flury, président, André Dupont, conseiller communal et Auguste Legros.

RAPPORTS D'ACTIVITE

M. Charles Marchand, exerçant ses fonctions de caissier pour la dernière fois. Il a présenté l'état des finances de la société qui sont saines. Cependant de grosses dépenses ont été engagées l'année dernière et celles-ci se soldent par un déficit assez substantiel. Au nom des vérificateurs, M. Robert Borel a proposé d'adopter les comptes présentés, avec décharge au caissier, ce qui fut accepté à l'unanimité.

Le président André Perrin a relevé que 55 répétitions et sorties avaient été

organisées au cours des douze derniers mois. Il a indiqué quelles avaient été les principales manifestations de l'année et a remercié les sociétaires de leur assiduité. Il les a félicités de l'effort fourni lors de la Fête cantonale des musiques au Landeron d'où «L'Avenir» est rentrée avec une couronne aux franges or. Le président a exhorté les membres de la fanfare à poursuivre dans cette voie afin qu'ils puissent obtenir un excellent résultat à la Fête fédérale qui se déroulera en juin prochain à Bienne.

RÉCOMPENSES

Pour trente ans d'activité, MM. Georges Simonin, Robert Borel et Edmond Vuilleumot recevront un cadeau lors du concert organisé en mars prochain en collaboration avec le Maennerchor. M. Willy Marchand, qui totalise 25 ans d'activité, sera proclamé vétéran cantonal à l'assemblée neuchâteloise de l'Association des musiques, le 1er février, à Neuchâtel.

Une première étoile pour cinq ans de sociétariat a été décernée à M. Alain

Schmidt et un gobelet pour aucune absence à MM. Henri Renaud, Jean-Marc Simonin, Alain Schmidt, Pierre Sasso et André Perrin. Quant à la traditionnelle cuillère pour une à trois absences, elle est revenue à MM. André Lebet, Patrick Schmidt, Jean-Paul Humbert-Droz, Eric Humbert-Droz, Thierry Marchand et à Mlle Katia Sandoz. Sous la présidence du doyen de la société, M. Georges Sandoz, l'élection du président a eu lieu. A été confirmé à ce poste, M. André Perrin. Le vice-président est M. Marcel Sandoz, le caissier M. Robert Borel. Mlle Francine Borel est secrétaire-correspondante, M. Georges Simonin, secrétaire chargé de la rédaction des procès-verbaux, M. Patrick Schmidt, huissier, M. Pierre Sasso, archiviste et M. Alain Schmidt, archiviste-adjoint. Le banerier est M. Bernard Moret. Ont été élus vérificateurs des comptes MM. César Locatelli et Michel Nussbaum, M. Jean Spinelli étant suppléant. Par acclamation, M. André Lebet, de Fleurier, a été confirmé directeur, le sous-directeur étant M. René Waegli et le sous-directeur-adjoint, M. André Perrin.

La commission musicale est formée de MM. André Lebet, René Waegli, André Perrin, Michel Nussbaum, Marcel Sandoz, Pierre Sasso et Jean-Marc Simonin. MM. Georges Simonin, Georges Sandoz et André Perrin seront les délégués à l'assemblée cantonale de l'année prochaine; MM. André Perrin et Georges Simonin représenteront la société à l'assemblée de district.

Quant aux délégués à l'Union des sociétés locales, ce sont MM. Bernard Moret et Willy Marchand. Enfin les représentants à l'Ecole de musique instrumentale du Val-de-Travers sont MM. Pierre Sasso et César Locatelli.

VERS UNE GRANDE FÊTE

M. Louis Flury a souligné qu'il ne restait que quatre mois avant l'inauguration des nouveaux équipements et qu'il n'y avait plus tout à fait 2000 billets de loterie à vendre. Pour cette manifestation d'inauguration, fixée au début de mai prochain, «L'Avenir» recevra une musique belge «L'harmonie royale», de Seilles, avec ses majorettes.

Le samedi après-midi aura lieu la réception officielle de cette fanfare, suivie d'un cortège et de la remise officielle des nouveaux équipements par le comité d'organisation. Après un repas en commun, la musique belge donnera un grand concert de gala à la salle des spectacles. Le dimanche matin, journée des mères, il y aura un concert apéritif et un cortège dans les principales rues du village. Avant même qu'une souscription ne soit lancée, a dit M. Charles Marchand, une somme de 1500 fr. a déjà été recueillie grâce à de généreux donateurs dont certains ont tenu à garder l'anonymat. M. Willy Perrin a décidé d'offrir à la fanfare le morceau de choix pour la fête fédérale de Bienne ainsi que les partitions d'une marche. Il a en outre été décidé de continuer, dans l'objectif de Bienne, l'expérience de l'automne dernier en organisant chaque semaine deux répétitions le lundi et le mercredi soir. Pour garantir une meilleure précision au début des répétitions, l'huissier procédera désormais à l'appel, tout retard étant considéré comme une absence, ce qui pourra avoir des conséquences fâcheuses lors de l'attribution des récompenses annuelles. Il faut relever que M. Charles Marchand vient de passer un quart de siècle au comité en qualité de caissier, mais qu'il fut aussi la cheville ouvrière lors de nombreuses organisations, telles que fête cantonale, fête de district, concert et manifestation du centenaire. Des paroles de gratitude lui ont été adressées. Quant au doyen de la fanfare, M. Georges Sandoz, il est âgé de 73 ans et a derrière lui 56 années de musique, soit cinq ans à La Brévine et 51 ans avec «L'Avenir». Après la partie administrative, un repas, réunissant trente convives s'est déroulé dans un ambiance amicale. G. D.

L'année passée, le nombre des décès a été particulièrement élevé à Fleurier

De notre correspondant : Au cours de l'année écoulée, on a enregistré 24 naissances à la police des habitants de Fleurier, ce qui constitue une moyenne honorable! Avec 20 mariages civils célébrés, on est un peu au-dessus de la moyenne, en dépit des unions libres. Le nombre des décès s'élève à 73, ce qui est un triste record, si l'on pense qu'en général celui-ci n'excède pas une cinquantaine dans les années les plus noires. A l'état-civil, on a procédé à une légitimation, alors qu'au 31 décembre, il y avait 2327 feuillets ouverts dans le registre des familles.

Si l'on retourne au siècle passé, on constate que la population totale de la commune était de 3140 habitants alors qu'elle a passé à 3941 au dernier recensement. On pourrait en déduire que la progression a été lente mais constante. Or ce n'est pas le cas, puisque depuis deux ans on enregistre une régression assez sensible du nombre des habitants.

DÉBUT DU DÉVELOPPEMENT

Le développement spectaculaire de Fleurier se situe bel et bien au XIXe siècle. Jusqu'alors il n'avait été qu'un petit village paisible «au milieu de ses eaux limpides et de ses champs fleuris». Il y a 175 ans, on en dénombreait en tout et pour tout que 600 âmes. Ce qui fut particulièrement peur aux Fleurisais, il y a 160 ans, ce fut l'annonce d'une invasion française. «La détresse et l'angoisse furent extrêmes», a-t-on écrit.

DE LA CHINE AU CAOUTCHOUC

Les commandes arrivaient, les maisons d'horlogerie se multipliaient et l'on vit naître à Fleurier certains comptoirs d'horlogerie exclusivement spécialisés dans la montre chinoise. Celles-ci sont devenues maintenant un véritable objet de collection et M. Richard Jacard en possède encore de très beaux spécimens qu'il garde du reste jalousement, mais qu'il prend plaisir à montrer aux connaisseurs. A l'heure actuelle, Fleurier est encore un village essentiellement horloger, tant pour la fabrication des ébauches que des montres complètes ou des branches annexes. Cependant les deux grandes fabriques de verres de montres ont à jamais disparu. A l'exception de l'horlogerie, la succursale d'une grande fabrique de machines de Moutier s'est installée à Fleurier depuis plusieurs années et succédant à une fabrique d'allumettes,

elle aussi fermée, la Société industrielle du caoutchouc s'est particulièrement bien développée et est la seule entreprise du village où le chômage n'a jamais fait son apparition. G. D.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

J'ai regardé vers le ciel et Tu m'as appelé.

Monsieur et Madame Léon Martin-Perrinjacquet, à Môtiers, leurs enfants et petits-enfants :

Monsieur Jean-Paul Martin, ses enfants, Yves, Sandrine et Natacha, et Mademoiselle Malou Hairand, à Môtiers et Neuchâtel ;

Monsieur et Madame Pierre Martin-L'Hôte, et leur fils Emmanuel, à Morgins, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Claude MARTIN

leur cher fils, frère, beau-frère, neveu, oncle, filleul, parrain, cousin, parent et ami, survenu accidentellement dans sa 30ème année, le dimanche 11 janvier, à Cape Town, (Sud-Afrique).

2112 Môtiers, le 20 janvier 1976.

Qu'il est beau de laisser en quittant cette terre, l'empreinte de tes pas sur la route du bien. D'y avoir fait briller le rayon de lumière qui doit servir à tous de guide et de soutien.

L'ensevelissement aura lieu, le jeudi 22 janvier 1976, à Môtiers.

Prière au domicile mortuaire : rue du Château, à 13 heures.

Culte au temple à 13 h 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le Ski-club de Môtiers a le chagrin d'annoncer à ses membres le décès de

Monsieur Claude MARTIN

fils de Monsieur Léon Martin, membre honoraire, et frère de Monsieur Jean-Paul Martin, membre actif.

Pour l'ensevelissement, prière de se référer à l'avis de la famille.

Le comité de la fanfare «L'Ouvrière», de Fleurier, a le très pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Monsieur Charles JACCOUD

membre honoraire et ancien directeur.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

AVIS DIVERS

Fleurier, poissons frais

PROFITEZ FILETS DE PERCHES ET PALÉES

filets de perches frais lac, mer, chaque jeudi de 9 h à 12 heures.

Nouveau local des viandes.

Se recommande : P. Grimm, Yvonand.

Le Syndicat neuchâtelois des corps enseignants a 25 ans

De l'un de nos correspondants :

De loin, en nombre, la plus importante section VPOD d'enseignants de toute la Suisse avec près de 500 membres, le Syndicat neuchâtelois des corps enseignants secondaire, professionnel et supérieur (SNCESPS) fête cette année le 25ème anniversaire de sa création. En effet, avant 1951, il n'existait qu'une seule association : la Société neuchâteloise des corps enseignants secondaire, professionnel et supérieur. Il s'agissait en fait d'un syndicat autonome de type corporatif, non rattaché à une fédération syndicale ou à l'Union syndicale suisse.

MARQUE D'EFFICACITE

Dès la fin de la guerre, cette association cherchait à obtenir une revalorisation des traitements qui, rappelons-le, étaient particulièrement bas à cette époque. Soumis au référendum financier obligatoire, un premier projet fut rejeté par le peuple en 1950. Ce fut un échec dont on ne tarda pas à tirer une leçon décisive : le syndicat corporatiste d'alors, conscient de son isolement et, partant, de son manque d'efficacité, décida à une importante majorité de s'affilier à

la Fédération suisse du personnel des services publics (VPOD).

APPUI DE TOUS LES SYNDIQUES

En février 1951, le Syndicat neuchâtelois des corps enseignants secondaire, professionnel et supérieur, le SNCESPS, était donc créé et devenait l'une des 199 sections de la VPOD, elle-même rattachée à l'Union syndicale suisse. Le SNCESPS pouvait désormais compter sur l'appui de tous les syndiqués, d'autant plus qu'il faisait aussi partie du Cartel cantonal neuchâtelois VPOD. Grâce à cette solidarité, en 1952, la revalorisation des traitements, à l'origine de la création du SNCESPS, était acceptée par le peuple!

Une manifestation marquera cette année le 25ème anniversaire de ce syndicat des enseignants, certainement le 25 septembre. Un certain nombre d'invitations officielles ont déjà été lancées, mais tous les membres de la section pourront prendre part à cette journée commémorative. Les jubilaires et les enseignants syndiqués depuis plus de 25 ans seront gracieusement conviés au repas qui constituera la partie centrale de la manifestation.

LA CÔTE-AUX-FÉES

Départ de l'ancien président de la commission scolaire

(c) Lors d'un repas réunissant la commission scolaire, les inspectrices et le corps enseignant, ladite commission a pris congé de son ancien président, M. Richard Barbezat. Celui-ci a fait partie de l'autorité scolaire pendant 16 ans, dont 12 à la présidence, soit de 1960 à 1968, puis de 1972 à l'année dernière. C'est Mme Cosette Pezzatti qui a pris dès lors cette charge.

Par l'entremise de M. Philippe Piaget, conseiller communal, des remerciements ont été apportés au nom de la commune et de la commission scolaire, puis des souvenirs d'école furent évoqués. M. Barbezat fut sensible à toutes ces marques d'affection et de reconnaissance. Pour clore la soirée, il projeta une série de diapositives illustrant son actualité ministérielle de visiteur de la Croix-Bleue auprès des détenus, à Witzwil en particulier.

COUVET

Un départ à l'hôpital

(c) Sœur Aline Maillefer, de l'institution des diaconesses de Saint-Loup, a assuré durant plus de huit ans la conduite d'une division de 24 lits à l'hôpital du Val-de-Travers à Couvet. Elle s'est vu confier un nouveau poste et quittera incessamment le village.

Le comité administratif de l'hôpital, prenant congé de sœur Aline a souligné la haute conception qu'elle a de sa vocation au service des malades et l'empressement dont elle a toujours fait preuve lorsqu'on faisait appel à sa collaboration. Le comité lui a donc exprimé ses regrets causés par son départ et manifesté sa reconnaissance pour sa fidélité à l'hôpital de Couvet et à la population et lui a remis un souvenir tangible en témoignage de gratitude.

VAUD

YVERDON

Tribunal correctionnel : condamné pour vol

Le tribunal correctionnel d'Yverdon, présidé par M. François Meylan, a condamné D.D. pour vol et pour violation d'obligation d'entretien à la peine de trois mois de prison ferme, moins 72 jours de préventive. Divorcé, le prévenu devait assurer l'entretien de ses trois enfants. Ne remplissant pas ses obligations, il avait été condamné une première fois le 10 juin 1975 à une peine d'un mois de prison ferme. Récidivant néanmoins, il doit à ce jour une somme d'environ 6000 fr. à sa femme qui avait déposé plainte. Alors qu'il venait de purger sa peine, se trouvant démuné de ressources, il s'introduisit à Yverdon dans une maison où il s'empara d'une somme d'environ 3000 fr., 421 ff., et 65,000 livres, ainsi que de divers objets. Alors qu'il quittait les lieux, il fut intercepté par une patrouille de police, et le produit du vol put être restitué à son propriétaire.

Vingt jours de prison pour ivresse au volant

(c) Le tribunal de police d'Yverdon, a condamné G.D. pour conduite de véhicule en état d'ivresse à 20 jours de prison ferme. Il a déjà été condamné à deux reprises pour ce chef d'accusation. Alors qu'il circulait en ville d'Yverdon, l'accusé avait été intercepté par une patrouille de police, alertée par un téléphone anonyme.

Malfaiteur écroué

(c) Un ancien habitant d'Yverdon, récidiviste, recherché pour escroquerie, vol, et faux dans les titres, sans domicile connu, vient d'être arrêté à Lausanne. Il était recherché par le juge informateur d'Yverdon. Il est actuellement incarcéré au Bois-Mermet.

VILLARS-BURQUIN

Nonagénaire fêté

(c) Le doyen de Villars-Burquin, M. Oscar Werder a été fêté pour ses 90 ans par la Municipalité qui lui a remis une caisse de bonnes bouteilles. Il vit chez sa fille Mme Lucie Méan et jouit d'une excellente santé.

L'homme dans le temps L'inutile, une nécessité

C'est un paradoxe sans doute! et pourtant, qui de nous n'a pas réalisé une fois ou l'autre que l'inutile est une nécessité?

La société moderne protège l'individu par des mesures de sécurité sans cesse revues, corrigées, renouvelées. On tente d'accorder à chacun la possibilité de vivre décemment, si ce n'est confortablement.

Mais on ne peut offrir à l'homme de ce temps, le moyen d'étancher sa soif ancestrale et toujours dévorante d'autre chose... de quelque chose de meilleur, de plus beau, de plus élevé! On ne peut plus lui accorder le temps de se retrouver face à face avec lui-même, avec son for intérieur, ses problèmes et ses aspirations. Il faut aller de plus en plus vite, calculer le meilleur rendement, envisager de nouvelles formes de production. Mais l'humain, cet être habité d'aspirations légitimes, où est-il et que devient-il dans cette course démentielle? Au cours d'activités de plus en plus frivoles, de courses contre la montre, que deviennent sa pensée, son besoin de réflexion, de méditation? C'est là que l'inutile, du moins ce que le monde qualifie d'inutile se révèle être une impérieuse nécessité. Une besogne accélérée ne peut pas être un travail authentique parce que nous ne pouvons pas y mettre notre réflexion, notre engagement, notre création.

On peut bien être pour quelques heures, le rouage anonyme d'une entreprise, le numéro nécessaire d'une

chaîne de vendeuses dans de grands magasins, l'auxiliaire indispensable d'une équipe de bureau ou de personnel soignant, on n'en demeure pas moins un être humain, différent des autres, unique au sein de la collectivité!

Un être aux goûts et besoins personnels, qui a droit à sa part de vie intérieure, de loisirs pour penser, méditer, créer. Sa part d'inutile qui est en réalité une part essentielle et nécessaire. Et cette part nous devons tendre de toutes nos forces à la sauvegarder au sein de l'agitation quotidienne.

Une île où l'on cultive la beauté, l'inutile, le superflu, mais où pousse aussi la plante nécessaire et rafraîchissante de la pensée, du recueillement et de la reconnaissance.

Tout se conjugue pour nous ravir ce vaste domaine; celui de l'intérieur sans lequel nous ne pouvons rester des êtres humains à l'âme vivante, à l'esprit éveillé et au cœur compatissant.

La balance qui pèse les vérités essentielles n'a jamais été si bien dissimulée! Pouvons-nous trouver sa retraite, pour vivre pleinement ce que certains qualifient d'inutile, de dépensé, sans intérêt et sans rapport!

Ce qui, à travers le temps, demeure une urgente nécessité: l'épanouissement de la vie intérieure de l'homme et son ascension spirituelle.

Anne des ROCAILLES

MÔTIERS

Le tribunal va émigrer

(sp) A compter de la semaine prochaine, toutes les audiences du tribunal pénal et civil, se tiendront au collège de Môtiers pendant que seront entrepris les travaux de rénovation et de modernisation d'une partie de l'hôtel de district. Ces travaux dureront plusieurs mois.

Chronique du Val-de-Ruz

Au tribunal de police du Val-de-Ruz Nombreux jugements après des accidents de la circulation

De notre correspondant :

Le tribunal de police du district du Val-de-Ruz a siégé hier matin à Cernier sous la présidence de Mme Ruth Schær-Robert assistée de M. Marc Monnier, greffier-substitut.

M. J. circulait au volant de son automobile de Cernier en direction de Fontaines. Il s'était déplacé sur le centre de la chaussée pour dépasser un cyclomoteur lorsqu'il fut surpris par un groupe de piétons difficilement visible à cet endroit. Pour les éviter, il donna un brusque coup de volant, ce qui eut pour effet de lui faire perdre la maîtrise de son véhicule qui sortit de la route et termina sa course contre un arbre. Il est con-

damné à 90 fr. d'amende et à payer 85 fr. de frais.

QUI A RAISON ?

M. B. circulait au volant de la fourgonnette de son employeur sur la route de La Vue-des-Alpes, en direction de Neuchâtel. Il dépassait un camion lorsque son véhicule fut heurté à l'arrière par la voiture de M. J. Les deux conducteurs se rejettent la responsabilité de l'accident. M. B. affirme qu'il était déjà engagé lorsque M. J. a entrepris de le dépasser en troisième position tandis que M. J. prétend, au contraire, que M. B. a déboîté alors que lui-même avait déjà commencé sa manœuvre de dépassement. Aucun élément décisif n'étant apporté pour éclairer les circonstances de l'accident, l'affaire est renvoyée à une nouvelle audience.

BÉNÉFICE DU DOUTE

En faisant un tour sur route, l'automobile de S. D. a heurté un véhicule parqué en bordure de la chaussée, rue des Esserts, à Chézard. La conductrice n'a avisé ni la propriétaire de la voiture endommagée ni la police. Quelques renseignements permirent à la police de découvrir la fautive. Lors de son interrogatoire, elle déclara qu'elle avait bien

ressenti un choc mais qu'étant sortie de sa voiture pour voir s'il en était résulté des dégâts, elle n'en avait remarqué aucun. Mise au bénéfice du doute en ce qui concerne le délit de fuite, S. D. est condamnée pour les autres infractions à 50 fr. d'amende et au paiement de 30 fr. de frais.

R. B. descendait la route de La Vuedes-Alpes au volant de son automobile. Peu avant le virage de l'Aurore, le conducteur de la voiture qui le précédait ayant dû freiner, R. B., qui n'avait pas gardé une distance suffisante, ne parvint pas à immobiliser à temps son véhicule en raison de la chaussée enneigée et verglacée. Il est condamné à 50 fr. d'amende et à payer 50 fr. de frais.

CARNET DU JOUR

Pharmacie de service: Piergiovanni, Fontaines dès 18 h 30.

Permanence médicale: votre médecin habituel.

Ambulance: tél. 53 21 33. Aide familiale: tél. 53 10 03. Dans: Les Geneveys-sur-Coffrane, Le Grenier, tous les jours sauf le mardi.

VILLIERS

Bel anniversaire

(c) La doyenne de Villiers, Mme Marie Cuhe-Burger, a fêté hier son 90ème anniversaire. Jouissant d'une bonne santé, l'alerte nonagénaire a été fêtée par sa famille et ses amis. Les autorités communales lui ont également remis une petite attention au cours d'une visite.

EXPERTISE DE VOTRE VOITURE!

La remise en état de votre véhicule pour l'expertise à des prix avantageux sera exécutée rapidement grâce à nos appareils de contrôle ultra-modernes.

DEVIS SUR DEMANDE

Nous exécutons également tous les travaux de carrosserie et de peinture.

GARAGE - CARROSSERIE
FRANCO-SUISSE
Les Verrières (038) 66 13 55.

SOCIÉTÉ D'EMULATION

Salle de spectacles - COUVET

Vendredi 30 janvier 1976, à 20 h 15

Le Théâtre BOULIMIE, de Lausanne, présente

CRIZZ

spectacle d'humour de Lova GOLOVITCHNER avec Martine Jeanneret et Samy Benjamin.

Location: Pharmacie Bourquin, Couvet, tél. (038) 63 11 13.

Prix des places : 8.—, 10.— et 12 fr. (réduction de 2 fr. aux membres et aux jeunes).

Ce spectacle avait été annoncé, par erreur, le samedi 31

JURA - JURA

Effervescence intellectuelle dans le futur canton Projet de Constitution d'un bibliothécaire

De notre correspondant :

Dans deux mois, la Constituante se mettra au travail. On sait déjà qu'elle ne partira pas à zéro, puisque l'Ordre des avocats jurassiens a préparé un très intéressant projet de Constitution qui pourra servir de base aux discussions. Le groupe « Bélier » de son côté a fait connaître ses conceptions de la Charte fondamentale du nouvel Etat jurassien. Son projet contient aussi pas mal d'idées nouvelles intéressantes. Enfin, l'Association des jurassiens de l'extérieur a d'ores et déjà fait connaître ses revendications et émet quelques idées qu'elle demandera aux partis jurassiens de cautionner.

Ajoutons que, sous l'égide du Rassemblement jurassien, un « comité de coordination » est à l'œuvre depuis plusieurs mois. Il essaie de déblayer au maximum le « Terrain », en déterminant d'une part les principes sur lesquels les partis peuvent se mettre d'accord et, d'autre part, ceux qui donneront lieu à des débats. But de l'exercice : raccourcir au maximum les travaux de la Constituante afin d'avancer le plus possible l'avènement du nouvel Etat, ce qui, dans le climat politique actuel, sera bénéfique autant pour l'ensemble de la Confédération et du canton de Berne que pour les districts directement intéressés.

LES IDÉES MURISSENT

Mais les groupements politiques ne sont pas seuls à préparer l'Assemblée

constituante et à « mûrir » des projets de Constitution. Certains particuliers aussi, dans la solitude de leur cabinet de travail, rêvent d'un Etat conforme à leurs conceptions personnelles. Tel M. André Lachat, bibliothécaire municipal à Porrentruy, qui vient de faire parvenir aux groupements et aux hommes politiques du Jura un « projet succinct de Constitution ». Agé d'un peu plus de 50 ans, M. Lachat a fait des études universitaires en lettres et, comme tout Ajoulot digne de ce nom, c'est un passionné de politique. Il a donc jugé bon de lancer dans le débat quelques idées personnelles. Les principales caractéristiques de son projet nous paraissent être les suivantes.

Le préambule commence par une évocation du nom de Dieu, ce qui n'est pas le cas des autres propositions publiées jusqu'à présent. Le peuple du Jura, pour M. Lachat, devra avoir « le maximum d'autonomie », ce sera « une République démocratique et conventionnelle ». Le parlement sera composé de deux Chambres aux pouvoirs différents : un Grand conseil de 30 députés représentant l'ensemble du canton et élu à la proportionnelle, et une « Chambre des communes » représentant les régions ou grandes communes, élue à la majorité simple. Chaque région n'aura qu'un représentant à cette Chambre qui aura 15 à 20 membres. Les deux Chambres siègeront ensemble, mais voteront séparément. Quant au pouvoir exécutif, ce

sera un Conseil d'Etat composé de cinq membres, Conseil non collégial.

M. Lachat prévoit lui aussi la séparation entre l'Eglise et l'Etat. Toutes les associations ecclésiastiques, de même que celles qui professent l'athéisme, seront reconnues. Autres propositions déjà faites, auxquelles adhère le bibliothécaire de Porrentruy : la citoyenneté accordée à 18 ans, le droit de vote en matières communales et cantonales aux étrangers. Innovation : en plus des assurances traditionnelles (y compris maternité et chômage), une « assurance jeunesse ». Enfin un tribunal constitutionnel de cinq membres formé de juristes, qui doit décider de la Constitutionnalité des lois et de la légalité des décrets. Le projet « Lachat » accorde une grande autonomie aux régions.

A LA VEILLE DE GRANDES DÉCISIONS

A deux mois des élections à la Constituante, le futur canton du Jura est en effervescence. Les partis politiques préparent leurs listes de candidats à la Constituante. Simultanément, ils dressent les dossiers de leurs revendications. Les particuliers « mûrissent » eux aussi personnellement le problème. On en discute en groupes et en famille. Le tout, par bonheur, dans un climat absolument serein. On est manifestement à la veille de grandes heures et de grandes décisions, et chacun, les groupements comme les individus, en est conscient. **BÉVI**

Adjudication de travaux routiers : pas de priorité aux entreprises régionales

De notre correspondant :

En novembre 1975, le député Michel Gury, de Vicques, avait déposé une question écrite concernant l'attribution des travaux routiers. On constate dans le Jura, disait-il, que de nombreuses entreprises étrangères à la région effectuent des travaux de terrassement et de génie civil adjugés par l'Etat. Aux Franches-Montagnes notamment, un important travail n'a pas été confié à une entreprise du Noirmont, qui aurait pourtant présenté la soumission la plus basse. A La Ferrière, c'est un entrepreneur chaux-donnion qui réalise des travaux subventionnés. L'auteur de cette intervention parlementaire invitait le Conseil exécutif à donner les raisons de ces choix, et à fournir l'assurance que de tels faits ne se reproduiraient plus. En période de récession, selon le député Gury, il devrait être tenu compte en priorité des entreprises des régions concernées.

Le Conseil exécutif vient de répondre à cette question. Pour lui, il n'est pas question que les entreprises locales ou régionales soient avantagées. Lors de l'adjudication des travaux, dit le gouvernement bernois, sont exclus de prime abord du concours d'offres, les entreprises inaptes, celles qui ne remplissent pas leurs obligations vis-à-vis de l'Etat ou qui ne respectent pas les conventions collectives. Des autres offres, on ne retient que la plus avantageuse, soit celle qui semble la plus valable parce que le prix proposé est considéré comme raisonnable compte tenu de tous les autres éléments qui entrent en considération. Toutes les offres doivent être examinées avec la même attention. Il existe des instructions spéciales préconisant l'exclusion d'offres qui présentent le caractère de sous-enchères et risquent à la longue de porter préjudice aux entre-

prises saines et de mettre en péril la paix du travail.

L'ordonnance sur les soumissions ne prévoit pas que les entreprises régionales doivent être avantagées, poursuit le gouvernement. Maintes fois, il a été constaté que des mises au concours ouvertes aux seules entreprises de la région, voire de la localité, entraînent de fâcheuses répercussions. Elles conduisent inéluctablement à des contre-mesures de la part des cantons ou des régions voisines. En outre elles faussent les rapports de concurrence et favorisent l'apparition de prix particuliers, souvent injustifiés. Les entreprises valables qui ont leur siège dans la localité où doivent être réalisés les travaux mis en adjudication ne sont pas tributaires des mesures de protections particulières. Elles ont l'avantage de connaître les conditions locales et de jouir de l'absence de frais de transport des matériaux et des ouvriers.

L'avis du gouvernement bernois Projet d'élevage intensif de lapins à Nods : les prescriptions devront être respectées

Dans un message adressé au groupe de protection de l'environnement du Port, le gouvernement bernois donne l'assurance que le permis de construire pour l'exploitation d'élevage de lapins à l'engrais prévue à Nods, ne sera attribué que lorsque toutes les conditions requises par la loi seront entièrement satisfaites, en particulier au titre de la planification, de la protection des sites et des eaux, de l'hygiène des viandes et de la protection des animaux.

Le groupe de protection de l'environnement est d'avis que l'exploitation souterraine prévue, qui devra produire 80.000 lapins de boucherie par année, contrevient aux règles de la protection des animaux, notamment à l'article 5 (élevage dans l'obscurité) du nouveau

projet de loi sur la protection des animaux.

L'ESPRIT DE LA NOUVELLE LOI
Vu les avis parvenus jusqu'ici dans le cadre de la procédure de consultation sur la nouvelle loi, le Conseil exécutif présume toutefois que cet article n'obtiendra pas force de loi dans sa présente teneur. Notamment, l'interdiction générale des planchers à claires-voies et de l'élevage dans l'obscurité paraît faire l'objet d'une définition trop générale pour répondre à tous les cas concrets. Il faudrait édicter dans les dispositions d'exécution des prescriptions spéciales concernant l'élevage dans l'obscurité de lapins et animaux similaires. L'élevage dans l'exploitation à Nods s'effectuerait dans des locaux à éclairage artificiel, ce qui, même selon le nouveau projet de loi sur la protection des animaux, ne serait pas interdit.

En outre, d'après les études scientifiques du comportement, le lapin est un animal crépusculaire et nocturne. La viande de lapin produite par l'exploitation estime encore le gouvernement bernois ne serait pas nuisible à la santé des consommateurs, car l'élevage et la nutrition des animaux seraient soumis aux conditions d'hygiène les plus modernes. L'abattage, la préparation, l'entreposage et le transport sont aussi subordonnés à des prescriptions très strictes. Les déchets d'abattage seraient transportés à l'usine d'incinération de Lyss.

PETITS ÉLEVEURS MENACÉS
Des « fabriques d'animaux » qui produisent indépendamment du sol, c'est-à-dire sans base fourragère en propre, ne concordent pas, selon l'avis du gouvernement, avec la conception de la politique agricole du canton. Si d'autres exploitations de ce genre étaient créées, les petits éleveurs encourraient des désavantages. Mais actuellement, il n'existe pas de base légale pour interdire de telles exploitations.

Le permis de construire et d'exploitation ne peut pas, pour des raisons juridiques, être différé jusqu'à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi fédérale sur la protection des animaux, comme le propose le groupe de protection de l'environnement de Port. Les autorités sont tenues de traiter cette affaire en temps utile. « Toute autre manière de procéder équivaldrait à un déni de justice ».

ciel, ce qui, même selon le nouveau projet de loi sur la protection des animaux, ne serait pas interdit.

En outre, d'après les études scientifiques du comportement, le lapin est un animal crépusculaire et nocturne. La viande de lapin produite par l'exploitation estime encore le gouvernement bernois ne serait pas nuisible à la santé des consommateurs, car l'élevage et la nutrition des animaux seraient soumis aux conditions d'hygiène les plus modernes. L'abattage, la préparation, l'entreposage et le transport sont aussi subordonnés à des prescriptions très strictes. Les déchets d'abattage seraient transportés à l'usine d'incinération de Lyss.

PETITS ÉLEVEURS MENACÉS
Des « fabriques d'animaux » qui produisent indépendamment du sol, c'est-à-dire sans base fourragère en propre, ne concordent pas, selon l'avis du gouvernement, avec la conception de la politique agricole du canton. Si d'autres exploitations de ce genre étaient créées, les petits éleveurs encourraient des désavantages. Mais actuellement, il n'existe pas de base légale pour interdire de telles exploitations.

Le permis de construire et d'exploitation ne peut pas, pour des raisons juridiques, être différé jusqu'à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi fédérale sur la protection des animaux, comme le propose le groupe de protection de l'environnement de Port. Les autorités sont tenues de traiter cette affaire en temps utile. « Toute autre manière de procéder équivaldrait à un déni de justice ».

FRIBOURG

Films politiques à l'université Le rectorat déplore l'expulsion de deux inspecteurs de la sûreté

Dans « FAN-L'EXPRESS » de samedi dernier, nous avons relaté les événements qui se sont déroulés le 15 janvier dans les locaux universitaires, lors de la projection de deux films politiques, projection suivie d'un « débat ». Le rectorat a envoyé à ce propos le communiqué que voici :

« Le 15 janvier, le Ciné-club universitaire — qui réunit, des membres de l'université et d'autres personnes — a organisé une séance publique à l'Auditoire « B » de Miséricorde. Cette manifestation devait comporter la présentation de deux films sur les Palestiniens et sur l'Angola, ainsi qu'un débat ouvert à toutes les opinions. Dans un esprit d'équilibre avec la récente manifestation organisée à Miséricorde, par une association extra-universitaire, à propos d'Israël, le rectorat avait accepté cette location publique. Il avait communiqué par écrit aux organisateurs toutes les réserves nécessaires, notamment quant aux autorisa-

BIENNE - BIENNE

« Il est hors de question que la filiale de GM en Suisse ferme définitivement ses portes »

Mais se maintiendra-t-elle à Bienne ou à Studen ?

De notre correspondante :

L'annonce de la mise en vente du complexe total de General Motors de Bienne préoccupe les autorités communales ainsi que les 500 employés de GM Suisse à Bienne et à Studen (notre édition de lundi). A la suite des licenciements massifs de l'été dernier, de nombreuses personnes avaient été déplacées à Studen, déplacement qui « gonfle » quelque peu ce département. A ce propos, une rumeur publique circule depuis décembre dernier et se fait insistante dans certains milieux généralement bien informés : il y aurait encore 140 licenciements prévus au programme pour l'été.

FAN-L'EXPRESS a demandé à la direction de la GM des précisions sur ces problèmes qui ne sauraient laisser aucun Biennois indifférent. C'est le chef de presse, M. Jean-Claude Villard, qui a donné les indications suivantes.

C'est normal que GM, par voie d'annonces, mette en vente l'ensemble du complexe biennois. En revanche, il est hors de question que la filiale de GM en Suisse ferme définitivement ses portes. Nous maintiendrons nos services de vente, de livraison de pièces détachées, d'appareils électro-ménagers etc... Il est également certain que nous resterons dans la région.

La question qui intéresse les Biennois et leurs autorités est de connaître le choix que fera la GM : Bienne ou Studen ? A ce sujet, M. Villard précise :

— Au stade actuel des négociations de vente, il est impossible de donner des précisions. Nous cherchons un acheteur ou un locataire pour le complexe biennois. Le maintien de nos bureaux biennois dépendra largement du désir du nouvel acquéreur. Si ce dernier ne s'intéressait qu'à une partie du complexe biennois, il est probable que nous en garderions l'autre. Cela ne dépend pas de nous. Toutefois je peux dire que GM en Suisse aurait beaucoup de plaisir à rester dans les locaux actuels. Enfin la mention dans l'annonce de « La grosse entreprise qui est intéressée à la location d'une importante partie des immeubles et qui garantit ainsi une location à long terme », se rapporterait en fait à GM elle-même prête à continuer à louer une partie des locaux. Il n'y a donc actuellement pas, semble-t-il, d'acquéreur définitif, et la grosse entreprise en question ne serait donc pas les transports publics de Bienne, ainsi qu'on pouvait le supposer tout d'abord.

LICENCIEMENTS ?

Concernant la rumeur sur les licenciements, M. Villard ajoute :
— Aucun licenciement n'est prévu à

l'heure actuelle, pourtant il n'y a pas de fumée sans feu. Il est bon que nos services se trouvent légèrement super-dotés, mais pas de l'ordre de grandeur de 140 personnes dans le but de ne pas créer de climat d'inquiétude dans cet établissement, la commission d'entreprise de Studen a fait part aux ouvriers et employés de cette situation. Ainsi avon-nous recommandé à tous ceux qui trouveraient une bonne place ailleurs de saisir l'occasion au vol.

Selon les informations de M. Villard, c'est à Studen surtout que le problème se pose en fonction de l'organigramme actuel de la GM.

Du côté des autorités, le maire Fritz Staehli n'a pas été mis au courant de la mise en vente concrète du complexe.

En revanche, dit-il, nous sommes en contact étroit avec la GM, surtout depuis la catastrophe de l'été dernier GM nous a fait part à la mi-août et qu'elle chargerait un agent immobilier de trouver de nouveaux locataires ou acheteurs pour les installations biennoises.

Le maire aimerait voir succéder à la GM une autre entreprise de production qui garantirait de nouvelles places de travail, d'une part et d'autre part, une régie fédérale. Comme dernière solution, il prône l'utilisation partielle des locaux pour les besoins des transports publics. Le maire était lui aussi au courant des bruits concernant des licenciements, « mais l'objet n'a pas encore été traité au Conseil municipal ».

Marlise ETIENNE

Route Cerlier - Anet Collision frontale : deux blessés

(c) Dans la nuit de lundi à mardi vers 22 h, un grave accident de la circulation s'est produit sur la route secondaire Cerlier - Anet. Un automobiliste remarqua trop tard trois piétons qui circulaient sur le côté droit de la chaussée. Il dut faire une brusque manœuvre pour les éviter. Au même instant une voiture arriva en sens inverse, la collision frontale fut inévitable. Les deux conducteurs subirent d'assez graves blessures (jambe cassée, fracture du crâne) et furent transportés à l'hôpital. Les deux voitures sont totalement démolies. Les dégâts s'élèvent à 8000 francs environ.

Plainte collective des détenus de Thorberg

Trente-trois détenus du pénitencier de Thorberg ont déposé une plainte collective auprès de la direction de la police du canton de Berne afin d'obtenir la suppression immédiate des volets fixés qui masquent la vue devant les fenêtres des cellules du vieux bâtiment. Dans cette plainte, remise hier par l'« Action prisons », les détenus se réfèrent à la convention européenne des droits de l'homme et aux règles minimales édictées par le Conseil de l'Europe en matière de traitement des détenus. La présence de ces volets, affirment-ils, violent ces règles auxquelles la Suisse aussi s'est engagée à se conformer.

Les signatures ont été transmises par l'intermédiaire de l'« Action prisons », indique un communiqué publié hier, car une pétition appuyée par 80 signatures demandant la suppression de ces volets, et déposée en novembre dernier, « a été tuée par les organes responsables ».

VAUD - VAUD - VAUD

Sévères réquisitions du ministère public dans l'affaire de brigandage au tribunal de Payerne

De notre correspondant :

A la reprise de l'audience, hier matin, le représentant du ministère public, M. Jaccard, a prononcé son réquisitoire. Il a admis d'emblée que pour J.G., le moins chargé des prévenus, une amende suffirait. Quant aux trois autres, il a estimé que leur responsabilité était entière et que les actes de brigandage et autres délits devaient être retenus. Il a regretté qu'aucune des victimes n'eût été en mesure de leur infliger une sévère correction. Il a demandé au tribunal

d'être particulièrement sévère à l'égard de M. D.S. et de O.G., la peine pouvant être réduite pour J.-M.Dt. Il n'y a pas de circonstances atténuantes à retenir à l'égard des trois principaux accusés. Il a souligné que le seul geste de compassion est venu non des prévenus, mais d'une des victimes pourtant huit fois attaquées...

Il a donc requis pour brigandage qualifié, vols en bande, etc., une peine de six ans de réclusion pour M. Ds et O.G. et de cinq ans pour J.-M.Dt, ne réclamant qu'une amende de 200 fr. pour J.G. En outre, il a demandé l'arrestation immédiate des accusés O.G. et J.-M.Dt.

Inutile de dire que ces réquisitions sévères et jugées excessives ont provoqué une vive réaction du défenseur des frères G. et de Dt. Après avoir affirmé que le cas de J.G. n'aurait jamais dû dépasser le stade du juge informateur, il a demandé l'acquiescement de son client. En revanche, tout comme le représentant du Ministère public, il a regretté l'abandon de châtiments corporels en ce qui concerne les autres prévenus. Après avoir examiné les différents cas, il a admis le vol en bande, mais non le brigandage. Il a relevé que l'expertise psychiatrique a reconnu une responsabilité restreinte à ses clients G. et Dt. Il a demandé en conséquence au tribunal de les condamner à une peine pouvant être assortie du sursis.

Le défenseur de Ds avait une tâche difficile car son client était récidiviste et depuis plus d'une année en détention

préventive à la prison du Bois-Mermet. Avec beaucoup d'humanité, il a montré que son client a eu une enfance malheureuse. Il a relevé qu'il n'a participé qu'à une petite partie des délits commis et qu'en aucun cas il n'a été le chef de bande, n'étant arrivé qu'une année après. Le défenseur s'est insurgé contre le rapport d'expertise du psychiatre, qui lui a paru erroné car il émet des conclusions fausses. Il a soutenu fermement que la responsabilité de son client était diminuée. D'autre part, celui-ci souffre d'une immense carence affective. En conclusion, M. Burnand a demandé au tribunal d'infliger à son client une peine de beaucoup inférieur aux réquisitions du procureur général et de tenir compte de son repentir sincère, ainsi que de sa conduite exemplaire en détention préventive. Une longue peine serait une catastrophe pour lui !

Une brève réplique de l'avocat général, et les réponses des défenseurs, ont mis fin aux débats. Le jugement sera rendu demain en fin d'après-midi.

AVENCHES

D'un garde de triage à l'autre

(c) Au cours d'une cérémonie, présidée par le préfet Jean Pidoux, les autorités du district ont pris congé de M. Sadi Loup, garde de triage, qui prend sa retraite après plus de 35 ans d'activité. On notait la présence des représentants des communes du district, de MM. Robert, chef du service cantonal des forêts et G.-H. Bornand, inspecteur forestier de l'arrondissement, qui ont présenté le nouveau garde de triage, M. Henri Geissbühler. Au nom de l'Etat, M. Robert a remercié MM. Sadi Loup et Robert Girard, tous deux gardes de triage. Des allocutions ont également été prononcées par MM. Bornand, inspecteur forestier, Willemin (Montmagny), Xavier Chappatte, syndic d'Avenches.

Devant la Chambre criminelle du Jura

Escroc chaux-de-fonnier condamné à quatre ans de prison

La Chambre criminelle du Jura a siégé hier, à Delémont, sous la présidence du juge d'appel H. Béguelin, assisté de ses confrères G. Boinay et A. Imer. Elle a condamné un ressortissant français à deux ans et demi de réclusion pour attentat à la pudeur des enfants et un habitant de La Chaux-de-Fonds à quatre ans de prison pour escroquerie.

Dans la première affaire, le huis-clos a été prononcé. Un père de famille a été condamné pour avoir mis sa fille de 14 ans et demi enceinte.

L'affaire d'escroquerie est assez particulière. Le prévenu achetait des lingots d'or d'un kilo qu'il revendait à des commerçants, des industriels, etc. Une vingtaine de personnes en tout, quelque 3500 fr. au-dessous du

cours normal. Pour pratiquer ainsi, il demandait des avances à ses clients et, dans un premier temps, leur fournissait généralement les lingots d'or à un prix défiant toute concurrence. Il leur demandait ensuite de nouvelles avances pour continuer ces justes affaires. Toutefois, il ne livra plus la totalité des commandes, certains furent ainsi dupés.

L'escroquerie porte sur environ un million de francs. Les victimes du vendeur d'or habitent les cantons de Neuchâtel, Berne et Vaud. Cependant, c'est aux Franches-Montagnes que l'escroc fit ses premières affaires, ce qui explique qu'il ait été déféré devant la Chambre criminelle du Jura, le dossier ayant été établi par le juge d'instruction des Franches-Montagnes.

COURENDLIN

Constituante : deux listes socialistes

Réunie lundi soir sous la présidence du député Georges Hennet, la Fédération du district de Delémont du parti socialiste jurassien a décidé de présenter deux listes de 24 candidats à la Constituante jurassienne pour les élections du 21 mars : une liste pour la ville de Delémont et une liste pour la campagne. Parmi les candidats de la campagne figurent notamment MM. Georges Hennet, député, Edmond Fridez, ancien député, Charles Mertenat, ancien député, ancien président du parti socialiste jurassien, Arthur Schaller, maire de Vicques. La Fédération du district a décidé de placer les femmes candidates en tête des deux listes.

CORTÉBERT

Décès d'un ancien conseiller national

L'ancien conseiller national Henri Geiser (UDC, ex-PAB), vient de décéder à l'âge de 75 ans. Ancien maire de Cortébert, agriculteur, M. Henri Geiser siégea au Grand conseil bernois de 1946 à 1961. En 1959, il était élu conseiller national, fonction qu'il assumait jusqu'en 1971. Il fut également président de la Fédération jurassienne du parti des paysans, artisans et bourgeois et de la Société des forces électriques de la Goule. M. Henri Geiser avait milité dans les rangs de l'Union des patriotes jurassiens (antiséparatiste).

ESTAVAYER-LE-LAC

Carnet de deuil

(c) A Estavayer-le-Lac vient de décéder dans sa 68ème année, Mme Delphine Raemy-Ballif, ancienne présidente de la section locale des samaritains et membre de « La Fraternité des malades de la Broye ». Veuve depuis trois ans, Mme Raemy était mère de quatre enfants.

GRANDCOUR

Nouveau secrétaire municipal

(c) Pour remplacer M. Charles Combremont, secrétaire municipal en poste depuis 35 ans, et qui va prendre sa retraite prochainement, la Municipalité a fait appel à M. Charles Marquard.

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Fin du tunnel: milieu de l'année

BERNE, (ATS). — La récession devrait se poursuivre dans la première moitié de 1976, mais à un rythme ralenti. Par conséquent, cette situation se traduira, dans un premier temps, par une nouvelle diminution de l'emploi, des fermetures d'entreprises, des vacances forcées et des réductions de l'horaire de travail, note l'Union de banques suisses (UBS) dans son bulletin « l'économie suisse 1975 ».

En effet, explique la grande banque, le recul de l'entrée des commandes en 1975, la raréfaction de la réserve de travail, le gonflement des stocks de produits finis et les difficultés structurelles que rencontrent diverses branches auront une incidence négative sur la production et l'occupation dans les prochains mois. Toutefois, l'économie devrait voir la fin du tunnel vers le milieu de l'année. Mais les nouvelles impulsions viendront principalement de la réanimation de la

demande étrangère, de l'accroissement des dépenses des pouvoirs publics et aussi d'une grande propension à consommer des ménages privés. La relance de l'économie aura un caractère sectoriel très marqué, vu que quelques

branches d'importance majeure se verront encore confrontées à de sérieux problèmes de structure. Pour l'ensemble de 1976, poursuit l'UBS, on peut prévoir un produit national brut réel du même ordre qu'en 1975.

M. Leutwiler et la situation économique dans notre pays

BALE (ATS). — L'année qui commence sera encore une année difficile pour l'économie helvétique, même si sur le plan international la situation semble s'améliorer quelque peu. Personne ne s'attend à un renforcement spectaculaire de l'économie mondiale. Comme on l'a affirmé à la réunion de la Jamaïque, la reprise doit se dessiner à un rythme modéré si l'on veut qu'elle soit durable et ne déclenche pas une nouvelle vague d'inflation. « C'est à cela que nous devons nous employer car des « injections » dans l'économie intérieure ne peuvent permettre une éventuelle reprise si la demande en biens d'exportation fait défaut. » Tels étaient les termes du président du Directoire de la Banque nationale, M. Fritz Leutwiler, qui parlait lundi soir à Bâle devant la société des sciences économiques et statistiques. Il a ajouté que la Banque nationale et la Confédération « faisaient l'impossible pour maintenir les places de travail et adoucir le sort de ceux qui sont touchés par la récession. Les impulsions décisives cependant doivent venir de l'extérieur ».

Le président du Directoire de la Banque nationale est préoccupé par les ex-

portations massives de capitaux de l'an dernier. Bien sûr, elles constituent une compensation bienvenue aux interventions de la banque d'émission sur le marché des changes, pour des motifs de politique des cours. Ce qui est en revanche beaucoup moins heureux, c'est la tendance à l'internationalisation d'un franc suisse qui joue aujourd'hui le rôle d'une monnaie internationale de conversion, sa signification internationale étant dans une relation absolument faussée par rapport à la capacité de l'économie helvétique et par rapport à la masse monétaire indigène.

De plus, l'exportation de capitaux ne saurait constituer une solution définitive puisqu'elle peut à nouveau provoquer une augmentation de la demande de francs à un moment peu favorable.

A propos des 2600 tonnes d'or qui sommeillent dans les caves de la Banque nationale, M. Leutwiler a précisé que la Banque nationale était prête à participer à un accord sur l'or des banques d'émission du club des « Dix » et de soutenir en particulier la banque des règlements internationaux dans ses efforts à maintenir un certain ordre sur le marché de l'or.

« Concorde » pourrait-il atterrir en Suisse ?

BERNE (ATS). — Les Chambres fédérales ont accepté le 17 décembre 1975 une loi sur la navigation aérienne interdisant à des appareils dépassant le mur du son de survoler notre territoire. « Concorde », qui entrera mercredi en service commercial, n'aura donc pas le droit de traverser notre espace aérien à une vitesse dépassant le mur du son. Cette prescription a été introduite dans la loi sur la navigation aérienne, lors de la discussion sur l'initiative populaire contre le bruit des avions. Son objectif était d'interdire tout vol dépassant le mur du son et non le survol du territoire suisse par des appareils comme « Concorde » qui voleraient à vitesse réduite.

Cependant, des petits trajets comme Paris - Genève ou Londres - Zurich reviendraient beaucoup trop cher pour un appareil comme « Concorde ». Enfin, si cet appareil devait se poser sur l'un de nos aéroports, le bruit très important qu'il provoque lors de ses décollages pourrait soulever des problèmes. Interrogé par l'ATS, un porte-parole de l'Office fédéral de l'air a déclaré qu'il existait également une législation à ce sujet, par exemple les mesures de polices introduites pour lutter contre le bruit.

Diminution du nombre des voitures vendues en 1975

BERNE (ATS). — 183.401 voitures neuves ont été vendues l'an dernier dans notre pays. Une statistique de l'Union professionnelle suisse de l'automobile précise que ce nombre est en recul de 8,6 % par rapport à celui des voitures vendues en 1974 (200.699). En 1973, 235.642 voitures avaient été vendues dans notre pays.

Quelques marques, en particulier VW, BMW, et Alfa Romeo ont consolidé leur position en 1975. D'autre part, les ventes de voitures ont progressé en décembre 1975 de 12 % par rapport à décembre 1974.

La camaraderie au service militaire

BERNE (ATS). — Lors du récent cours de répétition d'un groupe DCA, une action intéressante à plus d'un titre a été menée sous le slogan : les copains d'abord, annonce un communiqué du département militaire. L'idée était que parmi les 500 hommes astreints à ce cours de répétition il devrait se trouver certains qui, à cette fin d'année, seraient sans travail ou sans perspective sérieuse d'avenir et que l'obligation de service militaire empêcherait de rechercher un emploi. D'autre part, il devrait exister également au moins autant de cadres ou chefs d'entreprise susceptibles d'offrir un poste de travail à un copain de service militaire.

Un bulletin d'inscription pour annoncer une demande ou une offre d'emploi fut distribué avant l'entrée en service. Durant le cours un bureau d'information et de placement fut mis en fonction. 53 hommes sur les 448 que comptait l'effectif du groupe DCA prirent contact avec ce bureau : 11 chômeurs actuels recherchant un emploi immédiat ; 10 candidats à un nouveau poste dans un délai de 1 à 3 mois ; 32 hommes désirant un conseil.

Dans les deux premières catégories tous les candidats furent interrogés et après le cours de répétition une maison spécialisée s'est occupée de ces dossiers. Au moment de l'établissement du rapport final du cours, 8 candidats étaient en voie de placement et 2 avaient un emploi temporaire dès le mois de janvier 1976.

Cette initiative exemplaire concrétise un des multiples aspects de la camaraderie au service militaire.



* Au cours d'un contrôle dans un hôtel de Zurich, des détectives ont trouvé 66,5 grammes d'héroïne, valant environ 20.000 francs sur le marché noir, dans les chaussures d'un ressortissant turc âgé de 28 ans. Celui-ci avait été dénoncé par un compatriote arrêté avant à Vienne.

Hémorroïdes - personne n'aime en parler, mais

Il n'est maintenant plus nécessaire de souffrir en silence

On comprend aisément que le sujet « hémorroïdes » soit généralement banni des conversations. On se gêne quelque peu de ce mal si personnel, mais tellement désagréable, bien que largement répandu. Appliquée à temps, « Sperti préparation H » a déjà fait ses preuves en Suisse et à l'étranger dans la lutte contre les hémorroïdes.

Ce médicament contient des substances qui soulagent et font disparaître

Droits politiques: la clause d'incompatibilité devra être revue

BERNE (ATS). — La commission du Conseil national chargée d'étudier la future loi sur les droits politiques, qui s'est réunie mardi à Berne, a accepté le principe d'un assouplissement de la clause d'incompatibilité. Ainsi que l'a expliqué le président de la commission, M. Eng, radical soleurois, la décision prise antérieurement n'a pas été remise en cause. La majorité s'était prononcée pour restreindre l'incompatibilité de la fonction de conseiller national avec celle de haut fonctionnaire de l'administration fédérale ou fonctionnaires directement élus par le Conseil fédéral, soit les hors classe, 1re et 2me classe. Cette mesure rendra éligibles, si elle est acceptée, 140.000 citoyens de plus au Conseil national. Une minorité de la commission cependant, soutiendra l'avis du Conseil fédéral qui voudrait, en outre, que le principe de l'incompatibilité demeure valable pour tous les agents qui n'ont pas un mandat temporellement et matériellement limité.

D'autre part, la majorité de la commission a maintenu le délai de 12 mois pour la collecte des signatures lors du lancement d'une initiative, alors qu'un représentant de l'alliance des indépendants proposait de prolonger cette période à 24 mois. Là aussi, une proposition minoritaire sera présentée au Conseil national lors de la prochaine session.

D'autre part, une autre proposition minoritaire sera défendue par M. Waldner, socialiste de Bâle-Campagne. Elle vise à introduire une votation éventuelle lors de scrutins relatifs à une initiative et à son contreprojet. Une autre proposition tend à interdire les apparentements lors des élections au Conseil national. Enfin, toujours pour les élections, une autre proposition demande que les listes de candidats ne portent pas la signature de 50 électeurs domiciliés dans l'arrondissement, mais celle de 0,5 pour mille de ces électeurs.

Remous après la finale suisse du concours Eurovision

La chanson fait des remous... Entre chanteurs cette fois. C'est de la récente finale suisse du concours Eurovision qu'il s'agit. De vives protestations ont en effet été émises par la majorité des concurrents qui ont participé au concours du 14 janvier. Deux poids deux mesures ? Michel Guex, Georgia Gibson, Anita Traversi, Henri Dès et Marisa Frigerio parlent de « scandale », de « violation de règlement », de « concours truqué ». Ils vont même jusqu'à adresser une réclamation officielle et individuelle au comité central de la SSR. En clair, ces cinq concurrents estiment n'avoir pas été mis sur un pied d'égalité avec les deux autres présents. Cette démarche demande à la SSR soit l'abandon de Peter Sue and Marc dont la chanson, selon eux, n'est pas conforme au règlement, soit la répétition de cette finale. Henri Dès, pour sa part, ne proteste pas contre le classement de cette finale mais contre la manière dont certaines chansons ont été traitées techniquement !

GENEVE

Centrale de Verbois: recours rejetés

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral a statué sur des recours émanant du Conseil d'Etat de la République et canton de Genève et de plusieurs organisations locales, ainsi que de 25 habitants de la commune de Russin, recours dirigés contre la décision du département fédéral des transports et communications et de l'énergie approuvant le site de Verbois pour l'implantation d'une centrale nucléaire, a indiqué mardi le département fédéral de justice et police.

Une partie du recours du Conseil d'Etat de la République et canton de Genève avait été, pour des raisons de compétence, transmise au Tribunal fédéral par une décision antérieure du Conseil fédéral. Au surplus, le recours a été rejeté dans la mesure où il était recevable, en tant qu'il visait à compléter la décision attaquée par une série de conditions supplémentaires. Il appartient en effet au Conseil d'Etat de discuter de certaines de ces conditions directement avec le constructeur. Les autres pourront être prises en considération au cours des étapes ultérieures de la procédure fédérale d'autorisation. Les recours des organisations ont été déclarés irrecevables, la qualité pour recourir n'ayant pas été reconnue à leurs auteurs. Le Conseil fédé-

ral est toutefois entré en matière sur le recours formé par des habitants de Russin, mais il l'a rejeté, les griefs invoqués se révélant soit irrecevables soit scientifiquement mal fondés.

Nouvelle tentative d'agression

GENEVE (ATS). — Pour la deuxième fois en deux jours à Genève, des bandits ont échoué dans une tentative de « hold-up ». Alors qu'un bijoutier ouvrait son magasin en début d'après-midi, dans le centre de la ville, deux individus ont tenté d'entrer de force dans la bijouterie. Le commerçant a cependant refermé brusquement la porte de l'extérieur, tout le monde restant sur le trottoir.

Un des agresseurs a alors porté la main dans sa poche et le bijoutier, craignant qu'il n'en sorte une arme, s'est mis à crier. Les deux inconnus ont alors pris la fuite à pied d'abord, puis dans une voiture volée qui a été retrouvée peu après.

Trois heures de chasse aux taureaux...

GENEVE (ATS). — Deux taurillons du Simmental à demi-sauvages se sont échappés mardi matin des abattoirs de la Praille, à Genève, en sautant par-dessus une barrière. Pendant trois heures, une corrida s'est engagée dans les rues de la ville entre les deux animaux et leurs poursuivants, bouchers et policiers.

Après avoir passé devant la patinoire et traversé le quartier de Plainpalais, les deux taureaux se sont dirigés vers le centre de Genève par la Corratierie et ont déboulé dans les rues basses, sur la place du Molard et se sont finalement engagés, pour leur perte, dans une impasse de la place Longemalle. Là, ils ont pu être cernés par leurs poursuivants et ramenés dans une fourgonnette vers les abattoirs et leur funeste sort.

Des entreprises lancent un cri d'alarme pour l'aménagement en voie fluviale du Haut-Rhin

La crise économique qui frappe notre pays oblige les entreprises qui veulent rester compétitives sur le plan mondial à rechercher le moyen de diminuer au maximum les frais fixes. Dans ce but, on a renoncé à un certain nombre de choses et on se contente de poursuivre une politique d'austérité en matière de dépenses et d'investissements. Hélas, il semble que cela ne soit pas suffisant et qu'il faille trouver d'autres moyens de faire des économies.

UN CRI D'ALARME

Hier à Broug, les représentants de 24 grandes entreprises suisses alémaniques, groupant près de 3000 emplois ont lancé un cri d'alarme, au cours d'une conférence de presse. En effet, elles connaissent de terribles difficultés au niveau des communications. Ces maisons qui toutes travaillent avec d'importantes quantités de matières premières voient les coûts des transports de matériaux augmenter de façon alarmante. C'est pourquoi, elles ont décidé de lancer un cri d'alarme, tout en réclamant que l'on mette immédiatement en chantier la voie fluviale de Bâle à Waldshut, soit jusqu'à quelque 40 km de Schaffhouse.

DES PROBLÈMES QUOTIDIENS

Ouverte par M. Linder, la conférence vit trois orateurs s'exprimer, MM. Wassmer des Ciments Portland, Jaquet de la fabrique suisse de Soda

et Hepp de la fabrique chimique Uetikon à Full. Les conférenciers présentèrent à tour de rôle les problèmes et les exigences de leur fabrication. Ils insistèrent tous sur le coût très haut du transport de la marchandise dans notre pays. M. Hepp donna un exemple frappant : pour transporter une tonne de marchandise par voie d'eau de Bâle à Rotterdam, soit 830 km, son entreprise paie exactement le même prix que pour la transporter de Full à Bâle, sur une distance de 53 kilomètres... C'est pourquoi, conclurent les trois orateurs il est indispensable d'ouvrir la voie d'eau du Haut-Rhin qui permettra, dans une première étape de transporter les matériaux par voie d'eau et diminuera sensiblement les coûts. Par conséquent, c'est la seule solution valable pour que les produits de ces industries soient encore compétitifs sur le marché de l'exportation.

PARTICIPATION ALLEMANDE

Pour les partisans de cette solution, l'aménagement du Haut-Rhin jusqu'à l'embouchure de l'Aar serait un remarquable frein à l'inflation». Quant au coût des travaux, il ne semble pas très important puisque si l'on compte une moyenne de 17 millions de fr. pour un km d'autoroute, la construction du canal ne coûterait que 3 à 4 millions par kilomètre. Le coût des travaux serait

d'ailleurs supporté conjointement par la Suisse et l'Allemagne fédérale.

La construction du canal du Haut-Rhin serait également favorable à l'environnement. En effet, le bateau n'est pratiquement pas polluant car, au contraire de la navigation en haute mer qui n'est soumise à aucune juridiction nationale, les bateaux qui emprunteront ce trajet devront respecter les directives suisses et allemandes en matière de protection de l'environnement. De plus, la vitesse réduite et la modestie des équipages d'un bateau sont des facteurs favorables également.

Sur le plan de la capacité de chargement le bateau offre aussi un immense avantage. Si l'on sait qu'il transporte en moyenne 1300 tonnes de matériaux il n'est pas difficile d'imaginer ce que cela représenterait en nombre de camions. Il en faudrait 130...

PROJET BLOQUE

Selon les entreprises qui ont constitué cette communauté de travail, des contacts n'ont eu lieu pour le moment qu'au niveau administratif. Néanmoins un projet de loi fédérale (motion Torche) permettant l'aménagement ultérieur du Haut-Rhin et de l'Aar en voies navigables aurait été élaboré par une commission mais il semble que depuis qu'il a été déposé il dorme dans les tiroirs du Palais fédéral. E. O. G.

VAUD - VAUD - VAUD

La crise économique dans le canton de Vaud

LAUSANNE (ATS). — Une enquête que la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie vient de mener auprès des 311 principales entreprises de l'industrie, du commerce et des services du canton, occupant près de 30.000 personnes, met en évidence le net recul de l'activité enregistrée en 1975, après l'année de stabilisation que fut 1974. La baisse du chiffre d'affaires atteint en moyenne 20 % et la diminution du personnel 13 %. Le creux de la vague n'est pas encore atteint mais, si les prévisions des entreprises communiquées mardi à la presse par la Chambre vaudoise se réalisent, le mouvement de baisse devrait ralentir sensiblement : 1976 pourrait être l'année de la stabilisation et 1977 l'année de la reprise.

La baisse du chiffre d'affaires a touché en 1975 les deux tiers des entreprises industrielles (les trois quarts des grandes sociétés) et un peu moins de la moitié des entreprises de service. Elle est en moyenne de 20 %, avec des pointes de plus de 30 % dans la construction, de 26 % dans l'horlogerie et de 25 % dans la petite mécanique. Les branches les plus touchées sont le textile et l'horlogerie (pratiquement toutes les entreprises), les fournisseurs de la construction (les quatre cinquièmes), les arts graphiques, la métallurgie et l'industrie chimique (les deux tiers des entreprises). Dans les services, plus de la moitié des entreprises du grand commerce, des transports et du tourisme sont aussi frappées, mais c'est surtout la promotion immobilière qui recule. Le chiffre d'affaires en quantité (volume de production) a baissé un peu moins que le chiffre d'affaires en valeur, ce qui signifie que les entreprises ont dû affronter à la fois la chute de l'activité et la baisse des prix.

Les trois quarts des entreprises (et les quatre cinquièmes des plus grandes) subissent une réduction de la marge de bénéfice qui va jusqu'au déficit, notamment dans l'horlogerie. Près de la moitié

se plaignent d'une aggravation des retards dans les paiements.

LE DEVELOPPEMENT DU CHOMAGE

La réduction du personnel en 1976 a touché deux tiers des entreprises vaudoises dans l'industrie (86 % des grandes) et près de la moitié dans les services. Elle a été particulièrement forte dans l'industrie textile, les arts graphiques, l'horlogerie et la construction. Elle est dans la moyenne pour la métallurgie et la mécanique et pour le commerce. Il n'y a guère que l'industrie pharmaceutique, les banques et les assurances pour enregistrer des augmentations d'effectifs. L'ampleur moyenne des réductions de personnel est de 13 à 14 %, donc inférieure à la baisse du chiffre d'affaires. Quant au chômage partiel, il a affecté 22 % des industries et 4 % des services.

LES PERSPECTIVES POUR 1976-1977

Concernant le chiffre d'affaires, le pessimisme à court terme s'est accru depuis une année. Dans l'industrie, 28 % des chefs d'entreprises estiment les perspectives pour 1976 bonnes ou satisfaisantes (39 % à fin 1974), 19 % (13 %) les jugent mauvaises et 53 % (48 %) incertaines. On est particulièrement pessimiste dans la construction. Dans les services, où 48 % (51 %) jugent les perspectives bonnes ou satisfaisantes, on est plus optimiste. A long terme, les entreprises se montrent moins craintives et seules 5 % d'entre elles jugent les perspectives mauvaises. Plus de la moitié, cependant, les estiment encore incertaines.

22 % des entreprises prévoient la stabilisation pour le premier semestre 1976, 42 % pour le second semestre 1976, 19 % pour le premier semestre 1977, 8 % pour le second semestre 1977 et 9 % au-delà. Quant à la reprise, aucune société, ni de l'industrie, ni des services, ne la prévoit pour le premier semestre 1976. 25 % l'envisagent pour le second semestre 1976, 30 % pour le premier se-

mestre 1977, 13 % pour le second semestre 1977 et 32 % au-delà. En moyenne, si les prévisions sont autre chose que des espoirs, la stabilisation devrait survenir vers la fin de 1976 et la reprise dans la première moitié de 1977, sauf pour la construction, qui ne touchera probablement pas le creux de la vague avant 1977-1978.

En ce qui concerne l'emploi, la réduction des effectifs devrait se poursuivre en 1976, mais à un rythme sensiblement plus faible. Elle ne devrait apparemment pas être supérieure au quart de ce qu'elle fut en 1975. 32 % des entreprises industrielles (50 % des grandes) et 16 % de celles des services annoncent encore des diminutions de personnel. Mais les deux tiers des industries et les trois quarts des services comptent désormais sur la stabilité. Quant au chômage partiel, 32 % des entreprises pensent devoir y recourir encore, mais l'augmentation ne devrait pas dépasser 15 %.

Nous ne sommes donc pas encore au creux de la vague, mais le rythme du recul de l'emploi devrait se ralentir, conclut la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie. Si les prévisions se réalisent, le nombre des chômeurs complets dans le canton ne devrait pas dépasser 3000 à la fin de 1976, contre 2300 actuellement.

SUISSE ALÉMANIQUE

Argovie : instituteurs bientôt en chômage

AARAU (ATS). — 100 à 150 des 350 diplômés des écoles normales du canton d'Argovie, qui termineront ce printemps leurs études, ne trouveront vraisemblablement pas de places. C'est ce qu'a indiqué le département de l'instruction publique du canton. L'équilibre devrait, cependant, être rétabli par le passage de quatre à six ans de la durée de formation des enseignants, d'ici à 1980. On attribue cet excédent d'instituteurs au départ subit de nombreuses familles d'étrangers, ainsi qu'à la diminution des naissances. Actuellement, de 50 à 60 candidats se disputent certains postes. Dans certaines communes, vu la pléthore, on ne renouvelle pas les contrats qui lient les autorités à certains enseignants pour choisir des candidats en accord avec les desirs des élus.

Faillite de deux entreprises occupant 350 personnes

ZURICH (ATS). — La faillite du groupe Baltex, de Bâle, a entraîné celle de deux entreprises zuricoises de la branche des textiles, « Ebeco », (E. Braunschweig und Co) et « Eckert Textil AG ». Elles ont été déclarées en faillite mardi.

Trois cent cinquante travailleurs se trouvent ainsi menacés de chômage, soit 320 chez Ebeco et 36 chez Eckert Textil AG. Les deux entreprises avaient été rachetées récemment par le groupe Baltex, dont le chef a été arrêté au début de janvier à Zurich.

Toutefois, l'avocat de l'ancien propriétaire de la société Ebeco a indiqué que deux propositions de rachat de l'entreprise avaient déjà été faites.

Un temps pour tout

Vous souvient-il de ce film qui fit un peu scandale à l'époque et qui s'appelait : « Jamais le dimanche » ? Si ce n'est le fond mais au moins la forme, ce titre est toujours d'actualité. Jamais le dimanche mais toujours le samedi pour les tirages de la Loterie Romande et même deux samedis par mois, ce qui, dans ce cas précis, est une jolie performance. La chance viendra peut-être à votre rencontre le samedi 24 janvier et le tirage de la Loterie Romande aura lieu à Pully. Gros lot 100.000 francs.

VALAIS

Trois ans de prison dans l'affaire des détournements

De notre correspondant :

Sous la présidence de M. Christian Jacoud le tribunal de Sion a rendu mardi son jugement dans la grave affaire des détournements commis à l'Etat du Valais par un comptable du registre foncier, un certain Tissières, de Saint-Léonard, bien connu dans les milieux politiques de sa région.

Le malheureux s'était laissé aller à un jeu effarant : soutirer de la caisse enregistreuse dont il avait la responsabilité d'importantes sommes à l'époque où le registre foncier de Sion encaissait des millions par année. Le jeune comptable préleva ainsi près de 300.000.- fr. s'acheta une voiture, courut l'étranger et mit une grande partie de son argent en banque.

Mardi les juges ont rendu leur verdict : le comptable a été condamné à trois ans de réclusion pour faux et abus de confiance. Tout l'argent volé a été remboursé et l'Etat s'est retiré comme partie civile. En effet le comptable a remis pour 150.000 francs de carnets d'épargne à l'Etat et a contracté un emprunt afin de couvrir le solde.

Le procureur avait requis quatre ans de réclusion et une amende de 20.000 francs. La défense, elle, avait demandé le sursis.

Le jeune comptable, 24 ans, avait recommencé à remettre de l'argent en caisse soit 70.000 fr en pièces détachées lorsque le scandale éclata lors d'un contrôle de l'inspectat des finances.

Il précéda, pour remettre l'argent en caisse, en utilisant la méthode inverse à savoir en réussissant par une manipula-

Incendie à la chaîne

SION (ATS). — Depuis une semaine, les incendies se suivent à la chaîne en Valais. Après Molles, Chippis, Uvrier, c'est Fully qui a connu l'émoi causé par de tels sinistres. Ici également les dégâts se chiffrent en milliers de francs. Un hangar, abritant un parc de machines agricoles, a été anéanti par le feu. Le feu aurait pris dans les installations de chauffage.

Disparue depuis dix jours

(c) La plus profonde inquiétude règne à Verbier où l'on est sans nouvelles d'une jeune Anglaise de 16 ans, Lesley Twigg Susan, étudiante, dont la famille est domiciliée dans le canton de Thurgovie. Toutes les recherches pour la retrouver étant restées vaines, la police a diffusé mardi son signalement.

La jeune fille porte des pantalons noirs, bottes noires, un pull frappé au nom d'une maison de sports de Verbier. Elle a des yeux gris-verts et des cheveux châtains mi-long. Elle pourrait se faire passer pour Lesley Kunzler.

Sous le signe du bon sens: Maintenant chez Ford votre sécurité ne dépend plus de votre budget.

Dès 1976, tous les nouveaux modèles Ford bénéficient du même équipement complet de sécurité, sans supplément de prix.

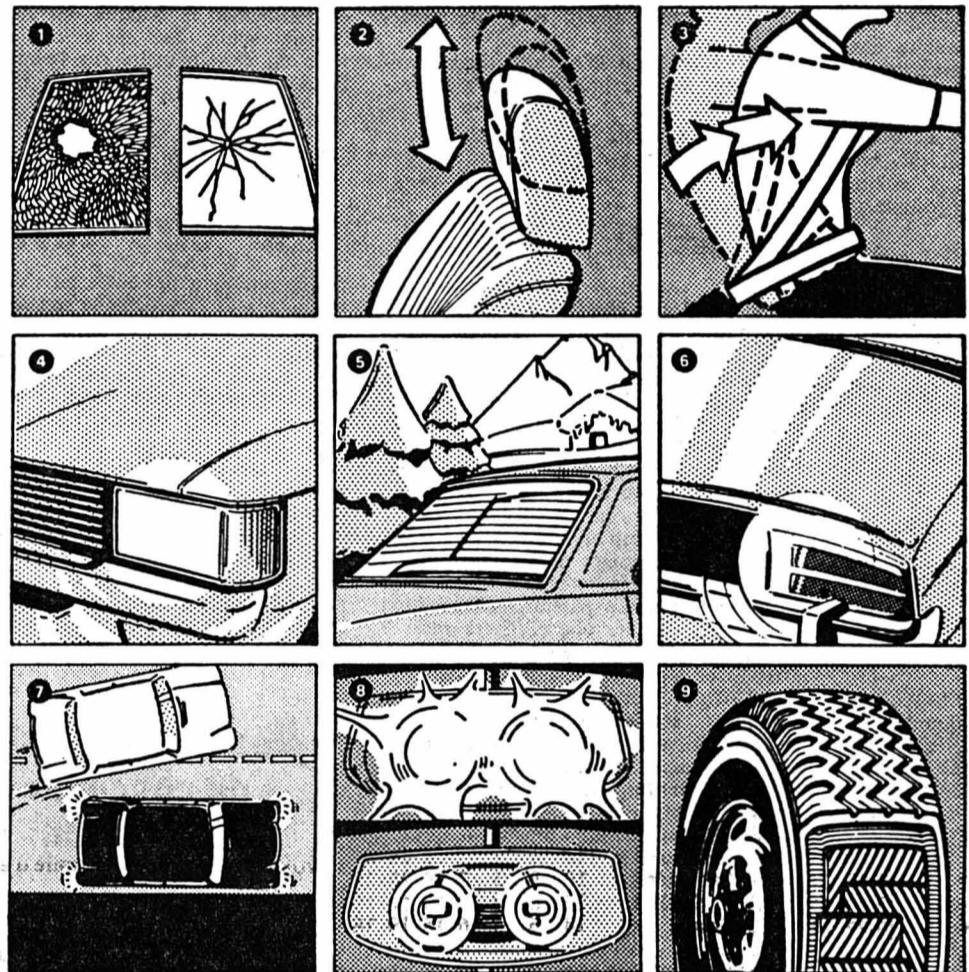
Une fois de plus Ford prend les devants et joue un rôle déterminant dans le développement des normes de sécurité.

Pour commencer l'année automobile 1976 Ford prend une décision importante et est la première à offrir la même sécurité à tous les automobilistes. Maintenant, tous les modèles Ford, de la petite voiture économique à la plus prestigieuse, bénéficient du même équipement complet de sécurité.

Qu'est-ce que cela signifie pour l'acheteur d'une Ford? D'abord, pou-

voir choisir son modèle, dans une vaste gamme, en bénéficiant d'une sécurité optimale, exactement la même pour tous. Ensuite, profiter, avec une Ford, d'une sécurité offerte sans supplément de prix sans avoir à choisir entre le luxe ou la sécurité.

Ainsi, avec Ford, la politique des suppléments de prix pour la sécurité, est terminée. Votre sécurité est trop importante; elle ne doit pas être une question d'économie. Cet ensemble représente une plus-value - pour vous - qui va jusqu'à Fr. 800.- selon le modèle.



Nouveau, sans supplément de prix:

1 Pare-brise en verre laminé.

Le verre le plus sûr. Il n'éclate pas, il se déforme: la visibilité reste assurée.

Nouveau, sans supplément de prix:

4 Phares à iode H4.

Meilleure visibilité pour vous, pas d'éblouissement pour les autres. Jusqu'ici réservés aux modèles de luxe ou sport.

Nouveau, sans supplément de prix:

7 Clignoteurs de panne.

Pour empêcher qu'une panne n'en occasionne une autre.

Nouveau, sans supplément de prix:

2 Appuie-tête réglables.

Sécurité optimale car ils sont adaptables individuellement.

Nouveau, sans supplément de prix:

5 Dégivreur de glace arrière.

Plus de buée ou de givre: visibilité arrière assurée par tout temps, toutes saisons. Cet équipement supplémentaire coûte normalement jusqu'à Fr. 220.-.

Nouveau, sans supplément de prix:

8 Rétroviseur jour et nuit.

Voir la voiture qui vous suit sans être ébloui, est un avantage supplémentaire du programme sécurité Ford.

Nouveau, sans supplément de prix:

3 Ceintures de sécurité à enrouleur.

Toujours bien réglées, elles assurent le maintien et la liberté des mouvements. L'association pare-brise laminé, appuie-tête réglables et ceintures à enrouleur répond aux exigences des experts pour assurer une protection complète en cas de choc.

Nouveau, sans supplément de prix:

6 Phares de recul.

Il n'y a rien de plus désagréable qu'une marche arrière sans rien voir.

Nouveau, sans supplément de prix:

9 Pneus radiaux à ceinture métallique.

Adhérent mieux à la route et durent plus longtemps.

Autres éléments de sécurité Ford, sans supplément de prix:

10 Colonne de direction à absorption d'énergie

11 Volant de sécurité

12 Essuie-glace à 2 vitesses et lave-glace électrique

13 Chauffage/ventilation réglable

14 Sécurité enfants à l'arrière

15 Habitacle rigide

16 Zones de déformation progressive AV/AR

17 Barres stabilisatrices AV/AR

18 Freins à double circuit, autorégulateurs

19 Freins assistés par servo

20 Freins à disque à l'avant

Et, nouveau sur toutes les Ford à partir du modèle L (alors qu'auparavant ce n'était que sur les modèles de luxe): Rétroviseur extérieur commandé de l'intérieur: une association confort/sécurité. Pare-chocs avec bandes de caoutchouc. Nouveau sur les Ford Granada L, GL et Ghia; Essuie/lave-glace pour phares.

Garantie Ford: 1 an kilométrage illimité.

Le best-seller de sa classe, la Taunus, toute nouvelle et étonnante. Lancement: le 23 janvier 1976.



Ford Escort.
Prix inchangé:
Fr. 9 840.-
Escort 1100cc, 2 portes.

Ford Granada.
Prix inchangé:
Fr. 14 990.-
Granada 2000cc, 2 portes.

Ford Capri II
Prix inchangé:
Fr. 13 500.-
Capri 1300 L.

Sécurité comprise.



Le signe du bon sens.

Garage des Trois-Rois S.A. La Chaux-de-Fonds: Boulevard des Eplatures 8, tél. (039) 26 81 81, magasin de vente: Avenue Léopold-Robert 92/Rue de la Serre 102.
Neuchâtel: Pierre-à-Mazel 11, tél. (038) 25 83 01.
Le Locle: Rue de France 51, tél. (039) 31 24 31.
J.-P. et M. Nussbaumer

football

LES CHAMPIONNATS A L'ETRANGER

Saint-Etienne enfin en tête

Il aura fallu attendre le vingt et unième match pour que Saint-Etienne retrouve son poste de prédilection, celui de chef de file du football français. Il ne fallait certes pas être un grand clerc pour prévoir que Nice allait passer la main, en raison des derniers résultats des footballeurs azuréens. Le coup de grâce a été porté par Monaco, une équipe en danger de relégation. Les Monégasques n'ont pas fait de détail puisqu'ils ont battu leurs «frères ennemis» de Nice par 4-1. Dans le même temps, Saint-Etienne a obtenu un match nul méritoire à Lens. La supériorité technique et la santé morale des Stéphanois devraient leur valoir un nouveau titre à l'issue de cette saison.

aussi sereine qu'est Saint-Etienne. Pour l'instant, les plus dangereux contradicteurs du chef de file restent Nice, Metz et Sochaux, vainqueur de Bordeaux par 2-0.

BORUSSIA S'ENVOLE

En Allemagne, Borussia Mönchengladbach fait cavalier seul, puisqu'il a porté son avance à cinq points sur Hambourg et Eintracht Brunswick, qui a été freiné par Bayern Munich (1-1). Le chef de file devra, toutefois, se méfier comme de la peste de son prochain adversaire, Kaiserslautern, qui fait actuellement feu de tout bois (victoire à l'extérieur de 4-1 sur Kickers Offenbach).

DERBY SOURIT

En Angleterre, les trois premiers ont laissé des plumes lors de leur dernière sortie. Manchester United a sauvé un

point à Londres face à Tottenham. Leeds et Liverpool ont été tenus à l'échec par Wolverhampton et Sheffield United. La journée a donc été favorable à Derby County, le champion en titre, qui a battu Burnley à l'extérieur. Queen's Park Rangers revient également dans le peloton de tête, à la faveur d'un succès face à Birmingham. Sévèrement battu par Manchester City, West Ham United compte un retard de sept points.

REAL GLISSE

Plus rien ne va à Real Madrid, qui vient de subir sa troisième défaite consécutive, à Santander! Vainqueur de Saragosse par 2-0, Atletico de Madrid compte trois points d'avance sur Barcelone et Real... le champion en titre. La rentrée de Paul Breitner n'a pas suffi pour conjurer le mauvais sort qui s'acharne sur Real Madrid. Gérald MATTHEY

Italie : bonne journée pour la « Juve »

Peu à dire de la dernière journée, si ce n'est pour constater le nombre réconfortant de buts marqués: vingt et un dont un d'importance toute particulière, celui de Bettenga face à Bologne, qui a valu la victoire à Juventus. Un succès qui, sur l'ensemble du championnat, pourrait se révéler déterminant car ne bat pas Bologne qui le veut. La formation de la capitale de l'Emilie avait, d'ailleurs, prouvé, jusqu'à cette ultime rencontre, sa volonté de tenir un rôle en vue, sa seule défaite remontant aux premiers tours, face à Véronne. C'est dire qu'en surmontant cet

obstacle, le chef de file a peut-être gagné plus qu'une bataille, même si au terme du match, on ne cachait pas, dans les rangs des vaincus, qu'on entendait bien, lors du match-retour, prendre sa revanche... sans trop d'égard avec les moyens à employer!

Pour les superstitieux, on rappellera qu'il s'agissait, dimanche, de la treizième journée. Gageons que parmi les « tifosi » de Turin, beaucoup doivent croire aux maléfices de ce chiffre, sinon comment expliquer le partage des points concédé par le poursuivant le plus direct du chef

de file à Cagliari. Il est vrai qu'à cette occasion, les Piémontais étaient privés de plusieurs titulaires parmi lesquels un de leurs fers de lance, Graziani. Si bien que les visiteurs ne parvinrent pas à prendre en défaut la défense sarde.

MILANAIS PEU A L'AISE

Le chiffre 13 ne fut non plus guère plus favorable aux formations milanaïses. Alors qu'on était en droit d'attendre un succès de Mazzola et de ses camarades, qui bénéficiaient de l'avantage du terrain face à Pérouse, ceux-ci durent se contenter d'un match nul. C'est suffisant, cependant, pour rejoindre leur rival local, Milan, qui, pour sa part, est revenu défait de Cesena. Revers d'autant plus inattendu que Rivera et ses coéquipiers semblaient avoir le vent en poupe ces derniers dimanches. Il est vrai que l'occasion était belle, pour les maîtres de céans, de prouver que leur troisième position, à égalité avec leur visiteur, n'était pas due uniquement au hasard. La chance tint, pourtant un rôle déterminant dans cette rencontre et certains n'hésiteront pas à affirmer que, pour la circonstance, Milan aurait fort bien pu se passer des services de son gardien Albertosi. Bien que n'étant nullement coupable de cette défaite, le dernier rempart lombard n'eut guère la possibilité d'intervenir, sinon pour ramasser deux fois la balle au fond de son but. Dont une sur une action que n'aurait pas désavouée les partisans les plus inconditionnels du football anglais: sur un centre venu transversalement de la droite, Danova s'élança et, de la tête, envoya le ballon dans la «toile d'araignée».

NAPLES ÉTONNE

Outre Cesena, Naples n'a pas, lui non plus, concédé de terrain à Juventus. Pour ce faire, il a dû battre son visiteur, Rome. Pour qui connaît l'ambiance et la passion qui règnent lors des derbies entre ces deux villes, on admettra que le succès napolitain vaut son pesant de points. L'affaire fut liquidée en l'espace de neuf minutes, soit entre la soixantième et la soixante-neuvième, moments que choisirent Massa et Savoldi pour marquer chacun un but. Rome parvint à réduire la distance (84^{ème}), mais trop tard pour espérer combler son retard.

Cela dit, il faut encore relever la seule victoire du jour à l'extérieur, celle de Fiorentina contre Lazio, ce qui relègue le perdant à l'antépénultième place, rang qu'il aurait pu partager avec Véronne si celui-ci n'était pas parvenu à battre son hôte, Côme, dont le séjour en série A pourrait bien ne durer que l'espace d'une saison.

Succès de Grasshoppers dans l'île de Java

A Surabaya, dans l'île de Java, Grasshoppers a battu par 3-2 (2-1) la formation indonésienne de Persibay. C'était le deuxième match que les Zuricois jouaient au cours de leur tournée en Extrême-Orient. Leurs buts ont été marqués par Elsener, Santrac et Fleury.

Opinions

Evasion sous les tropiques

Année après année, la plaie béante coupant en deux un championnat de football mal conçu, préoccupe au dernier degré responsables, entraîneurs, joueurs, voire public. Comment remettre en forme des garçons repris à plein temps par les occupations civiles, distraits par la magie des fêtes de fin d'année, accaparés d'esprit par les sports hivernaux lancés, eux, à toute pompe. Le temps effaçant toute chose, selon le poète du coin, comment en vouloir à ceux qui ont perdu la notion du premier tour? Tout cela est bien loin, perdu dans les brumes vendémiaires, si ce n'est brûlé avec le sapin de Noël. Pauvres entraîneurs, appelés à regonfler les énergies défaillantes, à insuffler un moral nouveau. Entraîneurs-la-pompe, nous voici.

UNE VINGTAINE D'ANNÉES

La Suisse étant, une fois pour toutes, classée dans le clan des sports hivernaux, pas question d'y rester jusqu'à la reprise du championnat. Le Sud, donc soleil et terrains secs, voilà le salut. C'est à qui ira le plus loin, suivant en cela une mode lancée voici une vingtaine d'années par l'entraîneur de Grasshoppers d'alors, un Allemand dont j'ai, sans vergogne, oublié le nom. Le brave homme s'était spécialisé dans les voyages lointains, organisant des tournées à tour de bras. Les lecteurs se souviennent peut-être, des «papiers» que nous envoyait, pour l'«Express», l'ami Roger Vonlanthen, de Djakarta et autres lieux, tous aussi exotiques.

Comme de juste, tous les clubs ne peuvent pas s'offrir le tour du monde, le prestige de chacun d'eux étant directement proportionnel à la garantie de ne pas terminer les tournées par un fiasco. Grasshoppers, dans cette optique, n'est pas mal placé et, après avoir participé à un tournoi en salle à Berlin, le voici en Indonésie pour trois semaines, avec plusieurs matches à la clef; huit, très précisément.

EST-CE LA BONNE MÉTHODE?

Ces lointains voyages, pour ne pas parler d'expéditions, sont-ils la méthode idoine pour mettre une équipe en bonne condition? Il est permis d'en douter. Escapade insolite, si l'on songe qu'en mars déjà, les Zuricois seront engagés en demi-finales de coupe avec une chance de se qualifier pour la finale, lucrative par essence, finale à laquelle ils ont participé pour la dernière fois en 1963 et qu'ils n'ont plus gagnée depuis vingt ans, très exactement. 1956, comme c'est loin tout ça.

Il ne faut également pas oublier qu'ils ne sont, en championnat, qu'à trois points de Zurich premier, et que leur premier match les opposera à Servette, à Genève, match dont le résultat négatif les exclurait de la course au titre. L'avenir dira si Grasshoppers a manœuvré intelligemment ou pas, mais il est de notoriété publique qu'il ne serait pas le premier à ressentir les effets d'un dépaysement total.

A. EDELMANN-MONTY

athlétisme

LA VIE DES CLUBS NEUCHATELOIS (I)

L'Olympic La Chaux-de-Fonds: dix-huit titres depuis 1964

La Société d'éducation physique L'Olympic La Chaux-de-Fonds a été fondée en 1907. En 1918, Arnold Mathys a enlevé deux titres nationaux, établissant, du même coup, deux nouveaux records suisses au 110 m haies et à la hauteur. Puis, en 1930, Hermann Schild fut sacré champion suisse du lancer du javelot. Après une période creuse, sans athlètes même, de 1952 à 1959, les Olympiens se ressaisirent en puissance d'abord par le triple titre consécutif du talentueux sauteur André Baenteli au triple saut où il établit un nouveau record national avec un bond de 15 m 27 en 1965 (record neuchâtelois encore de nos jours évidemment). A relever que Baenteli concourt toujours. La même année, Francis Kneuss devint champion suisse junior de cross-country et Bernard Roosli fut le meilleur sprinter cadet de notre pays, autant sur 100 m que sur 200 m. Un autre cadet, Claude Robert, se mit en évidence l'an suivant en terminant premier dans la finale nationale du 3000 m.

En 1970, J.-Claude Waeffler enleva le titre suisse de la catégorie cadets B au jet du poids. L'an dernier, Christian Hostetler l'imita avec le lancer du marteau en sus, dans la même catégorie, un marteau que Roland Jenni avait projeté le plus

loin lors de la finale nationale des cadets B, en 1974.

En plus d'André Baenteli et de Willy Aubry, Marcel Graf et Denis Leuba ont été sélectionnés dans l'équipe nationale, tous deux comme coureurs de cross.

A relever encore les sélections de Dominique Marozzi, spécialiste du 400 m et détenteur de records neuchâtelois sur cette même distance ainsi que sur le 300 m, de Patricia Graenicher qui a abandonné la compétition, des Justin Aubry, J.-Jacques Montandon, Bernard Roesli, Philippe Rufenacht, Christian Zurbuchen, en plus des Willy Aubry et Marcel Graf déjà cités, tous en équipes nationales juniors.

Sur le plan international, l'Olympic remporta, en 1970, le challenge Beauce pour juniors, parmi six représentations nationales.

SÉLECTIONNÉS

En 1970, J.-Claude Waeffler enleva le titre suisse de la catégorie cadets B au jet du poids. L'an dernier, Christian Hostetler l'imita avec le lancer du marteau en sus, dans la même catégorie, un marteau que Roland Jenni avait projeté le plus

À QUAND LE TARTAN?

Le stade d'athlétisme du Centre sportif de la Charrière, l'unique du canton hélas, a été inauguré en 1957. Il comporte 6 couloirs, ainsi qu'une ligne droite indépendante. Un sérieux projet de revêtement synthétique avait été soumis l'an dernier, mais la conjoncture... Dans un bref délai, il serait souhaitable d'améliorer l'installation électrique ainsi que les locaux de douches.

Près de 300 membres pratiquent actuellement l'athlétisme au nom du SEP Olympic, dont 85 environ en catégorie élites. A signaler les moyennes d'âges relativement basses des moins de 20 ans: 15 pour les filles, 17 pour les gars!

Les entraînements sont assurés par Daniel Christen pour les écoliers, par Ernest Wyss et Maya Renk pour les athlètes féminines, par Justin Aubry pour les sprinters, par Mario Ischer pour les sauteurs, par Luc Lédérer pour les coureurs de demi-fond, par Denis Leuba pour les coureurs de fond, toujours secondés et conseillés par René Jacot qui a marqué de son empreinte le club chaux-de-fonnier pendant une bonne quinzaine d'années!

DOUZE ÉQUIPES AU CSI

En 1975, l'Olympic a vécu sa plus importante saison en championnat interclubs où il était représenté par pas moins de 12 équipes! A relever, surtout, le 8^{ème} rang des juniors en catégorie A où ils devancent Aarau, Winterthur, GG Bern et Laengasse Berne. Les cadets B se sont classés 6^{èmes} sur 112 équipes, les seniors ayant pris le 17^{ème} rang sur 27 de la catégorie B.

Les athlètes de l'Olympic, plus précisément les coureurs, participent à quelques cross ou réunions en salle.

En 1976, il s'agira de maintenir, si possible, le niveau du club en dépit de l'absence de plusieurs jeunes qui feront leur école de recrues.

lutte

Un championnat romand au Panespo

Le dimanche 1^{er} février, Neuchâtel-Sports organisera le championnat romand de lutte libre seniors, au Panespo. En outre, le 28 mars, aura lieu, au Panespo également, le III^e tournoi national pour écoliers, en lutte libre. L'organisation de ces deux importantes manifestations témoigne de la vitalité de la section de lutte de Neuchâtel-Sports.

sports - télégrammes

OLYMPISME. - M. Simon Saint-Pierre, vice-président du comité d'organisation des Jeux de Montréal, est dans le coma depuis dimanche, à la suite d'une chute à cheval.

SKI. - Les épreuves de coupe d'Europe de St-Gervais, Chamonix et Megève sont annulées pour manque de neige.



LE DERNIER. - Willy Aubry est le dernier des membres de l'Olympic La Chaux-de-Fonds à s'être mis en évidence sur le plan international. (Archives)

cyclisme

Assemblée générale

Le VC Vignoble se porte bien

L'assemblée générale annuelle du Vélo-club Vignoble s'est tenue samedi à Saint-Blaise, sous la présidence de M. Gianfranco Galfetti et en présence de M. Gilbert Launer, président d'honneur.

Dans son rapport, le président fait part de l'évolution réjouissante de l'effectif des membres de la société, due principalement à l'attrait toujours plus considérable qu'exerce le cyclisme sur les jeunes sportifs. Il félicite les coureurs pour les résultats magnifiques qu'ils ont obtenus lors de courses en Suisse et à l'étranger. Il tire un bilan positif des manifestations organisées durant la saison écoulée: la Coupe du Vignoble, le championnat cantonal par équipes, le Prix Facchinetti, le critérium de Lignières, la sortie à Chaumont et le Cyclo-cross des Fourches. Il constate que l'état des finances est satisfaisant, mais que, vu l'augmentation des effectifs, un effort plus marqué devra être fait durant la saison 1976 pour alimenter une caisse qui sera plus fortement mise à contribution.

Le programme pour la saison 1976 est très chargé. Les manifestations suivantes seront organisées: Coupe du Vignoble, participation du VCV à l'arrivée d'étape du Tour de Romandie, une course en ville, championnat cantonal par équipes, Prix Facchinetti.

Le président de la commission sportive, G. Probst, remercie les coureurs pour leur discipline durant l'entraînement et dans les courses. Il proclame les divers championnats du club:

Catégorie amateurs: 1. F. Renaud; 2. P. Renaud; 3. A. Billeux. Catégorie juniors: 1. P. Bordera; 2. A. Chico; 3. A. Leuba.

Catégorie cadets: 1. F. Griessen; 2. S. Pascolo; 3. G. Fernandez. Champions cantonaux par équipes: E. Rieder, F. Renaud, D. Schwab, G. Galfetti.

Au cours d'un banquet réunissant une centaine de personnes, tous les coureurs ont été récompensés par des coupes et des médailles. On a pu saluer, notamment, M. Ely Tacchella, chef du service cantonal de Jeunesse et Sports, et M. Moerlen, président de l'Union cycliste neuchâteloise et jurassienne.

LE COMITÉ

Le comité nouvellement élu se compose des membres suivants: MM. G. Galfetti, président; G. Launer, vice-président; G. Gisi, secrétaire; A. Geiser, caissier; J. Hontoir, J.-P. Fatton, A. Decrosaz, A. Niederhauser et E. Rieder, membres. Entraîneur: Georges Probst.

Classements

Table with 3 columns: Country, Rank, Points. Rows for Italy (1-18), Spain (1-18), and France (1-18).

Table with 3 columns: Country, Rank, Points. Rows for Germany (1-18) and England (1-18).

Table with 3 columns: Country, Rank, Points. Rows for Italy (1-18), Spain (1-18), and France (1-18).

PRONOSTICS SPORT-TOTO PRONOSTICS

- 1. Hambourg (2^{ème} rang) - Kickers Offenbach (18). - Sur son terrain, Hambourg n'a encore perdu aucun de ses matches alors qu'Offenbach peine à l'extérieur. 1 1 1
2. Hanovre 96 (17.) - Cologne (5.). - Equipe instable, Cologne est capable du meilleur et du pire. 2 X 2
3. Hertha Berlin (8.) - Eintracht Braunschweig (3.). - Rencontre équilibrée avec résultat nul probable. X X 1
4. Kaiserslautern (4.) - Borussia Mönchengladbach (1^{er}). - L'actuel «leader» devrait se garder de sous-estimer son adversaire. X 2 X
5. Bologne (7.) - Ascoli (13.). - Encore vainqueur sur son terrain, Bologne le restera probablement après cette partie. 1 1 1
6. Milan (5.) - Lazio Rome (14.). - Bien que les Romains se soient nettement améliorés ces derniers temps, ils ont peu de chance de glaner même un point à Milan. 1 X 1
7. Rome (10.) - Internazionale (6.). - Match nul probable, Inter manquant d'efficacité. X X X
8. Sampdoria (12.) - Juventus Turin (1^{er}). - Les «locaux» se contenteraient déjà d'un match nul. 2 2 2
9. Coventry City (14.) - Newcastle United (12.). - L'excellente condition dont fait preuve Newcastle depuis des semaines laisse envisager une surprise, d'autant plus qu'il s'agit d'un spécialiste de la coupe. 2 X X
10. Derby County (4.) - Liverpool (3.). - Rencontre digne d'une finale de coupe, à l'issue très ouverte. 1 X 2
11. Ipswich Town (10.) - Wolverhampton (20.). - Wolverhampton a des soucis en championnat alors qu'Ipswich peut entièrement se concentrer sur la coupe. 1 1 1
12. Southampton (7.) - Blackpool (14.). - Seule rencontre entre deux équipes de II^e division: il est probable que les «locaux» mieux classés en championnat, sauront s'imposer. 1 1 X

Table with 3 columns: Rank, Country, Points. Rows for Hamburg, Hanovre, Hertha, Kaiserslautern, Bologne, Milan, Rome, Sampdoria, Coventry, Derby, Ipswich, Southampton.

A voix basse

Partout en Suisse, la couverture des patinoires est activement poussée. Avoir son propre toit a pris, en hockey sur glace, la place des rêves de nombreux pékins. Le public, avide de confort et peu gâté jusqu'ici, apprécie ces efforts à leur juste valeur. Paré de ce côté-là, que manque-t-il à son bonheur? Qu'une hôtesse l'embrasse à l'entrée? Une collation gratuite à l'entracte? Deux idées à creuser.

En football, on n'en est pas encore à ce stade, si j'ose dire. Le courant d'air est garanti à chacun, les spectateurs des pelouses jouissent en plein des conditions momentanées de chaud ou de froid, alors que d'autres privilégiés se tanent les fesses sur du bois même pas exotique. Et puis, reste le bruit démentiel de la crécelle, des possédés de la trompette. En Belgique, toute cette musique de forcenés a été interdite, mesure à imiter, nombre de gens prenant encore le risque de se casser les pieds, mais non plus celui de se faire casser les oreilles. DEDEL

natation

Neuchâtelois excellent

Dans le cadre d'une réunion à Lausanne, le Neuchâtelois Philippe Rognon, de Red Fish, a réussi la huitième performance suisse de tous les temps sur 100 m dos en bassin de 25 mètres, avec l'07"7. Voilà qui promet une belle saison.

Au Super-Centre, chaque 1000me client est fêté!

**Au rayon ménage
du Super-Centre
plein feux sur les prix!**

- Séchoirs à linge pliables, avec 2 rallonges ~~26.-~~ **22.-**
- Poubelles en plastique ~~18.90~~ **14.50** couvercle tournant

**Super-Centre
Portes-Rouges**

ÉCHEC À LA RÉCESSION!



Faire échec à la récession, c'est faire de la publicité. La publicité, c'est la reine du commerce. Le commerce, c'est offrir, démontrer, argumenter, vendre. Vendre, c'est choisir le quotidien comme support publicitaire.

FAN-L'EXPRESS
105.000 lecteurs chaque jour.

Pommes et poires
dès Fr. 1.30 le kg
prises à notre dépôt.
FRUITS ROETHLISBERGER,
Wavre. Tél. (038) 33 21 33.

**Vous avez raison
de choisir**



EN GRUYÈRE

pour le vrai plaisir du ski...
**parce que
c'est mieux!**

Connaissez-vous le

MIEL D'ISRAËL

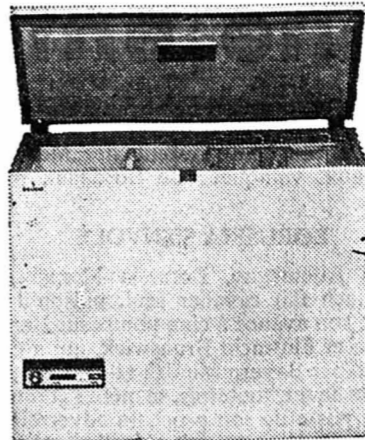
Nous vous offrons un excellent miel de fleurs d'orange, importé directement d'Israël, pour votre plaisir et celui de vos amis. Le comité de soutien à Israël se charge de vous l'envoyer pour le prix de 12 fr. le kg, par carton de 4 kg, port et emballage compris.

BON DE COMMANDE
Je commande carton (s)
de 4 kg de miel à 48 fr. port et
emballage compris
M., Mme, Mlle
Rue
Localité

A envoyer à : Comité de Soutien
à Israël, case postale 4014,
1002 Lausanne.

SOLDÉS à des prix incroyables

(vente autorisée)



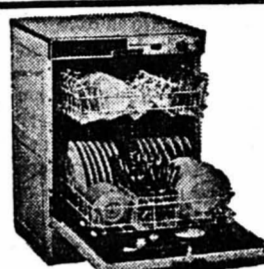
Congélateur 265 l

Notre **520.-**

Congélateurs bahuts

modèle superluxe 400 l, 3 lampes témoins, compartiment de congélation rapide, poignée avec serrure, éclairage intérieur. Valeur 1098.-

Soldé 748.-



Lave-vaisselle

12 couverts, standard, 3 niveaux d'aspersion, adoucisseur incorporé, pré-rinçage et programme universel, cuve inox. Valeur 1490.-

Soldé 790.-

Jeanneret & C^{ie} sa
Au Confort Ménager

Seyon 26-28-30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77

Écrivez-nous en vente au bureau du journal

LIT FRANÇAIS, tapis. Ecrire à case postale 719, 2001 Neuchâtel.

SALON, 2 fauteuils et 1 canapé transformable. Tél. (038) 31 76 62, à partir de 19 heures.

VENTILATEUR POUR CUISINE, plonge inox, lavabos, robinetterie. Tél. (038) 25 89 89.

SKIS 150 CM, avec fixations. Tél. 33 48 21.

POUPÉES, POUPONS, JOUETS, même miniatures, pour créer musée. Avant 1930. Aussi têtes et corps seuls. Tél. (039) 23 86 07.

TABLE RONDE ou ovale avec pied central, régulateur à poids, secrétaire 2 ou 3 corps, pendule de cheminée ou moribier. Adresser offres écrites à SG 0018 au bureau du journal.

A LOUER

MEUBLÉ DEUX PIÈCES, cuisinette, baign, dépendance, confort, situation exceptionnelle, proximité gare Auvier. Libre 1^{er} février. Tél. (038) 31 24 24.

À NEUCHÂTEL, SUPERBE APPARTEMENT moderne, 1 grande pièce, cuisine, salle de bains, balcon. Tél. 31 30 33.

VALAIS, APPARTEMENT dans chalet pour 4 personnes, à 15 km de Sion, 1300 m; confort, vue, au mois ou à la quinzaine. Tél. 31 56 74.

CORTAILLOD-VILLAGE, dès fin mars, appartement de 3 pièces, tout confort, tranquille. Tél. 42 23 20.

LIGNIÈRES, 3 1/2 PIÈCES (plus de 80 m²) pour le 1^{er} avril ou 1^{er} mai, terrasse, bain, douche, cave, jardin. Cadre de verdure, ferme transformée. Tél. 51 22 82 bureau; 51 22 28 privé.

CHAMBRE INDÉPENDANTE confortable, au centre. Tél. 25 29 01.

CHAMBRE INDÉPENDANTE CENTRÉE, meublée, douche attenante, cuisinette, frigo, 185 fr. Tél. 24 32 24.

GARAGE ou entrepôt voiture moyenne, début des Parcs. Tél. 25 52 77 - 24 48 28.

URGENT, À CRESSIER, studio tout confort, poutres apparentes. Tél. 31 23 24.

À JEUNE FILLE, joli studio meublé, tout confort. Tél. 25 24 57.

WEEK-END, bel appartement 4 lits, cuisine moderne, confort, garage. Jura, alt. 1000 mètres. Tél. 31 69 13.

GRAND STUDIO NON MEUBLÉ, avec tout confort. S'adresser à M^{me} Zybach, Etoiles 14, Cornaux. Tél. (038) 47 18 06.

STUDIO NON MEUBLÉ avec tout confort et laboratoire agencé. Quartier très tranquille et près de l'arrêt du tram. Loyer 250 fr. + charges. S'adresser à M^{me} Nicolet, Pré-Gaillard 6, Cortaillod. Tél. (038) 42 33 69.

GRAND STUDIO avec tout confort, laboratoire agencé et vue. Loyer 235 fr. + charges. S'adresser à M^{me} Buschini, Adozz 38, Boudry. Tél. (038) 42 13 67.

CHAMBRE MEUBLÉE, vue, baign, cuisine, à demoielle. Tél. 24 4 40.

STUDIO MEUBLÉ, confort, douches, à monsieur, à Neuchâtel. Tél. 24 70 23.

LA COUDRE, appartement de 3 pièces, tout confort, cuisine agencée pour fin mars. Tél. 33 59 51.

PESEUX, chambre indépendante, meublée, chauffée, avec douche, pour monsieur. Tél. 31 38 84.

DEMANDES A LOUER

APPARTEMENT 4 PIÈCES avec jardin, environs de Neuchâtel. Tél. 24 17 52.

GARAGE rue des Fahys, ou environs. Tél. 24 37 54.

JEUNE COUPLE cherche appartement 3 pièces, Neuchâtel-ouest - Auvier. Adresser offres écrites à B2 0105 au bureau du journal.

APPARTEMENT 3 PIÈCES dans quartier calme, cuisine non agencée, maximum 350 fr. Région Pesieux. Adresser offres écrites à CA 0106 au bureau du journal.

APPARTEMENT 3-3 1/2 PIÈCES, région Pesieux - Vauseyon. Tél. (029) 2 56 49.

MONSIEUR CHERCHE CHAMBRE indépendante, grande, vue, ensoleillée, si possible avec pension. Tél. 31 69 28.

CHERCHONS LOCAL (rez-de-chaussée ou cave). Tél. 25 57 01, heures de bureau.

OFFRES D'EMPLOIS

JE CHERCHE PERSONNE l'après-midi pour promener un gentil caniche, région Valangines, Parcs. Tél. 25 70 80, heures repas.

COUTURE, quelle dame viendrait m'aider à faire réparation, quelques jours, Val-de-Ruz? Tél. 53 11 65.

CHERCHE GOUVERNANTE ou femme de ménage pour deux personnes, cure catholique, Cornier. Tél. 53 37 44.

ÉTUDIANT fort et responsable est cherché pour aider un monsieur handicapé quelques heures par semaine. Adresser offres écrites à FD 0109 au bureau du journal.

CUISINIÈRE - ménagère pour famille de 2 personnes, à plein temps, est demandée. Entrée à convenir. Très bon salaire; références, certificats et présentations. Adresser offres écrites à AT 0061 au bureau du journal.

2 COUPLES cherchent personne pour donner cours de danse. Adresser offres écrites à JE 0083 au bureau du journal.

DEMANDES D'EMPLOIS

SOMMELIER cherche place à Neuchâtel. Libre immédiatement. Tél. 41 32 54, le matin.

LEÇONS DE FRANÇAIS, allemand, anglais et arithmétique données par licencié. Tél. 31 18 23.

DAME CHERCHE PLACE d'employée de bureau à temps partiel. Région Boudry - Cortaillod. Tél. 42 28 20.

SOS peintre-décorateur, cherche travail dans peinture en général. Tél. (038) 51 46 55.

ÉTUDIANTE en classe de diplôme donne leçons de piano (éventuellement à domicile). Tél. 33 28 52.

VENDEUSE en charcuterie-boucherie cherche poste à temps partiel - complet ou remplacement. Adresser offres à GE 0110 au bureau du journal.

DIVERS

SI VOUS AVEZ DU TEMPS LIBRE, pourquoi ne pas occuper vos loisirs d'une façon constructive? Apprenez l'anglais à prix modéré, 10 fr. l'heure. Méthodes révolutionnaires utilisées actuellement en Angleterre pour passer le Lower Cambridge Certificate. Pour débutant de tout âge désireux de passer successivement du 1^{er} au 2nd degré, etc. Leçons individuelles ou maximum 2-3 élèves à la fois. Les leçons peuvent être interrompues ou reprises à n'importe quel moment. Dès 8 h du matin et jusqu'à 20 h, selon arrangements. Tél. (038) 25 19 86.

AGRICULTEUR, divorcé, cherche compagne, début quarantaine, pour refaire sa vie. Ecrire à AY 0104 au bureau du journal.

POUR VOTRE SOIRÉE, troupe théâtrale présente comédie gaie. R. Aebly, Saars 23, Neuchâtel. Tél. (038) 25 61 82.

PERDUS - TROUVÉS

PERDU PERRUCHE, région Corcelles, récompense. Tél. (heures de travail) 24 01 61, demander M^{lle} Rauber.

PERDU COLLIER OR BLANC, mercredi 14, centre ville. Tél. 25 45 16. Bonne récompense.

Fiduciaire Pro Mandat

Beaux-Arts 21 • Tél. (038) 24 23 23 - 24 23 24 • 2001 Neuchâtel

Organisation, tenue et bouclage de toutes comptabilités commerciales et artisanales.

Etude de budgets et rentabilité.

Déclarations d'impôts.

Recouvrements de toutes créances ainsi que tous autres mandats fiduciaires.

**PRÉCISION
EXPÉRIENCE - RAPIDITÉ**

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 50 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale non occasionnelle ou ayant une certaine importance

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A VENDRE

BOÎTE AUX LETTRES SUR PIED, normes PTT, jamais utilisée. Tél. 41 31 44.

CHAMBRE À COUCHER en bon état, 500 fr. Tél. 46 13 06, dès 19 heures.

COURS D'ANGLAIS, cassettes, 500 fr. Tél. 42 17 65 / 25 14 09.

BANCS MÉTALLIQUES recouverts de tissu très résistant, idéal pour local de société ainsi que diverses tables et chaises. Tél. 24 42 01, de 12 h 15 à 12 h 45.

CHAUFFE-EAU ÉLECTRIQUE 120 litres, excellent état, prix intéressant. Tél. 24 42 01, de 12 h 15 à 12 h 45.

CHAÎNE STÉRÉO pour local de danse, avec accessoires électriques. Tél. 24 42 01, e 12 h 15 à 12 h 45.

CUISINIÈRE À GAZ LE RÉVE; téléviseur noir/blanc; frigidaire usagé. Prix avantageux. Tél. 33 20 81.

PORTEMANTEAU capitonné, petit meuble bar. 100 fr. pièce. Tél. (032) 53 44 61.

POUSSETTE-FRANÇAISE, état de neuf, prix à convenir. Tél. (038) 51 39 49.

FAISANS DORÉS, un superbe couple bagué. Tél. (037) 77 16 19.

MAGNIFIQUE CHIENNE croisée collie-berger, 18 mois, bonne gardienne et affectueuse. Tél. (037) 77 16 19.

2 JOLIS PETITS FAUTEUILS Louis XV, neufs, noyer, dralon vert, éventuellement avec petite table. Prix à discuter. Tél. 25 24 35.

FOINBOTTÉLÉ; fourneau à pétrole; une cage métallique pour lapins, une bouillie à sulfater la vigne et atomiseur Solo, très peu utilisés. Tél. (038) 42 27 63.

SALON, bas prix, pour cause de déménagement. Tél. (038) 33 47 63.

TÉLÉVISION NOIR-blanc, Philips. Bas prix. Tél. (038) 51 10 41.

PANTALON NEUF, monsieur, taille 44. Tél. (038) 47 19 54.

MANTEAU D'HIVER doublé, neuf, monsieur, taille 41. Tél. (038) 47 17 27.

CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE avec garantie, 350 fr. Tél. 24 18 31, heures des repas.

BOX À BATEAU, 8 m x 3, couvert. Adresser offres écrites à PK 0089 au bureau du journal.

DIVAN 1 PLACE avec coffre literie et entourage. Grande cage à oiseaux. Bas prix. Tél. 24 40 50, dès 19 heures.

MACHINE À LAVER et à sécher le linge Merker. Etat de neuf. Prix avantageux. Tél. 24 40 50, dès 19 heures.

LUSTRE FER FORGÉ, 5 branches, petite lampe pétrole. Avantageux. Tél. 24 40 50, dès 19 heures.

DEMANDES A ACHETER

SKIS avec ou sans fixations, 180 cm. Tél. 24 17 52.

ARMOIRE 3 PORTES avec penderie, longueur 2 m maximum; 1 divan transformable en lit à deux places. Tél. (039) 63 29 60.

1 AMPLIFICATEUR pour orchestre débutant. Tél. 33 18 21.

VIEUX RADIATEUR à catelles (= chauffe-plat) pour chauffage central. Tél. 24 42 67.

ON DEMANDE à acheter ou à louer accordéon chromatique pour enfant. Téléphoner après 18 h. au 24 43 39.

JE CHERCHE UN VÉLOMOTEUR, sans vitesses, occasion. Tél. 31 79 28, le soir.

ESSENCE - DISCOUNT

SUPER
-90

NORMALE
-87

Faites le plein vous-même — moins cher!

Dès maintenant, nos charmantes hôtesses se tiennent à votre disposition pour vous expliquer le fonctionnement du système self-service de distribution d'essence le plus simple et le plus moderne d'Europe.

Nous vous offrons aussi des prix discount pour nos autres services tels que:

LAVAGE RAPIDE

3.90

Discount

- VIDANGES / HUILE ●
- GRAISSAGE ●
- PNEUS ●

Nous sommes à votre disposition pour tous genres de services et aussi petites réparations.

Station OUEST

Quai Perrier 14 (N5) - 2000 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 93 55

hockey sur glace

Ligue A: La Chaux-de-Fonds travaille pour Bienne et Langnau

Berne sèchement «contré» aux Mèlèzes

La situation Ligue A

Table with 3 columns: Rank, Team, Points. Shows standings for Ligue A including teams like Bienne, Langnau, Berne, etc.

Ligue B (promotion)

Table with 3 columns: Rank, Team, Points. Shows standings for Ligue B (promotion) including teams like Arosa, Zurich, etc.

Ligue B (relégation)

Table with 3 columns: Rank, Team, Points. Shows standings for Ligue B (relégation) including teams like Davos, Sion, etc.

LA CHAUX-DE-FONDS - BERNE

5-2 (0-0 3-1 2-1) MARQUEURS: O'Shea 26me; Turler 28me; O'Shea 29me; Meier 37me; Wittwer 42me; Dubois 44me; O'Shea 54me.

LA CHAUX-DE-FONDS: Meuwly; Amez-Droz, Huguenin; Girard, Sgualdo; Dubois, Turler, Piller; T. Neiminger, Steudler, B. Neiminger; Reinhard, O'Shea, Friederich. Entraîneur: Pelletier.

BERNE: Jaeggi; Hofmann, Kaufmann; Racine, Leuenberger; Holzer, Wittwer, Zahnd; Cadieux, Fuhrer, Krupica; Meier, Conte, Dellsperger. Entraîneur: Cadieux.

ARBITRES: MM. Bertschen, Niederhauer et Wenger.

NOTES: Patinoire des Mèlèzes. 5000 spectateurs. La Chaux-de-Fonds joue sans Pelletier qui est remplacé par Steudler au centre de la deuxième ligne, Willmann étant blessé.

DÉMONSTRATION Les Chaux-de-Fonniens désiraient, à tout prix, cette victoire. Ils l'ont prouvé dès les premières minutes en passant d'emblée à l'attaque et tout au long de la partie en combattant avec énergie et intelligence.

n'a pas obtenu toute la récompense que lui aurait dû valoir la propriété de son jeu tout d'académisme et de vitesse. Mais la deuxième ligne animée par un O'Shea qui semble enfin justifier sa réputation n'a guère été au-dessous de la première.

PASSE DE LUTTE

La vérité exige de dire aussi que Jaggi, très peu sûr de lui, n'a pas facilité la tâche de ses coéquipiers. Il a même encaissé un but (le troisième) d'incroyable façon: resté plus loin que la ligne rouge, O'Shea ne sachant que faire du palet a expédié celui-ci «en plombette» en direction du but; la rondelle a atterri au pied du poteau gauche de la cage et a rebondi derrière le dos de Jaggi à l'autre extrémité du but!

Sierre - Villars 7-3 (2-1 3-1 2-1)

Patinoire de Sierre: 1500 spectateurs. Arbitres: MM. Fatton, Leuba, Ungemacht. Buts: 2me Nando Mathieu 1-0; 18me Fehr 1-1; 20me Kilian Locher 2-1; 22me Wyssen 3-1; 31me Gagnon 4-1; 33me Jean-Bernard Debons 5-1; 36me Jeker 5-2; 44me Gagnon 6-2; 47me Luisier 6-3; 47me Gagnon 7-3.

fruit par Piller et Dubois, lequel avait, jusqu'alors, eu la malchance de tirer à deux reprises contre le montant. La fin du match a été quelque peu agitée et nous avons vu Wittwer et Turler se défaire dans une passe de lutte hors du commun.

Mais les ruées bernoises n'ont abouti à aucun résultat positif. Dans leur précipitation, les visiteurs ont manqué de lucidité et il faut préciser aussi que, contrairement à Jaggi, Meuwly se trouvait dans un grand soir à l'instar de son équipe. L'homogénéité et le talent ont donc prévalu.

En résumé, un grand match a livré un grand vainqueur.

François PAHUD

Langnau battu!

Ambri Piotta - Langnau 6-3 (1-0 2-1 3-2)

Vallascia. - 2000 spectateurs. Arbitres: Kratzer, Kubli, Rickenbach. Buts: 9me Fiorenzo Panzera 1-0; 32me Fritz Lehmann 1-1; 32me Pons 2-1; 38me Gaw 3-1; 49me Gaw 4-1; 50me Cvach 5-1; 50me Facchinetti 6-1; 51me Schenk 6-2; 60me Schenk 6-3.

Pénalités: 2 fois 2', 2 fois 5' (Facchinetti) contre Ambri; 4 fois 2', 2 fois 5' (Fritz Lehmann, Hutmacher) et 2 fois 10' (Cusson, Juerg Lehmann) contre Langnau.

Langnau sans Tschiemer (blessé).

basketball

En première ligue

Groupe 1: Rosay Lausanne-Monthey 63-64; Yverdon-Vernier 73-122; Meyrin-Lausanne Ville 86-50; Aigle-Chêne Genève 94-69. Groupe 2: Abeille La Chaux-de-Fonds-Bienne 70-65; City Berne-Cossonay 101-64; St-Paul Lausanne-Uni Lausanne 88-55. Groupe 3: Marly-Fleurier 84-63.



WETTSTEIN. — Le gardien bernois s'est mis en évidence mais n'a pu éviter la défaite à son équipe. (Keystone)

Bienne tombe à Kloten!

KLOTEN - BIENNE 5-2 (2-0 1-1 2-1)

MARQUEURS: Fehr 6me; Rossetti 20me; Bertschi 22me; Lindberg Zenhausen 54me; Lemm 57me; Jaeger 57me.

KLOTEN: Mac Fadden; Rufer, Wettenschwiler; Giroud, Krammer; Frei, Gassmann; Waeger, H.U. Nussbaumer, Mattli; Bertschi, Schlagenhauer, Fehr; Lemm, Rossetti, Ueber-sax. Entraîneur: Ochsner.

BIENNE: Wettstein; Zenhausen, Koller; Lohrer, Valenti; Jenkins, Lindberg, Stampfli; Flotiront, Berra, Wiedmer; Henrioud, Burri, Lardon. Entraîneur: Blank.

ARBITRES: MM. Haegi, Arcon, Hauri.

NOTES: patinoire de Kloten. Pluie. Glace rugueuse. 4300 spectateurs. Pénalités: une fois deux minutes contre Kloten; deux fois deux minutes contre Bienne.

DE BONS MOMENTS

Inondée par la pluie cette rencontre n'a pas tenu ses promesses. Certes, il y eut de bons moments mais dans l'ensemble le débat fut assez mièvre. Bienne, au premier tiers-

temps notamment, n'a été que l'ombre d'un prétendant au titre de champion suisse. Avec la veine de leur côté les «Aviateurs» auraient, du reste, pu... s'envoler au cours de la première période! Ce n'est qu'après le troisième but des Zuricois que les Seeländais firent surface. Sans génie, mais avec volonte, ils réussirent, enfin, à jouer au niveau d'un adversaire qui, comme lui, fut handicapé par la rugosité de la glace.

KLOTEN PLUS DANGEREUX

Tout en étant équilibré sur le plan territorial, la partie vit, toutefois, Kloten plus dangereux dans les tirs au but. Sans Wettstein — il fit d'excellents arrêts — il est fort probable que l'issue de la rencontre aurait pu se décider plus tôt. Le but que marqua le Biennois Zenhausen à la 53me minute ne remit, cependant, rien en question. Kloten, plus frais physiquement, ne perdit pas le nord et s'assura une victoire qu'il n'a pas du tout volée.

Bienne a donc concédé sa troisième défaite consécutive. La méforme actuelle de sa défense n'y est pas étrangère... G. Denis

Ligue B: Fleurier s'incline

FLEURIER - LANGENTHAL 3-5 (0-1 1-3 2-1)

MARQUEURS: Hugi 18me et 28me; Dolbec 21me; Schneeberger 23me; Saegesser 36me et 58me; Kobler 43me; Girard 44me.

FLEURIER: Schläefli; Girard, Cuenat; Ulrich, Reymond; Frossard, Courvoisier, Dolbec; Tschanz, Kobler, Grimaiter; Jeannin, Burkhard; Vallat; S. Domeniconi, Suter. Entraîneurs: Mombelli - Jeannin.

LANGENTHAL: Ohnewein; Zorzin, Marti; Stebe, Wyss; Rieder, Born, Gerber; Lappert, Keller. Saegesser; Hugi, Schneeberger, B. Marti; Lerch, Schweitzer.

ARBITRES: MM. Zimmermann et Speiss.

NOTES: patinoire de Belle-Roche. Glace recouverte d'eau et granuleuse. 400 spectateurs. Langenthal jouent sans Fankhauser, Staub et Urs Marti (blessés); Fleurier évoluent sans C. Cominiconi, Grandjean (blessés) et Rippstein qui purge son dernier match de suspension.

BONNE VOLONTÉ

Conscients, dans une certaine mesure, de leur devoir moral, les Fleurisants ont fait preuve, dès l'engagement initial, d'une bonne volonté évidente mais se sont vu confronter à un adversaire imprévu (en plus de Langenthal): une sérieuse averse qui créa une forte couche d'eau sur la patinoire empêchant toute évolution à caractère technique.

J.-P. D.

Fribourg s'enlise à Morges

FORWARD - FRIBOURG 3-2 (1-2 1-0 1-0)

MARQUEURS: Nadeau 1er; Rey 17me; M. Raemi 18me; Poltera 30me et 51me.

FORWARD: Anken; Christoffel, Knobel; Landolt, Bettiol; D. Anken, Bosshard; Poltera, Walkom, Zaugg; Vauthey, Winiger, Magnin; Sauvain, Rey, Scheurer. Entraîneur: Lienhard.

FRIBOURG: Riedo; Hubscher, Bucher; Waeber, Jeckelmann; Luedi, M. Raemy, Rotzetter; Stoll, Nadeau, Brand; Ruffieux, Stauffacher, Roschy. Entraîneur: Revey.

ARBITRES: MM. Bosshard et Roth. NOTES: patinoire des Eaux-Minérales. 800 spectateurs. Temps pluvieux. Fribourg joue sans R. Raemi (blessé). Pénalités: trois fois deux minutes contre chaque équipe.

CAPITAL

Cette rencontre était capitale pour chacune des deux formations en raison de leur position dans la zone de relégation, Forward précédant Fribourg d'un point. Comme ils l'avaient fait contre Viège, les Vaudois attaquèrent en force dès le début, mais Nadeau se chargea de les ramener à la réalité à la première minute déjà! Il fallut attendre la 17me minute pour voir Rey obtenir l'égalisation. La joie des Morgiens fut de courte durée, M. Raemi redonnant l'avantage à ses couleurs dans la minute suivante.

Dans la seconde période, ne voulant pas abdiquer, les Vaudois harcelèrent des Fribourgeois qui ne restèrent pas inactifs. Ainsi, les deux gardiens purent se mettre en évidence. Finalement, à la mi-match, Poltera égalisait puis, à la

GP du Brésil, premier acte du championnat du monde

D'où viendra le danger pour les Ferrari?

Dimanche, sur le coup de midi trente (heure locale), une vingtaine de pilotes de formule 1 prendront le départ du Grand prix du Brésil à Interlagos, première épreuve d'une saison qui s'annonce passionnante. Dominateur de 1975 avec sa Ferrari (5 succès), l'Autrichien Niki Lauda va devoir faire face aux assauts de nouvelles voitures équipées elles aussi d'un moteur à 12 cylindres. Il s'agit des Martini-Brabham (moteur Alfa Romeo) et des Ligier-Gitanes (moteur Matra).

D'OU VIENDRA LE DANGER?

Les anciennes MacLaren, Shadow, Tyrrell resteront redoutables. Mais c'est peut-être de la nouvelle Copersucar brésilien-

ne qu'Emerson Fittipaldi conduira que pourrait venir le danger. Ce transfert de l'ex-champion du monde des conducteurs, qui semblait disposer d'une voiture compétitive chez MacLaren, a été l'événement majeur de l'intersaison.

Aux mains de Wilson Fittipaldi, la Copersucar n'avait pas été très brillante en 1975. Mais on assure qu'elle a beaucoup progressé. Les premiers essais du Grand prix du Brésil viennent de le confirmer. On a proposé à Fittipaldi pour piloter ce bolide (moteur Ford-Cosworth) un fabuleux contrat de 468.000 francs par mois, auxquels viennent s'ajouter à peu près autant de revenus publicitaires! Cette pluie d'or n'a pas fait sourire

tout le monde. Le bouillant Regazzoni n'a pas hésité à affirmer que Fittipaldi ne courrait plus que pour l'argent. La réplique du Brésilien a été cinglante: il a répliqué que s'il avait besoin des deux mains pour suivre Lauda, une seule suffirait pour rester dans le sillage du Tessonais...

LES FERRARI AMÉLIORÉES

C'est là le début d'une polémique, car pour Fittipaldi comme pour les autres pilotes, une victoire dans l'un des 16 Grands prix passe par une défaite des Ferrari. Victorieuses l'an passé à Monaco, en Belgique, en Suède, en France et aux Etats-Unis grâce à Lauda et en Italie grâce à Regazzoni, les voitures ita-

liennes seront encore à battre cette fois. Lauda et Regazzoni ont prouvé qu'ils étaient des pilotes de classe bénéficiant il est vrai de voitures bien réglées.

Les Ferrari ont été légèrement améliorées (312-T), ce qui devrait les rendre encore plus redoutables sur les circuits. Lauda et Regazzoni utiliseront ensuite un nouveau modèle, sans doute au Grand prix d'Espagne (2 mai), quand entreront en vigueur les nouvelles règles de la formule 1. Le nouveau chef de course de la «firme», Daniel Audetto, fait preuve de beaucoup de sérénité, car il sait que tous ses adversaires ont besoin de beaucoup de réglages sur leurs bolides. Il envisage déjà de confier dans quelques semaines une troisième Ferrari à un jeune Italien, Giancarlo Martini, éventuellement Maurizio Flamini. Ce serait alors le début d'un rêve pour des milliers de «tifosi» qui espèrent un succès en championnat du monde d'une voiture italienne pilotée par un Italien.

Ces associations entièrement nationales deviennent d'ailleurs à la mode puisque la France va présenter aussi une nouvelle formule 1, la Ligier-Gitane, équipée d'un moteur Matra et pilotée par Jacques Laffite. C'est l'aboutissement de longues heures de travail pour ce passionné qu'est Guy Ligier. La voiture n'a que 2500 kilomètres d'entraînement mais sur le circuit du Castellet elle a déjà donné beaucoup de satisfactions.

LE DANGER

Les Brabham-Martini seront peintes en rouge pour bien marquer l'importance du moteur italien. Le Brésilien Carlos Pace et l'Argentin Carlos Reuteman en seront les pilotes. Mais lors des premiers essais du Grand prix du Brésil, ils ont eu beaucoup d'ennuis avec les nouvelles pièces qui ne s'adaptait pas aux châssis. Et sans doute faudra-t-il attendre encore quelques semaines pour les voir jouer les premiers rôles.

Le danger, pour les Ferrari, viendra encore d'anciennes marques. Il en manquera toutefois une: celle du pittoresque Lord Hesketh, abandonnant pour des raisons financières, d'abandonner la compétition. Mais les deux Hesketh 308 ont été rachetés par Frank Williams, l'une d'entre elles étant confiée au Belge Jacky Ickx, l'autre à l'Italien Rendo Zorzi.

Aux premières lignes, on retrouvera donc les Tyrrell de Jody Scheckter et Patrick Depailler, modèle 007 de 1975, car celle à six roues est loin d'être au point, les MacLaren M-23 légèrement allégées confiées à Mass et Hunt (qui a remplacé Fittipaldi), les March 761 séparées en 2 écuries avec Brambilla (1er en Autriche en 1975) et Lella Lombardi d'une part, Stuck et Merzario de l'autre. Les Shadow de Pryce et Jarier seront encore dans le coup et peut-être aussi la BRM de Frank Evans lorsqu'il sera rétabli, la Lotus de Peterson, l'engin d'Amon, la Penske de Watson ou la Surtees de l'Américain Brett Lunger équipée de ce moteur Ford-Cosworth V-8, battu par la première fois l'an passé par les 12 cylindres de Ferrari.

Le calendrier des Grands prix prévoit un arrêt au Japon (innovation) et deux aux Etats-Unis.

CALENDRIER DES GRANDS PRIX 1976

- 25 janvier: GP du Brésil. — 6 mars: GP d'Afrique du Sud. — 28 mars: GP de Long-Beach - USA. — 2 mai: GP d'Espagne. — 16 mai: GP de Belgique. — 30 mai: GP de Monaco. — 13 juin: GP de Suède. — 4 juillet: GP d'Allemagne. — 15 août: GP d'Autriche. — 29 août: GP de Hollande. — 12 septembre: GP d'Italie. — 29 septembre: GP de Hollande. — 12 octobre: GP d'Italie. — 29 septembre: GP du Canada. — 10 octobre: GP des Etats-Unis. — 24 octobre: GP du Japon.

Le GP d'Argentine, prévu le 11 janvier, a été annulé.

automobilisme

GP du Brésil, premier acte du championnat du monde

D'où viendra le danger pour les Ferrari?

Dimanche, sur le coup de midi trente (heure locale), une vingtaine de pilotes de formule 1 prendront le départ du Grand prix du Brésil à Interlagos, première épreuve d'une saison qui s'annonce passionnante. Dominateur de 1975 avec sa Ferrari (5 succès), l'Autrichien Niki Lauda va devoir faire face aux assauts de nouvelles voitures équipées elles aussi d'un moteur à 12 cylindres. Il s'agit des Martini-Brabham (moteur Alfa Romeo) et des Ligier-Gitanes (moteur Matra).

D'OU VIENDRA LE DANGER?

Les anciennes MacLaren, Shadow, Tyrrell resteront redoutables. Mais c'est peut-être de la nouvelle Copersucar brésilien-

ne qu'Emerson Fittipaldi conduira que pourrait venir le danger. Ce transfert de l'ex-champion du monde des conducteurs, qui semblait disposer d'une voiture compétitive chez MacLaren, a été l'événement majeur de l'intersaison.

Aux mains de Wilson Fittipaldi, la Copersucar n'avait pas été très brillante en 1975. Mais on assure qu'elle a beaucoup progressé. Les premiers essais du Grand prix du Brésil viennent de le confirmer. On a proposé à Fittipaldi pour piloter ce bolide (moteur Ford-Cosworth) un fabuleux contrat de 468.000 francs par mois, auxquels viennent s'ajouter à peu près autant de revenus publicitaires! Cette pluie d'or n'a pas fait sourire

tout le monde. Le bouillant Regazzoni n'a pas hésité à affirmer que Fittipaldi ne courrait plus que pour l'argent. La réplique du Brésilien a été cinglante: il a répliqué que s'il avait besoin des deux mains pour suivre Lauda, une seule suffirait pour rester dans le sillage du Tessonais...

LES FERRARI AMÉLIORÉES

C'est là le début d'une polémique, car pour Fittipaldi comme pour les autres pilotes, une victoire dans l'un des 16 Grands prix passe par une défaite des Ferrari. Victorieuses l'an passé à Monaco, en Belgique, en Suède, en France et aux Etats-Unis grâce à Lauda et en Italie grâce à Regazzoni, les voitures ita-

liennes seront encore à battre cette fois. Lauda et Regazzoni ont prouvé qu'ils étaient des pilotes de classe bénéficiant il est vrai de voitures bien réglées.

Les Ferrari ont été légèrement améliorées (312-T), ce qui devrait les rendre encore plus redoutables sur les circuits. Lauda et Regazzoni utiliseront ensuite un nouveau modèle, sans doute au Grand prix d'Espagne (2 mai), quand entreront en vigueur les nouvelles règles de la formule 1. Le nouveau chef de course de la «firme», Daniel Audetto, fait preuve de beaucoup de sérénité, car il sait que tous ses adversaires ont besoin de beaucoup de réglages sur leurs bolides. Il envisage déjà de confier dans quelques semaines une troisième Ferrari à un jeune Italien, Giancarlo Martini, éventuellement Maurizio Flamini. Ce serait alors le début d'un rêve pour des milliers de «tifosi» qui espèrent un succès en championnat du monde d'une voiture italienne pilotée par un Italien.

Ces associations entièrement nationales deviennent d'ailleurs à la mode puisque la France va présenter aussi une nouvelle formule 1, la Ligier-Gitane, équipée d'un moteur Matra et pilotée par Jacques Laffite. C'est l'aboutissement de longues heures de travail pour ce passionné qu'est Guy Ligier. La voiture n'a que 2500 kilomètres d'entraînement mais sur le circuit du Castellet elle a déjà donné beaucoup de satisfactions.

LE DANGER

Les Brabham-Martini seront peintes en rouge pour bien marquer l'importance du moteur italien. Le Brésilien Carlos Pace et l'Argentin Carlos Reuteman en seront les pilotes. Mais lors des premiers essais du Grand prix du Brésil, ils ont eu beaucoup d'ennuis avec les nouvelles pièces qui ne s'adaptait pas aux châssis. Et sans doute faudra-t-il attendre encore quelques semaines pour les voir jouer les premiers rôles.

Le danger, pour les Ferrari, viendra encore d'anciennes marques. Il en manquera toutefois une: celle du pittoresque Lord Hesketh, abandonnant pour des raisons financières, d'abandonner la compétition. Mais les deux Hesketh 308 ont été rachetés par Frank Williams, l'une d'entre elles étant confiée au Belge Jacky Ickx, l'autre à l'Italien Rendo Zorzi.

Aux premières lignes, on retrouvera donc les Tyrrell de Jody Scheckter et Patrick Depailler, modèle 007 de 1975, car celle à six roues est loin d'être au point, les MacLaren M-23 légèrement allégées confiées à Mass et Hunt (qui a remplacé Fittipaldi), les March 761 séparées en 2 écuries avec Brambilla (1er en Autriche en 1975) et Lella Lombardi d'une part, Stuck et Merzario de l'autre. Les Shadow de Pryce et Jarier seront encore dans le coup et peut-être aussi la BRM de Frank Evans lorsqu'il sera rétabli, la Lotus de Peterson, l'engin d'Amon, la Penske de Watson ou la Surtees de l'Américain Brett Lunger équipée de ce moteur Ford-Cosworth V-8, battu par la première fois l'an passé par les 12 cylindres de Ferrari.

Le calendrier des Grands prix prévoit un arrêt au Japon (innovation) et deux aux Etats-Unis.

CALENDRIER DES GRANDS PRIX 1976

- 25 janvier: GP du Brésil. — 6 mars: GP d'Afrique du Sud. — 28 mars: GP de Long-Beach - USA. — 2 mai: GP d'Espagne. — 16 mai: GP de Belgique. — 30 mai: GP de Monaco. — 13 juin: GP de Suède. — 4 juillet: GP d'Allemagne. — 15 août: GP d'Autriche. — 29 août: GP de Hollande. — 12 septembre: GP d'Italie. — 29 septembre: GP de Hollande. — 12 octobre: GP d'Italie. — 29 septembre: GP du Canada. — 10 octobre: GP des Etats-Unis. — 24 octobre: GP du Japon.

Le GP d'Argentine, prévu le 11 janvier, a été annulé.

Monte-Carlo: Munari augmente son avance

Cent-vingt-six équipages, plus les quatre «chevrons», ont pris mardi le départ du Grand prix de Monaco - Vals-les-Bains - Digne - Monaco (1700 km) du 44me Rallye de Monte-Carlo. A la suite de la vérification des carnets de bord, dix concurrents ont été mis hors course, venant ainsi s'ajouter aux douze abandons déjà enregistrés. Les Italiens Sandro Munari-Silvio Miga (Lancia Stratos), «leaders» depuis la veille, ont encore grignoté quelques secondes à leurs rivaux en réalisant le meilleur temps (4'10") dans la première des douze épreuves spéciales, Peira Cava - Turini (7 km). Munari a devancé le Suédois Waldegaard (Lancia Stratos) 4'11", le Finlandais Markku Allen (Fiat

4'14", le Français Jean-Luc Therier (Alpine Renault) 4'18". Plusieurs concurrents ont été pénalisés d'une minute, et notamment le Français Therier et l'Italien Maurizio Verini.

La puissance supérieure de la Lancia Stratos de Munari s'est encore pleinement exprimée au cours de la troisième épreuve spéciale, celle du Col de Manse (27 km). Sur une route en mauvais état mais pratiquement sèche, l'Italien a réussi le meilleur temps en 14'58", devant Waldegaard (15'22"), Guy Freguelin (Porsche) 15'49" et Walter Rohrl (Opel) 15'54".

Dans la deuxième épreuve spéciale, Entrevaux-Saint-Auban (24,5 km), c'est

le Français Jean-Claude Andruet (Alpine Renault) qui avait été le plus rapide en 18'48", devant Munari (19'00").

Le Français Jean-Luc Therier (Alpine Renault) a été contraint à l'abandon peu avant Castellane. Il avait perdu une roue à la suite d'un choc.

A Gap, où les concurrents bénéficiaient d'un repos de deux heures, les positions étaient les suivantes:

- 1. Munari (It) Lancia Stratos 1 h 12'27"; 2. Waldegaard (Su) Lancia Stratos, 1 h 14'22"; 3. Andruet (Fr) Alpine Renault 1 h 16'11"; 4. Freguelin (Fr) Porsche, 1 h 16'35"; 5. Darniche (Fr) Stratos, 1 h 16'35"; 6. Nicolas (Fr) Alpine Renault, 1 h 17'14".

olympisme

Les voyages forment les dirigeants

57 officiels suisses pour 63 athlètes à Innsbruck

57 officiels pour 63 athlètes... La délégation helvétique aux Jeux d'Innsbruck sera particulièrement importante en ce qui concerne les accompagnateurs! Au lendemain de la désignation des concurrents de la CNSL et le COS ont dressé la liste des fonctionnaires qui feront le voyage à Innsbruck. Incontestablement, leur nombre ne manque pas de surprendre, surtout à pareille époque.

LA DÉLÉGATION SUISSE Chef de délégation: Dr Raymond Gafner, président du COS. - Remplaçant: Jean Weymann. - Chef de mission: Karl Glatthard. - Remplaçant: responsable des finances: Karl Buser. - Délégué technique: Bernhard Schneider. - Médecin en chef: Dr Bernhard Segesser. - Chef du groupe des délégués:

Ferdinand R. Imesch. - Chef de presse: Hugo Steinegger. - Attaché olympique: prof. Herbert Berger. - Chef de bureau: Alice Eugster. - Equipe des médecins: Dr Peter Jenoure, Fritz Hartmeier, Heinz Keller, Dieter Tromp, Ursula Imhof. - Cuisinier: Walter Schudel. - Physiothérapeutes: Francine Cusinay, Kurt Jordan, Giuseppe Martini, Gérard Ullmo, Jules Widmann.

DÉLÉGATIONS INDIVIDUELLES

Biathlon (pour 3 concurrents). - Chef de délégation: Andreas Zweifel. - Directeur technique: Peter Baumgartner. - Entraîneur du fond: Ueli Wenger. - Entraîneur du tir: Jules Landolt.

Bobsleigh (12 concurrents). - Chef de délégation: Jean-Louis Baraga. - Remplaçant: Max Casty. - Entraîneur: Edi Hubacher. - Conseillers techniques: Hubert Kiesel, Gion Caviezel, Arthur Leuger, Max Angst. - Chef du matériel: Robert Zimmermann.

Hockey sur glace (18 sélectionnés). - Chef de délégation: Heinz Weisshaupt. - Chef d'équipe: Dr Max Roth. - Entraîneur-coach: Rudolf Killias. - Conseiller d'équipe: Jean-Gabriel Anken. - Chef du matériel: Fago E. de Stefani.

Patinage (3 en artistique - 1 en vitesse). - Chef de délégation: Jacqueline Itchner. - Conseiller du patinage de vitesse: Roland Maillard.

Skî (13 alpins - 13 nordiques). - Chef de délégation: Adolf Ogi. - Remplaçant: Hans Jaeger. - Chef des alpins masculins: Rolf Hefti. - Entraîneurs: Hans Schlunegger, Peter Franzen, Willy Lamprecht, Reto Schild. - Chef d'équipe féminine de ski alpin: Hans Schweinberger. Entraîneurs: Jean-Pierre Fournier, Claude Janz. - Chef de l'équipe de fond: Leonhard Beeli. - Remplaçant: Christian Egli. - Entraîneurs-assistants: Lenhart Olsson, Franz Oetiker. - Chef du combiné nordique: Henri Benz. - Chef des sauteurs: Hans Zimmermann. - Entraîneur: Ewald Roscher.

ski

3200 mètres de descente

Essais chronométrés de Badgastein

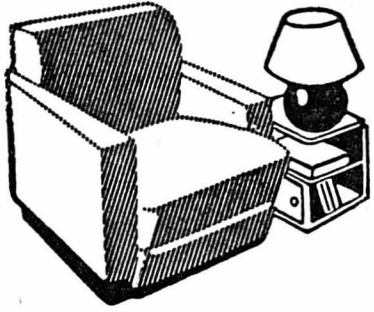
L'Autrichienne Brigitte Totschnig et les Suissesses Marie-Thérèse Nadig et Bernadette Zurbriggen ont tenu la ve-

dette au cours des essais chronométrés de mardi à Badgastein. Le meilleur temps absolu a toutefois été réalisé par Brigitte Totschnig en 2'14"62 pour les 3200 mètres. C'est la distance la plus longue de la saison. L'Autrichienne ne s'est donnée à fond que lors du premier «test». Elle sera néanmoins l'une des favorites de la course d'aujourd'hui au même titre que les deux Suissesses qui semblent avoir été aussi à l'aise.

Les temps. - 1re manche: Brigitte Totschnig 2'14"62, Bernadette Zurbriggen 2'15"05, Wiltrud Drexel 2'17"38, Elfi Deußl 2'18"26, Irene Epple 2'18"58. - 2me manche: Marie-Thérèse Nadig 2'15"43, B. Zurbriggen 2'16"66, W. Drexel 2'16"85, B. Totschnig 2'17"01, I. Epple 2'18"38. - 3me manche: B. Zurbriggen 2'14"74, Cindy Nelson (EU) 2'19"39, Abigail Fischer (EU) 2'19"15. - Meilleurs temps des autres Suissesses: Germaine Michelet 2'21"66, Doris de Agostini et Marianne Roemmel 2'21"80, Marlies Oberholzer 2'22'25, Brigitte Glur 2'22"76,

Belle table multiples usages 49.-

Servier-boy 59.-



Accès par le parking et par les ascenseurs

super centre
portes-rouges
meubles discount
accès par le parking

GRATUIT

1 caisse d'eau minérale Henniez-Santé

à l'achat de chaque caisse d'eau minérale aromatisée, fruitée. Livrée à domicile.

Claude Jornod
Dépositaire eau minérale - bière.
Tél. 24 23 75.

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons un

COLLABORATEUR DE VENTE

- Salaire bien au-dessus de la moyenne pour personne dynamique et cherchant à se créer une situation stable et privilégiée.
- Nos marques de grande diffusion CITROËN, HONDA et LADA correspondent à la demande actuelle et sont les meilleurs garants de réussite.
- Téléphoner à M. Berthouzoz (discrétion totale assurée).

AGENCES OFFICIELLES
Garages Henri Favre
Apollo
Fbg Lac Neuchâtel Tél. 5 48 16

Hôtel-restaurant cherche une **sommelière**

ou débutante. Dimanche et lundi, congé. Bon gain. Tél. (038) 31 13 42.

Magasin de chaussures du Littoral neuchâtelois cherche **vendeuse**

croable. Entrée début mars.

Faire offres sous chiffres 28-900021 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

On cherche **femme de ménage**

pour entretien d'un cabinet médical, le jeudi après-midi. Téléphoner au No 25 86 88, aux heures de repas ou le soir.

LA PUBLICITÉ

un second souffle dans une difficile compétition

On cherche

dames et messieurs

pour le service extérieur pour la vente de shampooneuses et autres articles ménagers. Gains importants.

Renseignements par Firma LAVAFIX 1631 Le Bry ou tél. (037) 31 24 24/25, ou dès 19 heures (062) 86 24 83.

Garage J.-P. Mojon

cherche manoeuvre sur auto, pour début février. Tél. (038) 25 04 56.

Importante entreprise industrielle de la place de Bienne engagerait

1 téléphoniste

bilingue, au bénéfice du certificat d'apprentissage PTT, et si possible, de quelques années d'expérience professionnelle. Conditions de travail agréables. Bonnes prestations sociales. Horaire souple.

Offres sous chiffre 80-3362 aux Annonces Suisses S.A., 2501 Bienne.

Pâtissier

trouverait un emploi stable et intéressant.

Adresser offres sous chiffres IG 0112 au bureau du journal.

Commerce de produits pétroliers cherche

représentant

Travail indépendant et intéressant pour celui qui aime l'action et la compétition.

Préférence sera donnée à personne entreprenante, connaissant la région neuchâteloise ou la branche.

Faire offres sous chiffres 87-098 aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », 2001 Neuchâtel.

HÔPITAL PSYCHIATRIQUE CANTONAL - PERREUX

Un poste de

SECRÉTAIRE MÉDICALE

est mis au concours en prévision de la retraite prochaine d'une titulaire.

Nous offrons : — semaine de 5 jours, — cadre de travail agréable, — caisse de retraite.

Date d'entrée à convenir.

Les candidates sont invitées à faire parvenir leurs offres de service, avec copies de certificats et curriculum vitae, à la Direction de l'hôpital psychiatrique cantonal, service du personnel, 2018 Perreux.



Compagnie d'Assurances Nationale Suisse

Direction pour la Suisse romande

Pour notre

AGENCE GÉNÉRALE DE NEUCHÂTEL

(districts de Neuchâtel, Boudry, Val-de-Ruz, Val-de-Travers)

nous sommes à la recherche d'un

AGENT GÉNÉRAL

qui succédera au titulaire actuel, appelé à d'autres fonctions auprès de notre Direction.

Nous aimerions engager une personnalité dont les principales qualités seraient les suivantes :

- si possible formation dans les branches que nous exploitons (diplôme en assurances souhaité)
- expérience dans la vente et aimant le contact
- bon animateur.

Age idéal : 35-40 ans.

Domicile : Neuchâtel ou environs.

Faire offre sous pli personnel à

M. Henri GILLARD, directeur
NATIONALE SUISSE ASSURANCES
Direction pour la Suisse romande
1211 GENEVE 6, case postale 20.

Entière discrétion assurée.

mécanicien de précision

faiseur d'étampes expérimenté, responsable d'un petit atelier de mécanique, ayant pour mission l'entretien des machines, la fabrication d'outillage et de posages ainsi que divers travaux de bureau technique. Age idéal : 30-35 ans, de préférence célibataire ou marié avec enfants en bas âge.

Adresser vos offres à : case postale 579, 2500 Bienne.



Notre service de vente cherche un

REPRÉSENTANT

qualifié et expérimenté pour visiter notre clientèle de la branche alimentaire, tout en s'occupant des livraisons de marchandise et de leur placement dans les rayons chez les gros clients.

Rayon d'activité : — Vente des produits INDOR à la clientèle des détaillants, grossistes, C + C, supermarchés, etc. — avec appui de vente par dégustations et propagande diverse. — Situation indépendante dans le cadre du rayon de vente, soit cantons de Neuchâtel et de Fribourg et le Jura bernois.

Nous demandons : — solide expérience de la vente, — initiative, travail consciencieux, — si possible connaissances d'allemand.

Nous offrons : — travail intéressant et varié — appuis de vente — frais de voyage — voiture à disposition — excellentes prestations sociales.

Les candidats désirant collaborer dans un ensemble jeune et dynamique sont priés d'adresser leurs offres manuscrites, avec curriculum vitae, photo, copies de certificats, références et préférences de salaire, à INDOR, thés et cafés en gros, WALTER MURBACH S.A., Tannackerstrasse 7, 3073 Gümligen. Tél. (031) 52 04 47.

Maison de Neuchâtel désire engager, pour le 1er mars prochain,

une sténodactylo

de langue maternelle allemande, connaissant le français.

Faire offres sous chiffres 28-900016 à Publicitas, Terreaux 5, Neuchâtel.

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune comptable

pratique fiduciaire et bancaire, préparant diplôme fédéral, cherche place intéressante. Adresser offres écrites à JH 0113 au bureau du journal.

Jeune homme ayant terminé sa scolarité obligatoire cherche

place

avec emploi du temps lui permettant de suivre des cours en vue d'apprendre le français.

Faire offres à E. Fankhauser, Länggassstr. 25, 3012 Berne. Tél. (031) 85 15 08, dès 19 heures.

Jeune fille

18 ans, cherche place jusqu'au 10 avril 1976 dans ménage avec enfants, à la campagne, dans famille parlant uniquement le français. Entrée immédiate, Edith Rieder, Hauptstrasse 46, 4450 Sissach

Si vous oubliez de faire de la

publicité

vos clients vous oublieront

Jeune fille de 15 ans

cherche dans les environs de Neuchâtel ou de Lausanne place pour

s'occuper des enfants

afin d'y apprendre la langue française (possède quelques connaissances).

Offres sous chiffre X 03-350348 à Publicitas, 4001 Bâle.

Dem. à acheter

Je cherche à acheter de particulier

1 table ronde

avec pied central et si possible avec rallonge.

Tél. 31 75 73.

ACHAT de vieux bijoux

or et argent. Pierres fines, diamants. Pendules anciennes aux meilleurs prix, à la bilouterie

CLAUDINE VUILLE

Portes-Rouges 48, Immeuble Marché-Migros, Neuchâtel. Tél. 25 20 81.

J'achète TIMBRES-POSTE

Collections et lots de Suisse et d'Europe. Paiement comptant. Ecrire à case postale 143, 1110 Morges.

ACHÈTE ŒUVRE DE HODLER

(Huile ou aquarelle). Faire offre sous chiffres 87-088 aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », fbg du Lac 2, 2001 Neuchâtel.

PROFESSIONS MÉDICALES

Changement d'adresse

Dès le 21 janvier 1976

le cabinet de COSKUN YILMAZ, médecin-dentiste, sera transféré

à la rue de la Treille 5

Neuchâtel. Tél. (038) 25 98 40.

Le docteur

Michaïl Stantchev

ouvrira son cabinet médical début février à Bevaix

Il assure pour l'instant la permanence médicale tous les jours, sauf le samedi, à la maison de commune, de 14 h à 17 h. Tél. (038) 46 12 65.

MARIAGES

SOLITUDE? SEUL?

Veillez prendre contact avec nous ! Nous essayons de vous trouver le/la future partenaire. Discrétion absolue. PAS D'ORDINAIRE, pas de représentant. PRO PARTNER, votre partenaire pour un heureux avenir. Institut

PRO PARTNER Rue Centrale 99a 2500 BIENNE Tél. (032) 23 32 34

APPRENTISSAGES



cherche une **APPRENTIE ESTHÉTICIENNE**

pour l'automne. Prière de faire offre détaillée par écrit, avec une photo, à Mme M.-A. Wildhaber, pharmacie de l'Orangerie.

Orangerie 4 Tél. 25 12 29

FAN - L'EXPRESS Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4 Neuchâtel Téléphone (038) 25 65 01 Compte de chèques postaux 20-178

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10 sauf le samedi

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte du dimanche au vendredi soir, de 18 h à 24 h. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité:

Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 15 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi les annonces doivent parvenir à notre bureau le jeudi jusqu'à 15 heures; pour le numéro du mardi les annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi jusqu'à 15 heures.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et jusqu'à 22 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons plus que les avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Tarif de la publicité

ANNONCES : 66 c. le mm. min. 25 mm. Annonces locales 55 c. le mm. min. 25 mm. Avis tardifs et réclames urgentes Fr. 3.30 le mm. Réclames Fr. 2.35 le mm. Naissances, mortuaires Fr. 1.20 le mm. Petites annonces non commerciales 50 c. le mot, min. Fr. 5.-

Tarif des abonnements SUISSE

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
104.-	54.-	28.-	10.50

ÉTRANGER

Tarif variable selon les pays, se renseigner à notre bureau.

VÉHICULES À MOTEUR

Achat comptant toutes marques
Tél. (021) 62 48 74 de 10 h à 21 heures.
Auto KIBI Chexbres-Puldrox.

A vendre
Fiat 124 Coupé 1800
modèle 1974. Expertisée.

Garage du Val-de-Ruz, Boudevillers.
Tél. (038) 36 15 15, (038) 41 37 03, privé.

Particulier vend
Simca 1100 TI
1975, 15.000 km. Expertisée. Prix intéressant.
Tél. (038) 63 21 01, après 17 h 30.

Belles occasions expertisées
Toyota Corolla de luxe
1973, 33.000 km
Ford Escort 1300 L
1973, 38.000 km
Simca 1100 TI
1974, 37.000 km
Grandes facilités de paiement.
Garage Beausite, Cernier.
Tél. (038) 53 23 36.

A vendre
Range Rover
1972. Parfait état. Expertisée.
Fr. 15.700.—
Tél. (038) 31 71 80, aux heures des repas.

A vendre (première main)
VW TL
1969, expertisée, seulement 39.000 km, taxes et assurances payées.
Fr. 3.500.— au comptant.
Tél. 41 21 54.

Occasion rare.
Opel record
Luxe, 1900. Expertisée, 9800 fr.
Tél. (038) 66 13 55.

R. WASER Garage de la Côte
Occasion très soignée
Alfa Romeo
Giulia 1600 Super. Limousine 4 portes, 5 places.
Modèle 1974, 38.000 km, première main. Expertisée.
Prix : Fr. 10.800.—. Grandes facilités de paiement.
Echange possible.
2034 PESEUX
Tél. (038) 31 75 73

J'achète autos motos

Tél. (038) 47 16 12
Privé (032) 83 26 20.

A vendre, permis A :
Opel Blitz pont alu 4 x 2 m.
Opel Blitz bâché :
Opel Blitz caisse Aluvan, 16, 5 m³, et idem 21 m³.
Opel Blitz basculant 3 côtés. Véhicules livrables évent. en châssis-cabine.
Opel Blitz fourgons différents longueurs. Complètement révisés. Véhicules expertisés et garantie complète 6 mois ou 10.000 km. Service après-vente assuré.
Centre véhicules utilitaires
B. BUSSY, 1024 Ecublens.
Tél. (021) 35 68 25/17.

A vendre
Renault 5 TL
1974. Prix intéressant.
Tél. 42 29 06, après 19 heures.

ON SOLDE... CHEZ

Claudine

Panty et gaines slip à partir de Fr. **9.—**

Soutiens-gorge
Vagabonde - Simone - Péréle Boléro, etc. à partir de Fr. **8.—**

Chemises de nuit toutes tailles à partir de Fr. **20.—**

Robes de chambre Courtelle et frotté velours à partir de Fr. **60.—**

Sous-vêtements laine et movil à partir de Fr. **9.—**

Slips dentelle au choix Fr. **5.—**

Claudine
Corsets • Lingerie

Au milieu des Chavannes

Neuchâtel - C. Vautravers - Tél. 25 08 22

Vente spéciale autorisée du 15 janvier au 4 février 1976

Ne vous laissez pas aveugler...

pour la réparation future de votre machine à laver de toutes marques. Elle doit se faire par le vrai spécialiste :

TANNER - Neuchâtel

Avenue des Portes-Rouges 149 Tél. 25 51 31

28 ANNÉES D'EXPÉRIENCE SUR LES MACHINES A LAVER

C'est justement dans les détails... Que l'on reconnaît la bonne maison

AVIS DIVERS

Injection d'isolants

Plus de condensation, plus d'humidité dans vos murs. Economie sur le chauffage. Nous donnons une garantie totale. Visite gratuite et sans engagement.
Entreprise FAX, case 377, Lausanne. Par tél. M. Schürch (021) 24 61 96.

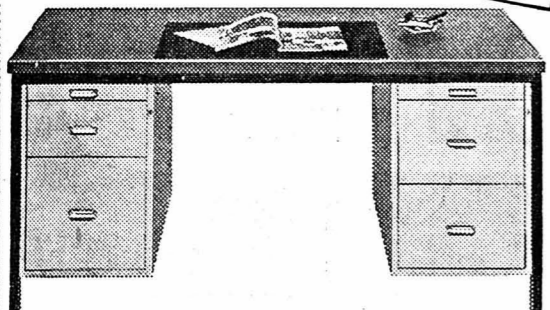
DÉMÉNAGEMENTS

Transports dans toute la Suisse et la France

POLDI JAQUET

NEUCHÂTEL Tél. (038) 25 55 65

BIGLA Economic nouveau



La qualité BIGLA à un prix exceptionnel
Bureau ECONOMIC fr. 1090.—
Livrable du stock.

Reymond

Exposition à Cornaux
(A droite avant le passage sous-voie CFF, direction Neuchâtel-Bienne.)

Machines à laver

le linge et la vaisselle. Neuves, automatiques, sacrifiées. Grand choix de marques réputées. Légers défauts d'amaill avec rabais jusqu'à 50%. Livraison de nos stocks, pose et garantie gratuites. Grandes facilités de paiement. Pas d'acompte à la livraison. Réparations toutes marques.

Dareco S.A.

Tunnel 3, Lausanne. Tél. (021) 25 52 28, le soir (021) 91 64 92
Succ. Neuchâtel Tél. (038) 25 82 33.

Travail à domicile

Vous aussi vous pouvez gagner notre machine à tricoter. Dès que vous avez reçu les instructions nécessaires, nous vous passons des commandes de tricots. Veuillez demander, sans engagement, en nous indiquant votre numéro de téléphone, la visite de notre représentant.
GISO S.A., 4563 Gerflingen.
Tél. (065) 35 58 68, interne 36 entre 8 et 11 h.

publicité?

Si vous oubliez de faire de la publicité vos clients vous oublieront

Hôtel offre sa salle à orchestre pour la danse.
Tél. 31 13 42.

NOUVEL ARRIVAGE, HATEZ-VOUS !

Grosse laine

Fr. 3.30 la pelote de 100 g ou Fr. 29.50 le kg

Comparez

Parlons qualité : la laine que nous vous offrons est de laine 100% pure, facile à laver, coloris écu. Terriblement chaud et moelleux. Une astuce pour combattre les grands froids !

textiles ambiance sa
Rue des Chansons 37 2034 Peseux Tél. 038 31 34 30

PAS DE SOUCIS NOUS SOMMES LA

HILDENBRAND
FERBLANTERIE SANITAIRE
Dépannage en entretien Agencements de cuisine.
Exposition Saint-Nicolas 10. Tél. 25 66 86.

VITRERIE - MIROITERIE M. KAUFMANN
Tél. 25 22 77 Neuchâtel

LA MOB fondée en 1940
Entreprise générale de nettoyages en tout genre
Shampoings - Tapis à sec et défrayages
ponçage et imprégnation de parquets
R. Gay-Balmaz Peseux-Neuchâtel (038) 31 56 87

RENÉ SCHENK

Votre fournisseur pour vos articles de sport
Ski - hockey - football
Alguisage de patins
Chavannes 7 et 15 Tél. 24 44 52

DEVIÉS
résolues avec efficacité
Tél. 021/95 11 50
ARRANGEMENTS FINANCIERS 1510 MOUDON

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Cuisinières dès 348 fr.
Frigos dès 298 fr.
Congélateurs dès 378 fr.

Plus de 20 modèles au choix. Livraisons par nos soins. Facilités de paiement. Nouveau magasin à Bevaix. Vous économiserez au

Discount du Vignoble
Fornachon & Cie
2022 BEVAIX
Tél. (038) 46 18 77

COUTURE retouches de tous vêtements dames.
VESTON-PANTALON Toutes retouches.
DAIM-CUIR
MOUTON RETOURNE retouché, réparé, stoppage de déchirure ravivage du cuir par le spécialiste :
Pifetoud, couture, Temple-Neuf 4, Neuchâtel. Tél. 25 41 23.

Box préfabriqués
Grand choix - 25 000 constructions livrées! Renseignez-vous - visitez notre exposition!
● Vous déterminez le prix ●
Demandez de suite par tél. nos prospectus!
Uninorm SA 1018 Lausanne 021/37 37 12

J'exécute tous vos petits travaux de menuiserie
réparations, transformations, charpente et vitrerie.
Tél. 46 11 18.

Maurice SAUSER

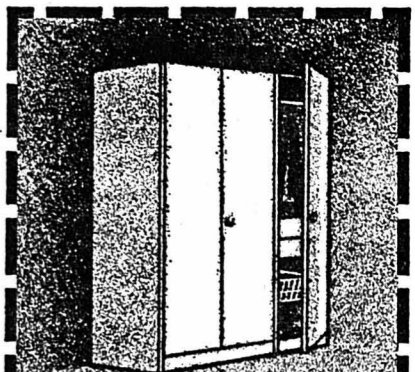
Meubles de magasin
Ebénisterie
Menuiserie
Neuchâtel Ecluse 17
Tél. 25 22 65

Hôtel Restaurant **Beaux Arts**
J.-M. Balmell, propr. - Neuchâtel - Tél. 24 01 51

FESTIVAL CÔTE DE BŒUF
sur assiette: **11.—**
à la carte: **13.—**

DÉMÉNAGEMENT DÉBARRAS

Transports de pianos
Garde-meubles
M. DANUSER - Peseux
☎ 31 57 83.



Armoires hautes directement d'usine.
Montage par nos soins à votre domicile.
Pour tous renseignements
038 24 52 88
Häusermann

R. Häusermann SA 2002 Neuchâtel

Nos rayons
Pulovers dames
Confection dames
Tout pour l'enfant
vous proposent
la grande gamme de leurs articles
SOLDES A PRIX GERLE
La Gerle
Autorisation officielle du 15 janvier au 4 février

Prix MIGROS!

Actualités MTV

tous les mardis à **19h.55** et
tous les jeudis à **19h.10**
à la télévision suisse romande
A ne pas manquer!

Multipack Boîte de 880 g 1.35
2 boîtes

Cassoulets prêts à servir,
à la sauce tomate piquante.

2.- (100 g = -.11,4)
au lieu de 2.70

*Une bonne idée de menu:
cassoulets avec saucisses
Snack.*

Offre spéciale

Sachet de 2 paires, 200 g

Saucisses Snack «Micama» de qualité Migros. A manger chaudes!

2.- (100 g = 1.-)
au lieu de 2.45

MIGROS data
Notre garantie de fraîcheur

Offre spéciale

Fromage Edam de Hollande 3/4 gras **1er choix**

-.73 seulement les 100g
au lieu de -.90

MIGROS data Notre garantie de fraîcheur

Offre spéciale

Le sac de 2,5 kg

Maintenant, il y a de nouveau des
Oranges Jaffa bien mûres et juteuses.
Chaque quartier un délice!

270 (le kilo = 1,08)

Multipack Sachet de 85 g -.70

2 sachets

Potage à l'orge à base d'orge perlé et de divers légumes.

1.- (100 g = -.58,8)
au lieu de 1.40

MIGROS data

Offre spéciale

Paquet de 2 pièces (env. 160 g)
100g

Optisteak surgelé

Optisteaks préparés avec de la tendre viande de poulet, émincée, et pressée, prêts à griller, panés et assaisonnés.

120 au lieu de 1.45

Baisse de prix

Jus de pamplemousse 1 litre

Nouveau prix Migros
1.30

MIGROS data

Baisses de prix
sur les pâtes alimentaires

Nouveau prix Migros

Nouilles 5 œufs*** Paquet de 500 g **1.70**

Vermicelles*** Paquet de 450 g **1.30**
(100 g = -.28,9)

* **Maccaroni supérieur** Paquet de 600 g **1.30**
(100 g = -.21,7)

Comparez!

Baisses de prix
sur les chocolats suisses de qualité

Nouveau prix Migros

Barre Mahony Barre de 100 g **1.-**

* **Noxana** Plaque de 100 g **1.-**

* **Tourist** Plaque de 100 g **1.-**

* **Animella** Plaque de 100 g **-.90**

* **Giandor** Plaque de 100 g **1.-**

* **Truffes Pralinor Luxe** Plaque de 100 g **1.-**

En vente uniquement dans les magasins les plus importants: Sachet de 170 g **2.20**
(100 g = 1.29,4)

Truffes pour diabétiques Cornet de 125 g **3.-**
(100 g = 2.40,0)

Comparez!

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

17.20 (C) Point de mire
17.30 (C) Les 4 coins de Martin et Martine
17.55 (C) Téléjournal
18.00 (C) TV-Jeunesse
18.25 (C) Tremplin
18.50 (C) Barbapapa
18.55 (C) Bonjour Paris
19.15 (C) Un jour, une heure
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Un jour, une heure
20.15 (C) Spécial cinéma
23.00 (C) Ski à Bad-Gastein
23.30 (C) Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

17.00 (C) Les Gammas!
17.30 (C) Je saute de nouveau par-dessus les flaques d'eau (2)
18.10 TV Culturelle
18.40 (C) Fin de journée
18.50 (C) Téléjournal
19.00 (C) Attention super 8
19.30 (C) Point de vue régional
19.35 (C) Reportage
20.00 (C) Téléjournal
20.20 (C) Nicht einmal das halbe Leben
22.00 (C) Téléjournal
22.15 (C) Le magazine du mois
23.00 (C) Ski - Coupe du monde

FRANCE I

12.15 Réponse à tout
12.30 Midi première
13.00 TF 1 actualités
13.35 Visiteurs du mercredi
18.15 A la bonne heure
18.45 Pour petits et grands
19.20 Actualités régionales
19.40 Minutes pour les femmes
19.45 La vérité tient à un fil
20.00 TF 1 actualités
20.10 Le rendez-vous de Vincennes
22.00 Spécial «Concorde» TF 1 dernière

FRANCE II

14.30 (C) Aujourd'hui Madame
15.30 (C) La planète des singes

RADIO

RADIO ROMANDE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

Informations toutes les heures de 6 h à 23 h, puis à 23.55. 6 h, le journal du matin et à 6 h, 7 h, 8 h, éditions principales. 7.35, billet d'actualité. 8.05, revue de la presse romande. 8.15, chronique routière. 8.30, mémento des spectacles et des concerts. 8.45, les crêtes du Jura à ski. 9.05, la puce à l'oreille. 12 h, le journal de midi. 12.15, les uns, les autres. 12.30, édition principale. 13 h, le rendez-vous de l'humour et de l'humour. 13.05, décrochez la une. 14.05, des ronds dans l'eau. 16.15, Catalina des océans (13). 17.05, en questions. 18 h, le journal du soir. 18.20, édition régionale. 18.40, informations sportives. 18.50, revue de la presse suisse allemande. 19 h, édition nationale et internationale. 19.30, médecine et santé. 19.50, les crêtes du Jura à ski. 20.05, contact. 22.05, baisse un peu l'abat-jour. 23.05, blues in the night. 24 h, hymne national.

RADIO ROMANDE 2

7 h, Suisse-musique. 9 h, informations. 9.05, le temps d'apprendre et contre la pollution du français. 9.15, initiation musicale. 9.40, éducation permanente et autogestion (3). 10 h, Unesco. 10.15, radioscolaire: la littérature, un dialogue entre amis. 10.50, derniers résultats des recherches. 11 h, musiciens suisses. 12 h, midi-musique. 14 h, informations. 14.05, la librairie des ondes. 16 h, Suisse-musique. 17 h, tutti tempi. 17.30, rhythm'n pop. 18 h, informations. 18.05, redilemele. 18.30, jazz-contact. 18.55, per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30, novitads. 19.40, Europe-jazz. 20 h, informations. 20.05, la Suisse à la rencontre de l'Europe. 20.30, les concerts de Genève: l'Orchestre de la Suisse romande et à l'issue du concert: résonances. 22.30, marchands d'images. 23 h, informations. 23.05, hymne national.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

Informations à 6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 11 h, 12.30, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, 23 h. 6.05, espresso. 9.05, frais du four. 10 h, disques demandés. 11.05, musique populaire haut-valaisanne. 12 h, danses basques. 12.15, félicitations. 12.40, rendez-vous de midi. 14.05, magazine féminin. 14.45, lecture. 15 h, musique classique légère. 16.05, pour les aînés. 17 h, onde légère. 18.20, musique légère. 18.45, sport. 19 h, actualités, musique. 20.05, prisme. 21 h, le pays et les gens. 22.15-24 h, music-box.

HOROSCOPE

NAISSANCES: Les enfants nés ce jour seront passionnés et généreux, ils auront beaucoup d'amis et seront serviables à l'extrême.

BÉLIER (21-3 au 20-4) Travail: Ne déséquilibrez pas votre budget en commettant des imprudences. Amour: Vous attachez trop d'importance aux petites réflexions faites sans intention. Santé: Vous avez tendance à boire un peu trop d'alcool, surtout de façon régulière.

TAUREAU (21-4 au 21-5) Travail: Les finances laissent un peu à désirer, mais rien de grave dans l'immédiat. Amour: Anxiété, appréhension et méfiance gouverneront cette journée. Santé: Quelques légers maux de certainnement à votre début de régime.

GÉMEAUX (22-5 au 21-6) Travail: Soyez attentif et confiant et ne vous paniquez surtout pas. Amour: Rapports amicaux avec des personnes de votre entourage que vous connaissez finalement assez peu. Santé: L'humidité n'est pas recommandée pour vos rhumatismes, mais hélas vous n'y pouvez pas grand-chose.

CANCER (22-6 au 23-7) Travail: Evitez ce qui ne peut vous donner de résultats qu'à longue échéance. Amour: Ne liez surtout pas des liens qui vous deviendraient très vite insupportables. Santé: Un bon fortifiant et votre fatigue passagère disparaîtra rapidement.

LION (24-7 au 23-8) Travail: Rentrées d'argent, mais pas de spéculations, vous n'êtes pas assez compétent. Amour: Votre intuition vous aidera à redresser la situation. Santé: La vie citadine agitée ne vous convient pas du tout.

VIERGE (24-8 au 23-9) Travail: Bonnes occasions à exploiter pour mener à bien des projets importants. Amour: Stabilisez-vous, faites votre choix et fuyez les aventures sans lendemain. Santé: Vous devez absolument contrôler vos nerfs. Conservez votre calme.

BALANCE (24-9 au 23-10)

Travail: Avancez par étapes et ne prenez pas d'initiatives dans tous les domaines. Amour: Modifiez et harmonisez votre intérieur, vous en ressentirez beaucoup de bien-être. Santé: Vous mangez beaucoup trop de pain. Ce n'est pas sérieux.

SCORPION (24-10 au 22-11) Travail: Toute décision mérite réflexion. Ne vous engagez pas sur un coup de tête. Amour: Moins de méfiance vous permettra de résoudre plus facilement vos problèmes sentimentaux. Santé: Bonne. Votre poids semble stabilisé, contrôlez votre gourmandise.

SAGITTAIRE (23-11 au 22-12) Travail: Fixez-vous un but important et soyez prévoyant. Amour: Période riche en surprises sentimentales plus agréables les unes que les autres. Santé: Une vie régulière et une alimentation saine sont la base de votre bonne santé.

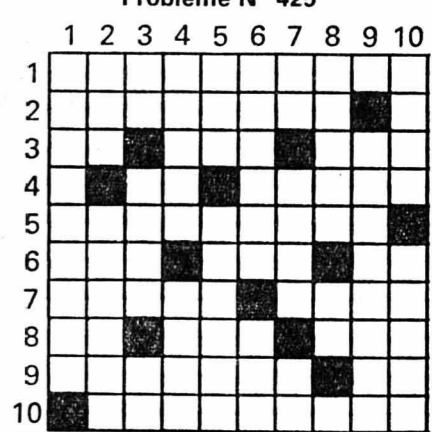
CAPRICORNE (23-12 au 20-1) Travail: Vous manquez certes encore d'organisation, mais vous êtes sur la bonne voie. Amour: Vie sentimentale favorisée. Vos amis vous seront d'un grand secours. Santé: Vous vous remettez lentement de votre opération, ce qui est bien normal.

VERSEAU (21-1 au 19-2) Travail: Essayez de demeurer indépendant. Etablissez un programme précis. Amour: Quelques nuages passagers en famille. Santé: Soyez raisonnable et ne faites pas d'imprudences.

POISSONS (20-2 au 20-3) Travail: Ne vous affolez pas si vous avez beaucoup à faire. C'est bon signe. Amour: Consolidez vos rapports et montrez-vous loyal avec vos amis. Santé: Effectuez des marches pendant les périodes de délasserment.

MOTS CROISÉS

Problème N° 425



HORIZONTALEMENT

1. Propos en l'air. 2. Avis. 3. Note. C'est le dimanche qu'elle est le plus occupée. Poème. 4. Pronom. Ecart de conduite. 5. Constrastés. 6. Regimba. Marque le doute. Démonstratif. 7. Coupe profonde de la peau. Un animal qui râle. 8. Possédé. Affaiblit par une action lente, progressive. Canton suisse. 9. Mépris. Protège le doigt. 10. Faire un mouvement brusque.

VERTICALEMENT

1. Nommée subitement à un emploi. 2. Pomme. Travaillent dans les abattoirs. 3. Mesure ancienne. On peut la doubler en tournant. Cours d'eau. 4. Tout le calendrier. 5. Poirime. Sa plume fait meilleure impression que ses paroles. 6. Pronom. Germe. Qu'il n'est donc pas nécessaire de repasser. 8. Peu fréquenté. Article. 9. Le boteuf la sème. 10. Arme d'académicien. Conduit des grisons.

Solution du N° 424

HORIZONTALEMENT: 1. Grenadiers. - 2. Aa. Exaltée. - 3. Vie. En. Ail. - 4. Repas. Vin. - 5. Oser. Faner. - 6. Email. Tu. - 7. Ha. Enduits. - 8. Ers. Té. Bée. - 9. Métallisé. - 10. Basanéés.

VERTICALEMENT: 1. Gavroche. - 2. Raies. Arma. - 3. Epée. Ses. - 4. Né. Arme. Ta. - 5. Axés. Antan. - 6. Dan. Fidèle. - 7. Il. Valu. Lé. - 8. Etain. Ibis. - 9. Reintées. - 10. Sel. Rusées.

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Temple du bas: 20 h 15, Conférence - Les Wy-cliffs, héroïques traducteurs de la Bible. Eurotel: 20 h 30, Conférence de M. Dibar Apartment.

EXPOSITIONS. - Musée d'art et d'histoire: Pierrette Favarger, céramiques. Carl Liner, huiles, aquarelles et gravures. Pierre Brédan, cinquante ans de tissage. Monnaies et médailles des Orléans-Languedoc.

Musée d'ethnographie: Amazonie. Musée cantonal d'archéologie. Musée d'histoire naturelle. Galerie Ditesheim: Accrochage. Temple du bas, salle Osterwald: Exposition bilique.

TOURISME. - Bureau officiel de renseignements, place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.

CINÉMAS. - Studio: 15 h et 21 h, Histoire d'O. 18 ans. 2^{me} semaine. 18 h 45, La notte. (Sélection). Bio: 15 h, 18 h 40 et 20 h 45, L'histoire d'Adèle H. 16 ans. 3^{me} semaine.

Apollo: 15 h et 20 h 30, La kermesse des aigles. 12 ans. 17 h 45, Le lauréat. 18 ans. Palace: 15 h et 20 h 30, Karaté à gogo. 16 ans. Arcades: 15 h et 20 h 30, La cage. 16 ans. Rex: 15 h et 20 h 45, La flûte enchantée. Enfants admis. 5^{me} semaine.

DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h) L'ABC, L'Escale, La Rotonde.

DANCINGS (jusqu'à 2 h) Le Corsaire, Milord, Big Ben bar, Red club, Bavaria.

Urgences: La main tendue, tél. (032) 25 45 55.

Pharmacie d'office: Bl. Cart, rue de l'Hôpital. La période de service commença à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 22 h. De 22 h à 8 h le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies: région Boudry - la Côte, M. W. Gauchat, Peseux, tél. 31 11 31.

BEVAIX

Arts anciens: Frédérique Tison, peintures et dessins.

COLOMBIER

Cinéma Lux: 20 h 15, Le bal des vampires.

HAUTERIVE

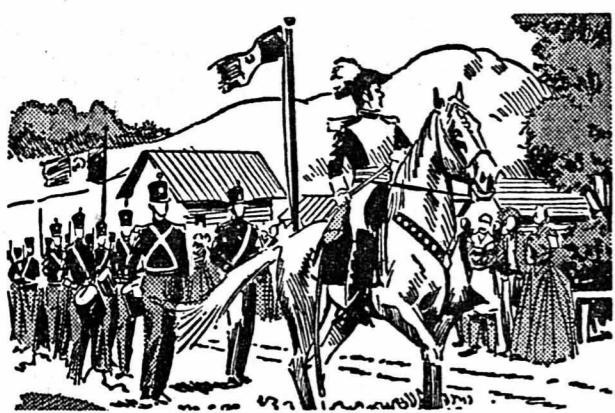
Galerie 2016: Aimé Montandon, peintures, gouaches, dessins, estampes.

PESEUX

Cinéma de la Côte: 20 h 30, Peur sur la ville.

DESTINS HORS SÉRIE

RUMEURS DE COMLOT



Chaque soir après le souper dans la cour du fort que, dans toute la région on appelle déjà Fort Sutter, le maître de la Nouvelle-Helvétie dirige l'entraînement de ses deux cents soldats indiens. Ils ne sont pas peu fiers, eux non plus, d'être sanglés dans de superbes uniformes de drap vert sombre à liséré jaune. Le matin, Gant, un ancien capitaine de l'armée américaine, fait évoluer une centaine de ses compatriotes sur lesquels il compte pour former une compagnie de fusiliers montés.



Risques de guerre et préparation militaire n'écartent pas les soucis financiers qui accablent Sutter un peu plus chaque année. Les créanciers, excédés d'être payés de vagues promesses, perdent patience. Ils saisissent le schooner lors de l'un de ses voyages à Yerba-Buena. Ils font savoir au propriétaire que, pour récupérer son bateau, il devra leur remettre la totalité de son cheptel. Sutter réunit dans son bureau une dizaine d'hommes de confiance qu'il met au courant de son plan. Le lendemain matin, le troupeau au grand complet quitte le fort.

JEAN-AUGUSTE SUTTER

RÉSUMÉ: En 1844, la tension des relations américano-mexicaines incite la Californie à former une milice. Sutter est promu capitaine des troupes du Sacramento.



Mais une trentaine de bêtes seulement, choisies parmi les plus tarées, font route vers Yerba-Buena, sous la conduite de Wetler qui est chargé de jurer ses grands dieux que c'est là tout le bétail qui reste à la Nouvelle-Helvétie. Pendant ce temps, le gros du troupeau est emmené vers Hock-Farm, un ranch récemment installé à 45 miles au nord de Fort Sutter afin de le mettre à l'abri des investigations des créanciers. Ceux-ci n'osent jamais s'aventurer en territoire indien pour le confisquer. C'est une sage précaution, car Sutter est à la veille d'entreprendre un voyage de plusieurs semaines.



Sutter se rend à Monterey pour faire la connaissance de Torrena. Sur la route, il fait étape à San-José, chez le consul britannique James Alexander Forbes. «Avez-vous des précisions sur le complot monté par Vallejo et Castro contre Torrena?» lui demande son hôte. «Un complot? Première nouvelle! De quoi s'agit-il?» interroge Sutter. «Je sais de source sûre que Vallejo, furieux d'avoir été destitué, trame quelque chose contre Torrena. Mais quoi? On dit qu'il ne reculerait pas devant un meurtre...»

Demain: La malle d'osier

et je ne pouvais m'empêcher de jeter un coup d'œil, voire de le suivre des yeux; je ne pleurais pas, mais au fond de mon cœur, une douleur silencieuse persistait. C'est pendant cette période aussi, que je jouai aux échecs avec une concentration farouche, pour oublier la scène de la terrasse, et que je gagnai tant de jeux que mon grand-père dut faire des efforts nouveaux pour lutter contre moi. J'avais été blessée au plus profond de mon être, il me fallait une compensation, car je ne pouvais pas perdre dans tous les domaines.

C'est ainsi que la moisson arriva à point pour me distraire; je n'allais pas souvent aux champs, juste assez pour m'y montrer cependant, mais sans baguenauder, car je n'aurais pas voulu y surprendre de conversations concernant Callum et Margaret. Je m'y rendais à cheval aux côtés de mon grand-père, et dès qu'il apparaissait, le silence régnait, même parmi les enfants les plus turbulents. Je le voyais là sous son vrai jour, le patron juste, non dépourvu de sensibilité, même généreux lorsqu'on faisait appel à lui. Mais les plaisanteries tournaient court sur son passage, et même le prêtre, là-haut dans son église, eût pu lui envier le respect qu'il inspirait sans avoir à dire mot.

Personne ne voyait Gavin. Comme prévu, le Prince était parti après les quatre jours de visite, les domestiques extras avaient quitté le château leur service terminé, et le calme était redescendu sur Ballochtorra. Morag racontait que Gavin sortait avec Jamie et un serviteur très tôt tous les matins, l'emmenant à cheval dans les landes, et l'entraînant à tirer. Parfois nous entendions des coups de fusil depuis Cluain, mais ils n'étaient pas toujours dus à ces chasseurs-là car il y en avait bien d'autres qui avaient loué des terrains de chasse dans la région, et je les voyais passer, jetant un regard curieux vers Cluain et la distillerie, ce qui avait le don de m'irriter prodigieusement. Ces étrangers, j'avais hâte de ne plus les voir, et je me réjouissais de la venue prochaine de la neige, qui les ferait rentrer chez eux. Mais alors, pensais-je aussi, ce serait l'heure du départ

pour Margaret et Jamie, et pour Callum sans doute; Gavin, lui, partirait pour de bon. Ces derniers jours de l'été signifiaient pour moi l'attente, l'attente de ce que serait ma vie, après...

Il y avait autre chose dans l'air de la vallée, une raison qui rappelait mon grand-père des champs, et provoquait de brusques visites de Samuel Lachlan, qui ne passait que la journée à Cluain sans y séjourner comme de coutume. Assise en face de lui à table, je le trouvais sombre, contrarié, et souvent nous étions en tête à tête quand mon grand-père avait dû repartir, et nous n'échangions que des paroles banales sur la moisson, le temps, la chasse, à quoi s'ajoutaient de la part de Samuel Lachlan, quelques questions sur la visite du Prince auxquelles je répondais avec réticence, surveillant des propos qu'il me coûtait fort de tenir. Mais, si j'ignorais ce qui se tramait dans le bureau de mon grand-père et ce que signifiaient tous ces télégrammes échangés avec Samuel Lachlan, je n'étais pas sans me douter que James Ferguson était derrière toute cette agitation. Ce solide personnage, autoritaire à l'excès, changeait quelque peu d'ailleurs. Il n'assistait qu'à une seule soirée, lors de la visite du Prince, désireux peut-être d'éviter qu'on ne fasse un rapprochement entre sa fille et le monde des affaires, ce qui aurait pu nuire à son rang dans la société. De plus, il n'était pas chasseur et ne savait trop que dire dans un milieu où on ne parlait guère que de chasse. Qu'avait-il pensé de la scène de la terrasse, où Margaret avait été extrêmement audacieuse, mais après laquelle le Prince, loin de se montrer offensé, était resté au château, et s'était peut-être amusé à la vue de cet étrange amoureux campagnard? Ainsi rassuré par le Prince qui avait souri plutôt que de froncer le sourcil et avait dû être pris par le

charme de son hôtesse, James Ferguson avait-il pu s'en aller, sinon satisfait, du moins rassuré.

Mais il revint peu après, et apparemment ce n'était pas pour son seul plaisir; cela paraissait aussi concerner mon grand-père, qui passa avec lui et Samuel Lachlan une grande journée dans son bureau. Ferguson ne partagea pas notre déjeuner, il alla prendre le sien à Ballochtorra, et en fin d'après-midi une voiture de Ballochtorra le conduisit à la gare, tandis que le «gars du dimanche» fut attelé pour y conduire Samuel Lachlan. Sans doute ne prirent-ils pas non plus place dans le même compartiment; d'ailleurs Samuel Lachlan voyageait de toute façon en seconde classe, c'était chez lui une règle immuable.

Les mêmes séances reprirent la semaine suivante; Ferguson me salua d'un air absent en me croisant dans la cour et je fus surprise de lui voir une expression nouvelle; il n'arborait plus cet air satisfait de l'homme d'affaires arrivé, et pourtant dès qu'il sentit mon regard sur lui, son visage se redressa et un sourire de commande s'y manifesta. Le coup de chapeau plutôt élaboré dont il me gratifia au moment de son départ devait compenser l'expression absente que j'avais saisie sur son visage.

Ce soir-là Samuel Lachlan resta à Cluain, nous dinâmes tard, car mon grand-père avait fait le tour des champs - où se poursuivait la moisson - après le départ de Ferguson; nous ne fîmes qu'une partie d'échecs que je gagnai sans efforts, et en me levant pour ranger l'échiquier, j'aperçus une question: - Grand-père, James Ferguson essaie-t-il d'acheter Cluain? - Jamais il n'achètera Cluain fut la réponse sèche. Et puis, mêlé-tout donc de ce qui te regardait, Kirsty.

Je pris tout mon temps pour allumer ma bougie, et sans être vexée, je lui dis: - Un jour, il m'avait priée de vous transmettre un message. J'ai refusé, mais je lui ai répondu que Cluain n'était pas à vendre. (A suivre)

NOTRE FEUILLETON LE MESSAGE CHINOIS

par Catherine Gaskin Adapté de l'anglais par L. H. Wolf PRESSES DE LA CITÉ

- C'est une femme mariée, et elle aurait dû faire preuve de fierté, de quelque décence au moins. De quoi a-t-elle l'air maintenant, et que va penser son fils de cette honte? - Ah, que m'importe, c'est leur affaire; Margaret Campbell n'est pas perdue, elle, mais c'est la perte de Callum, car elle va s'en aller d'ici, le quitter, et il sera désespéré. - Et toi tu attends qu'il émerge de ses rêves et tu vas ramasser les miettes? - Oh non, il ne sera jamais libéré, il n'y aura pas de miettes, et je suis sûre qu'il partira de son côté, qu'il quittera Cluain, lui aussi. - C'est ce qu'il pourrait faire de mieux, et n'était sa mère, je... - Arrêtez, je ne veux plus rien entendre; je ne veux pas parler de lui, et ma tête reste haute, vous ne me verrez pas pleurer, dis-je en piquant rageusement ma fourchette dans le contenu de mon assiette. J'éspère bien le voir partir, ce serait plus facile pour moi, sinon j'aurai à subir encore tout cela... - Aie soin d'une chose, Kirsty, d'une seule, ne démolis pas ta vie à toi. Il me parla avec plus de douceur, comme d'ailleurs pendant toute cette période. Je travaillais au bureau, et il n'y avait que des conversations d'affaires entre nous. Mais même assise là, le dos à la fenêtre, je reconnaissais le pas du poney de Callum

Retrouvez les joies vécues devant l'écran.
 Découvrez les films que vous irez voir et revoir.
 chaque semaine dans

encyclopédie alpha du CINEMA

alpha **1**
 POUR TOUS 5 FF - 3,50 FS - 45 FB



Du muet au cinémascope, tout le cinéma, ses monstres sacrés, ses réalisateurs de génie, ses chefs-d'œuvres inoubliables

TOUT LE CINÉMA!

Tous les réalisateurs, de René Clair à Fellini; toutes les vedettes, de Charlie Chaplin à Jane Birkin.

Tous les genres, du cinéma romantique à la science-fiction, du western au cinéma d'avant-garde.

Découvrez tous les secrets d'un monde fascinant: les studios, les appareils, les techniques, l'image, le son, l'animation, les trucages, etc., dans l'Encyclopédie alpha du Cinéma!



Une nouvelle production alpha
 éditée par: GRAMMONT Lausanne
 diffusée par: EDITIONS KISTER S.A.
 Genève — 33, quai Wilson
 Téléphone 022/31 50 00

Créez une nouvelle ambiance dans votre intérieur pour peu d'argent!



Il est possible, aujourd'hui, d'obtenir des tissus pour la confection de nouveaux rideaux, aux couleurs gaies et faciles à entretenir. Ceci déjà à partir de Fr. 4.— le m ou Fr. 54.— seulement pour une fenêtre confectionnée et prêt à poser.

Dans notre département spécialisé 1400 échantillons de tissus et de tulles vous attendent. — Un choix de rêve!

C'est si simple d'obtenir de nouveaux rideaux:

- 1 Si vous désirez confectionner vos rideaux vous-même, vous ne commandez que le tissu.
- 2 Vous mesurez selon les instructions données par notre brochure. Nous vous livrons, en quelques jours, les rideaux prêts à poser.
- 3 Demandez sans frais ni engagement conseil; échantillonnage ainsi qu'un devis — directement chez vous. Si vous le désirez, notre spécialiste vous rendra visite également le soir.

Pfister Meubles

votre spécialiste en rideaux dans toute la Suisse. RE 2

2500 Bienne
 Tél. 032 - 42 28 62
 2000 Neuchâtel
 Tél. 038 - 25 79 14

Machines à laver Linge-vaisselle

Quelques appareils en retour d'exposition, à céder avec très gros rabais. Garantie d'usine, livraison et pose gratuites. Grandes facilités de paiement sans acompte à la livraison. Réparation toutes marques. **MAGIC NEUCHÂTEL** Tél. (038) 41 17 96.

Comme particulier vous recevez de suite un

Prêt sans caution vite et efficace

Banque Procrédit
 2001 Neuchâtel
 Av. Rousseau 5
 Tél. 038 - 24 63 63

Je désire Fr.
 Nom
 Prénom
 Rue
 Localité



HERMÈS - PRECISA INTERNATIONAL

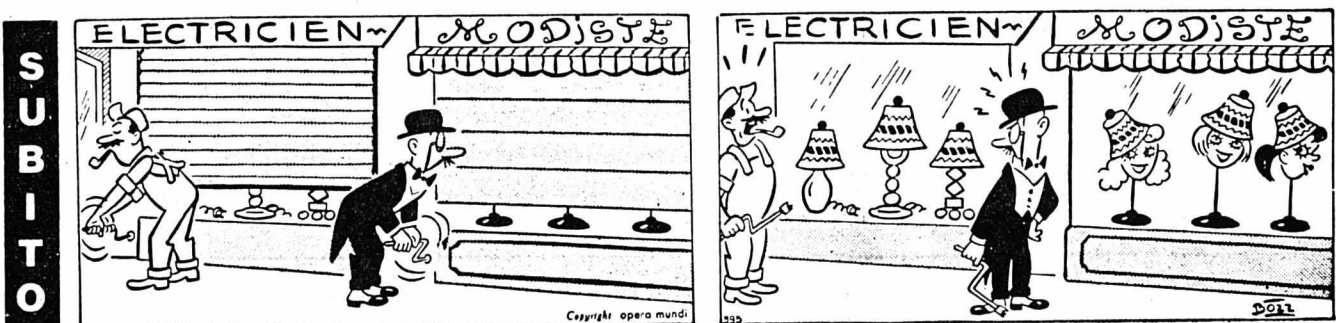
Au 11, faubourg du Lac - sur la place Piaget - vous trouvez le plus grand choix de machines à écrire HERMÈS



à partir de Fr. 226.-

Reymond

Neuchâtel - Faubourg du Lac 11
 La Chaux-de-Fonds - Serre 66
 Delémont - Rue des Moulins 9



30 manteaux mouton retourné enfant pièce : Fr. 35.—
 Shop-import portes-rouges 149. Neuchâtel

mini HASSLER prix

Choix immense! Coupons de tapis à prix réduits

Toutes grandeurs également pour chambres complètes. N'oubliez pas de nous apporter vos mesures s.v.p.

Miniprix Hassler
 6, place d'Armes
 Neuchâtel
 Tél. 038/25 21 21

Notre assortiment:
 Tapis de fond sur rouleaux d'origine
 500 coupons de tapis
 Plaques de tapis

Tapis milieux
 Tapis d'Orient
 Tissus rideaux
 Papiers peints

Nos avantages:
 Choix immense
 Produits de qualité
 Prix nets clairs

Informations suisses

Toujours sur la brèche, malgré ses 80 printemps

GOESCHENEN (ATS). — En dépit d'acquisitions plus récentes, les Chemins de fer fédéraux se soucient de conserver les trésors du passé. Ainsi, vendredi, dans la neige de Goeschenen, on a célébré les 80 ans d'une « vieille dame », le chasse-neige du Saint-Gothard, qui porte le nom de « Rotary ».

vaux, pouvant être augmentée à 1300 pour de brèves périodes, l'engin a coûté 83.000 francs. Son rotor a un diamètre de 2,99 mètres. Il est nécessaire de chauffer « Rotary » pendant près de trois heures avant de la mettre en service.

En 1948, les Chemins de fer fédéraux mirent un chasse-neige électrique en service, mais son utilisation était limitée du fait de la nécessité d'une ligne de contact, souvent emportée par l'avalanche. En 1968, ils acquéraient deux chasse-neige Diesel. De 1959 à 1975, les chasse-neige ont été en service 19 jours par année, en moyenne.

Pommes de table : réserves record

ZURICH (ATS). — Les réserves de pommes de table ont atteint un nouveau record au début de cette année. A fin décembre, 4551 wagons étaient entreposés, dépassant de 38 % les quantités encaissées à la même période de l'année précédente et même l'ancien record de novembre 1973 (4404 wagons).

Des opposants à une centrale nucléaire protestent contre les CFF

AARAU-BERNE (ATS). — Les mouvements argoviens et soleurois hors partis contre les centrales nucléaires (les Uebas), ont protesté dimanche par une déclaration « contre le boycottage évident des CFF », qui leur ont interdit d'utiliser un terrain leur appartenant, pour une réunion d'information prévue le 25 janvier à Goesgen (So), près de la centrale nucléaire. Selon les organisateurs, cette interdiction met en cause la liberté d'expression.

Pour cette réunion d'information, organisée par les Uebas, le WWF suisse, la Société suisse pour la protection de l'environnement et l'Association pour la santé publique, le locataire d'un terrain appartenant aux CFF avait mis à disposition une parcelle agricole à proximité de la centrale. Mais les CFF interdisent alors au locataire de prêter la parcelle, obtenant pour elle une mise à ban officielle, comme d'ailleurs d'autres maisons pour leurs terrains.

Interrogé lundi, le chef du service de presse des CFF à Berne, M. Alex Amstein, confirma les faits, mais réfuta l'accusation de boycottage. L'interdiction a été prise parce que les CFF, en pareils cas, doivent observer une attitude neutre. Quant à l'accusation de mise en cause de la liberté d'expression, M. Amstein la déclara non plausible. Il estime qu'il y a une grande différence entre un emplacement revendiqué pour une démonstration sur la place publique, et un autre emplacement qui, s'il appartient bien à une entreprise publique telle que les CFF, n'en est pas moins un terrain privé.

Moins de cartes de vœux que les années passées

ZERMATT (ATS). — Il semble au vu des chiffres enregistrés dans les offices postaux de certaines stations, que la récession ait marqué également l'envoi des cartes de Nouvel-An cette année. Si l'on prend la station de Zermatt, on avait atteint dans le passé le chiffre de 100.000 envois durant la période des fêtes alors que cette année, durant la même période, on enregistre l'envoi de milliers de cartes en moins.

La récession aurait touché même le secteur des souhaits, les gens ayant, dans bien des régions, envoyé moins de vœux qu'autrefois.

L'UDC et la protection de la personnalité

BERNE (ATS). — L'Union démocratique du centre (UDC) consultée sur le nouveau projet de loi sur la protection de la personnalité, considère qu'il est « opportun » d'étendre la protection de la personnalité, en remarquant toutefois que le projet mérite « sur des points importants » d'être revu par une commission d'experts. Dans sa prise de position, l'UDC rejette en particulier la nouvelle réglementation sur le droit de réponse, telle qu'elle est proposée, la considérant comme « inapplicable » et estime que les propositions relatives à la responsabilité causale ont été « insuffisamment mûries ».

Autour du monde en quelques lignes

Manifestation à Madrid

MADRID (AFP). — De nombreux Madrilènes ont répondu mardi soir à l'appel des organisations clandestines pour manifester dans le centre de la capitale. Le dispositif policier a empêché toute concentration autour de la présidence du gouvernement, but de la manifestation. Les instructions de modération reçues par la police ont prévenu tout incident.

A aucun moment les manifestants n'ont pu se regrouper. Les radios de la police signalaient ici et là des attroupements de mille à deux mille personnes. Ils étaient vite repérés par les hélicoptères avec projecteurs ou les policiers en civils, puis dispersés par les groupes mobiles de la police. En tout, on peut évaluer de vingt à trente mille le nombre de manifestants circulant par groupes isolés dans un secteur très vaste quadrillé par la police.

Certains groupes de deux cents à trois cents ont marché dans les rues poings levés, chantant « liberté, liberté » ou « amnistie, amnistie ». Les affrontements avec la police ont été rapides et sans brutalité.

L'offensive des « Brigades rouges »

MILAN (AP). — La police milanaise pense qu'elle a fait échouer une vague d'action de guérilla dans le nord de l'Italie en arrêtant dimanche à Milan Renato Curcio, chef de l'organisation extrémiste connue sous le nom de « Brigades rouges ». Trois hommes qui passaient pour en faire également partie ont été arrêtés samedi.

Sur la base des documents saisis dans la retraite de Curcio, les policiers en ont déduit que les « Brigades rouges » avaient un programme d'enlèvements politiques, et d'attaques à la bombe contre des immeubles de la police et contre des banques au cours des prochaines semaines.

Les objectifs des « Brigades rouges » étaient les directeurs de sociétés multinationales. Quant aux attaques de banques, elles étaient destinées à financer les activités du groupe.

Les « Brigades rouges » qui ont commencé l'action violente en 1969 ont eu leur actif ces dernières années quelques enlèvements sensationnels, ainsi que des attaques contre des organismes de police et des bureaux de partis politiques conservateurs.

Les directeurs de sociétés enlevés par les « Brigades rouges » ont tous été libérés sains et saufs après une sorte de procès devant un « tribunal du peuple ». Mais, l'année dernière l'organisation s'est aussi livrée à des enlèvements pour obtenir des rançons afin de financer ses activités.

Arrestation de huit Français

FRANCFORT (AP). — La police de Francfort a annoncé l'arrestation de huit Français — dont trois femmes — soupçonnés de se préparer à une attaque à main armée contre le grand supermarché « Métro » dans un faubourg est de la ville.

Selon un porte-parole de la police, deux hommes de la bande, identifiés simplement comme étant Serge M., 42 ans, et son fils Marc, 23 ans, avaient été arrêtés lundi soir par des policiers qui les ont observés pendant plusieurs heures alors qu'ils examinaient les accès au supermarché.

Les papiers trouvés sur les deux hommes permirent aux policiers de découvrir d'autres membres de la même bande, au cours d'une opération dans deux appartements où furent découverts de faux papiers et des armes de fort calibre dissimulées dans une cachette.

Les groupes des manifestants ont été dispersés à coups de grenades à fumigènes et très rarement avec des grenades lacrymogènes. Tranquillement, les groupes se déplaçaient alors vers d'autres secteurs pour en être à nouveau chassés.

Certains dirigeants de la junte démocratique (de tendance communiste) et de la convergence démocratique (socialiste), qui organisaient la manifestation, ont pris la tête de petits groupes, mais aucun n'est parvenu à la présidence du gouvernement, gardée par des forces importantes de police, où une pétition devait être remise à M. Carlos Arias Navarro. La police avait interdit la manifestation. Etudiants, membres de professions libérales paraissent dominer dans les groupes, les ouvriers en grève, étant de loin la minorité. Quelques arrestations isolées ont été opérées.

La TV a déclaré que la manifestation de la gauche avait été un « échec total ».

Drogue : officiers libérés en Suède

STOCKHOLM (DPA). — Vingt des 21 officiers de l'armée de l'air pakistanaise arrêtés vendredi dernier en Suède pour trafic de stupéfiants, ont été relâchés mardi. Seul un officier, âgé de 30 ans, qui avait fait des aveux partiels a été mis en détention préventive. Il a reconnu avoir pris en charge au Pakistan une des deux valises dans laquelle la police suédoise avait découvert 35 kilos de haschisch, mais il nie avoir eu connaissance du contenu de cette valise.

Les Pakistanais étaient venus en Suède pour prendre livraison auprès de la société de construction aéronautique « Saab Scania », de pièces détachées destinées à des appareils achetés par le Pakistan, l'année dernière. C'est à la suite d'une dénonciation que l'appareil transportant les 21 officiers avait été contraint d'atterrir sur l'aéroport de Norrköping, ville située à 125 km au sud-ouest de Stockholm, où la police suédoise découvrit le haschisch qui était dissimulé dans la soute de l'avion.

Contingentement laitier : opposition des producteurs

Le comité élargi de l'Union des producteurs agricoles fribourgeois, réuni le 14 janvier à Farvagny, a décidé d'engager les sociétés de laiterie et les producteurs de lait à ne pas prêter la main à la proposition d'un contingentement laitier.

Les paysans attendent des autorités une politique agricole qui leur permette d'augmenter les cultures afin de mieux assurer le ravitaillement du pays.

La section fribourgeoise de l'Union des producteurs suisses (UPS) demande à tous les producteurs de lait de s'opposer dès maintenant au contingentement laitier en refusant de remplir le questionnaire qui leur a été adressé.

FRIBOURG

Conférence de M. Delafontaine à Bulle

« Le sol est-il un instrument de travail ou un objet de spéculation ? »

Chef de l'Association romande de l'aménagement rural M. Olivier Delafontaine, agriculteur à Puidoux, était à Bulle, lundi soir, pour parler du « Sol : instrument de travail ou objet de spéculation ? » Il avait répondu à l'invitation de la section fribourgeoise du parti indépendant chrétien-social. Le public, composé de jeunes paysans surtout, a apprécié cette conférence de qualité, introduite par un film du cinéaste Henry Brandt, témoignage accablant du phénomène de destruction de toute la structure agricole d'une région.

« Le sol est actuellement considéré comme une marchandise quelconque. Il mérite pourtant de bénéficier d'un statut différent de celui d'un produit fabriqué » dit en préambule M. Delafontaine. Et, paradoxalement, ajoutait le commentaire du film, « cette terre est trop précieuse pour qu'on la laisse aux mains des paysans : ils ne produisent que de la nourriture ». C'est sur ces considérations que reposent les arguments qui ont poussé M. Delafontaine à lancer, avec des représentants de tous les milieux et de toutes les tendances, l'initiative populaire fédérale pour la propriété non spéculative du sol.

M. Francis Bertherin architecte président de l'ASPAN-Fribourg, posa la question de l'opportunité de cette initiative face à la loi sur l'aménagement du territoire sur laquelle le peuple va se prononcer.

Cette initiative s'impose, rétorqua M. Delafontaine, ajoutant que jusqu'ici, planifier n'a pas rimé avec équité. Pour lui, ces deux législations ne seront efficaces que par leur complémentarité.

Un participant se demanda si l'initiative ferait un sort à l'emprise militaire dans le canton. Juridiquement, il est impossible d'introduire semblable disposition, lui répondit le conférencier qui dénonça aussi le rôle du D.M.F. en matière de spéculation du sol. Enfin, M. Auguste Glaszon, ancien syndic de Bulle, président de la Société fribourgeoise d'économie alpestre, cita l'exemple fribourgeois. En effet, dans la législation cantonale a été introduite une taxe compensatoire pour la diminution de l'aire agricole, disposition que le canton de Vaud ne connaît pas encore.

Alors que les délits commis par le premier des deux ne sont pas particulièrement graves mis à part le cambriolage d'un magasin où il a agi sur l'instigation d'une tierce personne, le second a commis une longue série de délits, dont un attentat à la pudeur d'un enfant. Selon le rapport psychiatrique, l'encadrement que fournit une maison d'éducation présente une chance thérapeutique. Dans les deux cas, le tribunal a suivi, dans l'appréciation de la peine, les propositions du procureur.

Deux délinquants mineurs condamnés

Le tribunal criminel de La Singine a condamné hier deux jeunes gens de moins de vingt ans, l'un à dix mois d'emprisonnement avec sursis pendant trois ans, l'autre à un séjour dans une maison de rééducation en vertu de l'article 100 bis du nouveau Code pénal. Il devra séjourner au moins une année dans cet établissement. Les deux jeunes ont à leur actif une importante série de vols, de vols d'usage, de violations de domicile et d'infractons à la loi sur la circulation routière.

Les deux délinquants commis par le premier des deux ne sont pas particulièrement graves mis à part le cambriolage d'un magasin où il a agi sur l'instigation d'une tierce personne, le second a commis une longue série de délits, dont un attentat à la pudeur d'un enfant. Selon le rapport psychiatrique, l'encadrement que fournit une maison d'éducation présente une chance thérapeutique. Dans les deux cas, le tribunal a suivi, dans l'appréciation de la peine, les propositions du procureur.

Contingentement laitier : opposition des producteurs

Le comité élargi de l'Union des producteurs agricoles fribourgeois, réuni le 14 janvier à Farvagny, a décidé d'engager les sociétés de laiterie et les producteurs de lait à ne pas prêter la main à la proposition d'un contingentement laitier.

Les paysans attendent des autorités une politique agricole qui leur permette d'augmenter les cultures afin de mieux assurer le ravitaillement du pays.

La section fribourgeoise de l'Union des producteurs suisses (UPS) demande à tous les producteurs de lait de s'opposer dès maintenant au contingentement laitier en refusant de remplir le questionnaire qui leur a été adressé.

« Le sol est-il un instrument de travail ou un objet de spéculation ? » dit en préambule M. Delafontaine. Et, paradoxalement, ajoutait le commentaire du film, « cette terre est trop précieuse pour qu'on la laisse aux mains des paysans : ils ne produisent que de la nourriture ». C'est sur ces considérations que reposent les arguments qui ont poussé M. Delafontaine à lancer, avec des représentants de tous les milieux et de toutes les tendances, l'initiative populaire fédérale pour la propriété non spéculative du sol.

M. Francis Bertherin architecte président de l'ASPAN-Fribourg, posa la question de l'opportunité de cette initiative face à la loi sur l'aménagement du territoire sur laquelle le peuple va se prononcer.

Cette initiative s'impose, rétorqua M. Delafontaine, ajoutant que jusqu'ici, planifier n'a pas rimé avec équité. Pour lui, ces deux législations ne seront efficaces que par leur complémentarité.

Un participant se demanda si l'initiative ferait un sort à l'emprise militaire dans le canton.

Juridiquement, il est impossible d'introduire semblable disposition, lui répondit le conférencier qui dénonça aussi le rôle du D.M.F. en matière de spéculation du sol. Enfin, M. Auguste Glaszon, ancien syndic de Bulle, président de la Société fribourgeoise d'économie alpestre, cita l'exemple fribourgeois. En effet, dans la législation cantonale a été introduite une taxe compensatoire pour la diminution de l'aire agricole, disposition que le canton de Vaud ne connaît pas encore.

Alors que les délits commis par le premier des deux ne sont pas particulièrement graves mis à part le cambriolage d'un magasin où il a agi sur l'instigation d'une tierce personne, le second a commis une longue série de délits, dont un attentat à la pudeur d'un enfant. Selon le rapport psychiatrique, l'encadrement que fournit une maison d'éducation présente une chance thérapeutique. Dans les deux cas, le tribunal a suivi, dans l'appréciation de la peine, les propositions du procureur.

Contingentement laitier : opposition des producteurs

Le comité élargi de l'Union des producteurs agricoles fribourgeois, réuni le 14 janvier à Farvagny, a décidé d'engager les sociétés de laiterie et les producteurs de lait à ne pas prêter la main à la proposition d'un contingentement laitier.

Les paysans attendent des autorités une politique agricole qui leur permette d'augmenter les cultures afin de mieux assurer le ravitaillement du pays.

La section fribourgeoise de l'Union des producteurs suisses (UPS) demande à tous les producteurs de lait de s'opposer dès maintenant au contingentement laitier en refusant de remplir le questionnaire qui leur a été adressé.

bulletin boursier

ECONOMIE ET FINANCES

CHRONIQUE DES MARCHÉS

La crise au Liban sans écho sur les bourses

Il est incontestable que la démission du gouvernement Karamé aggrave la situation au Liban où il n'existe plus aucun pouvoir légal et où les phalangistes et leurs adversaires arabes ne vont pas manquer de solliciter de l'appui externe. Le danger d'une extension du conflit s'amplifie avec des incidences fâcheuses et impondérables pour les Etats voisins et pour notre approvisionnement énergétique.

C'est donc en toute sérénité que les principales places boursières internationales ont poursuivi leur route ascendante sous la conduite de Wall Street qui a repris la semaine avec une fougue redoublée qui a remonté l'indice Dow Jones à son plus haut niveau des deux dernières années.

En SUISSE, si la journée de lundi fut irrégulière pour les chimiques et les bancaires qui eurent à faire front à des prises de bénéfices, celle d'hier est à nouveau unanimement plus ferme, même si les gains de cours se limitent à un ou quelques écus par titre. Ainsi, les attaques de l'organe à sensation allemand, der Spiegel, visant les opérations en pesetas pratiquées par certaines banques suisses, sont sans impact sur la tenue des titres de ce groupe en bourse.

D'une manière générale, on enregistre une meilleure contenance des actions nominatives en regard des valeurs au porteur. Cette évolution disparate met en évidence un certain relâchement de l'attrait de notre pays pour les épargnants étrangers. Comme le franc suisse a cessé de se renforcer parmi les devises, là aussi l'attrait des investissements étrangers commence à fléchir. Le dollar remonte à Zurich et les autres devises principales sont stables.

PARIS subit une vague de ventes provoquées par les prises de bénéfices avant l'échéance mensuelle de janvier. Pourtant, la production industrielle française est meilleure en fin 1975 et l'on s'achemine vers un solde actif pour la balance commerciale de l'année dernière. Le groupe des aciéries est particulièrement déprécié.

MILAN profite de la pause dans les conversations entre les chefs des principaux partis italiens en vue de mettre en place un nouveau cabinet ministériel pour opérer un redressement non négligeable du marché. Les titres des entreprises à vocation multi-nationale sont les plus recherchés.

FRANCFORT évolue de façon timide-ment satisfaisante ; les titres de l'automobile et de la mécanique sont bien soutenus, de même que la sidérurgie et Lufthansa.

LONDRES ne porte qu'un intérêt sporadique aux sociétés pétrolières, alors que tous les autres groupes de titres font triste figure, y compris les mines d'or.

NEW YORK, avec une avance d'une centaine de points au Dow Jones des industrielles depuis le début de l'année ne paraît pas du tout essoufflé et une nouvelle baisse du taux d'escompte officiel soutient le marché.

NEUCHÂTEL

Table with 3 columns: Date (19 janvier, 20 janvier), Bank Name, and Value. Includes Banque nationale, Crédit foncier neuchât., La Neuchâteloise ass., etc.

LAUSANNE

Table with 3 columns: Date, Bank Name, and Value. Includes Banque cant. vaudoise, Crédit foncier vaudois, etc.

GENÈVE

Table with 3 columns: Date, Bank Name, and Value. Includes Grand-Passage, Charmilles port., etc.

BÂLE

Table with 3 columns: Date, Bank Name, and Value. Includes Pirelli Internat., Baloise-Holding, etc.

ZURICH

Table with 3 columns: Date, Bank Name, and Value. Includes Swissair nom., Swissair act., Union bques suisses, etc.

ZURICH (act. étrang.)

Table with 3 columns: Date, Company Name, and Value. Includes Alcan, Am. Metal Climax, Am. Tel & Tel, etc.

AMSTERDAM

Table with 3 columns: Date, Company Name, and Value. Includes Amrobank, AKZO, Amsterdam Rubber, etc.

TOKIO

Table with 3 columns: Date, Company Name, and Value. Includes Canon, Citizen, Fuji Photo, etc.

PARIS

Table with 3 columns: Date, Company Name, and Value. Includes Air liquide, Aquitaine, Cim. Lafarge, etc.

LONDRES

Table with 3 columns: Date, Company Name, and Value. Includes Anglo American, Brit. & Am. Tobacco, Brit. Petroleum, etc.

FRANCFORT

Table with 3 columns: Date, Company Name, and Value. Includes A.E.G., B.A.S.F., Degussa, etc.

MILAN

Table with 3 columns: Date, Company Name, and Value. Includes Assic. Generali, Fiat, Finsider, etc.

Monte Amiata

Table with 3 columns: Date, Company Name, and Value. Includes Motta, Pirelli, Rinascente, etc.

AMSTERDAM

Table with 3 columns: Date, Company Name, and Value. Includes Amrobank, AKZO, Amsterdam Rubber, etc.

TOKIO

Table with 3 columns: Date, Company Name, and Value. Includes Canon, Citizen, Fuji Photo, etc.

PARIS

Table with 3 columns: Date, Company Name, and Value. Includes Air liquide, Aquitaine, Cim. Lafarge, etc.

LONDRES

Table with 3 columns: Date, Company Name, and Value. Includes Anglo American, Brit. & Am. Tobacco, Brit. Petroleum, etc.

FRANCFORT

Table with 3 columns: Date, Company Name, and Value. Includes A.E.G., B.A.S.F., Degussa, etc.

MILAN

Table with 3 columns: Date, Company Name, and Value. Includes Assic. Generali, Fiat, Finsider, etc.

Monte Amiata

Table with 3 columns: Date, Company Name, and Value. Includes Motta, Pirelli, Rinascente, etc.

AMSTERDAM

Table with 3 columns: Date, Company Name, and Value. Includes Amrobank, AKZO, Amsterdam Rubber, etc.

TOKIO

Table with 3 columns: Date, Company Name, and Value. Includes Canon, Citizen, Fuji Photo, etc.

PARIS

Table with 3 columns: Date, Company Name, and Value. Includes Air liquide, Aquitaine, Cim. Lafarge, etc.

LONDRES

Table with 3 columns: Date, Company Name, and Value. Includes Anglo American, Brit. & Am. Tobacco, Brit. Petroleum, etc.

FRANCFORT

Table with 3 columns: Date, Company Name, and Value. Includes A.E.G., B.A.S.F., Degussa, etc.

MILAN

Table with 3 columns: Date, Company Name, and Value. Includes Assic. Generali, Fiat, Finsider, etc.

Advertisement for DIBAR APARTIAN featuring a portrait of a man and text: 'Le Monde à Venir donne TROIS CONFÉRENCES ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE'.

Advertisement for NEUCHÂTEL 20-21 janvier - 20h30 and LA CHAUX-DE-FONDS 22 janvier - 20h30, including details about the venue and topics.

Advertisement for SYNDICAT SUISSE DES MARCHANDS D'OR, listing exchange rates and contact information.

Vers une internationalisation possible de la crise qui déchire tout le Liban

BEYROUTH (AP-AFP). — M. Chamoun, a demandé mardi l'intervention immédiate des Nations unies, des États-Unis ou de la Communauté économique européenne dans la guerre civile au Liban.

« La situation évolue rapidement. Ceci exige l'internationalisation immédiate de la crise et une intervention internationale immédiate sinon nous irons à la catastrophe », a-t-il dit.

« La sécurité du Liban et de toute la région est menacée et c'est la raison pour laquelle je demande au Conseil de sécurité d'intervenir immédiatement pour faire cesser cette détérioration, soit par l'intermédiaire des Nations unies, ou de la CEE.

En 1958, M. Chamoun, avait réclamé l'intervention des « marines » américains au Liban pour mettre un terme à la guerre civile qui ravageait le pays.

M. Camille Chamoun, qui avait accusé lundi soir l'armée syrienne d'avoir pénétré sur territoire libanais « avec ses

blindés et son artillerie », s'est montré mardi plus circonspect sur l'intervention de ces forces étrangères au Liban. « Certains disent qu'il s'agit de l'armée Yarmouk (brigade de l'armée de libération de la Palestine, basée en Syrie), d'autres affirment qu'ils appartiennent à l'armée syrienne », a déclaré le ministre de l'intérieur. « Quoi qu'il en soit, cela revient au même, car même s'ils appartiennent à la brigade Yarmouk, ils ne peuvent franchir la frontière syrienne sans le consentement du gouvernement syrien » a poursuivi l'ancien président de la République, qui avait gagné Beyrouth par hélicoptère après avoir été assiégé pendant plusieurs jours dans sa résidence de Saadiyat par les forces de la gauche.

DES HOMMES ARMÉS

Un correspondant de l'agence Reuter, qui a fait mardi le voyage Damas - Beyrouth à travers la vallée de la Bekaa (centre du Liban) n'a pas été en mesure

de voir les chars et canons lourds dont avait parlé M. Chamoun. Il a noté toutefois la présence de nombreux hommes armés mais rien n'indique qu'ils appartiennent à la brigade Yarmouk de l'ALP.

Un avion militaire libanais a fait mardi matin un vol de reconnaissance au-dessus de la région de l'Akkar (nord du Liban) que M. Chamoun avait également signalé comme « investie par les forces syro-palestiniennes ». Le pilote a pu repérer « un grand nombre de maisons détruites et incendiées, ainsi que plusieurs cadavres, pour la plupart de femmes et d'enfants, abandonnés dans les rues du village ».

VERS UN SOMMET ARABE ?

M. Mahmoud Riad, secrétaire général de la Ligue arabe, a fait part mardi aux vingt ambassadeurs arabes qu'il a reçus au siège de la Ligue arabe au Caire, de son souhait de voir le sommet qu'il demande, se tenir avant la fin du mois de

janvier. La réaction des ambassadeurs n'est pas encore connue. Il est probable qu'ils devront consulter leur gouvernement sur la suite à donner à la proposition de M. Riad.

Les députés koweïtiens se sont prononcés mardi, au cours d'une session extraordinaire du parlement, en faveur d'une suspension de toute aide au gouvernement libanais. Ils ont adopté une motion invitant le gouvernement à « soutenir immédiatement, sur le plan financier et par un approvisionnement en vivres et médicaments, les forces progressistes, les patriotes libanais et la résistance palestinienne ». Le parlement koweïtien demande également au gouvernement de retirer tous les fonds publics et privés déposés dans des banques libanaises, et d'expulser dans la mesure du possible, tous les phalangistes libanais résidant au Koweït.



Des éléments de la Phalange chrétienne aident à l'évacuation d'enfants dans un quartier de Beyrouth (Téléphoto AP)

Des Palestiniens à la médiation syrienne

TEL-AVIV (AP). — Des unités de l'armée de libération de la Palestine (ALP) — équipées et formées en Syrie — participeraient aux combats au côté des musulmans, a rapporté la radio israélienne, citant des sources militaires.

Cependant, pour le commentateur, aucune unité régulière syrienne n'est venue prêter main forte aux Palestiniens. En outre, rien ne permettait de parler d'une invasion de blindés syriens ou d'une participation de l'ALP aux affrontements.

D'après certaines informations, 1500 à 2000 soldats de l'ALP ont pénétré au Liban et sont stationnés aux alentours de la capitale.

Le commandement militaire israélien s'est refusé à toute déclaration au sujet des informations faisant état de concentrations de troupes israéliennes à la frontière.

Dans les milieux diplomatiques à Jérusalem, on se refusait à dire si les autorités israéliennes interprétaient l'entrée au Liban des unités de l'ALP comme une intervention extérieure.

L'intervention des forces palestiniennes pourrait faire basculer l'équilibre actuel en faveur des musulmans. Chaque camp — chrétien et musulman — compte chacun environ 20.000 combattants.

Les présidents Frangié et Assad de Syrie ont eu un entretien téléphonique au sujet des propositions syriennes tendant à instaurer un cessez-le-feu global au Liban, apprend-on de source bien informée.

Selon la même source, les propositions syriennes pourraient se résumer en cinq points :

1. Cessez-le-feu sur l'ensemble du territoire libanais.

2. Garantie du respect du cessez-le-feu par le président Frangié en ce qui concerne les Kataeb (phalanges libanaises dont le chef supérieur est M. Pierre Gemayel) et le parti national libéral (dont le chef est M. Camille Chamoun).

3. Garantie du respect du cessez-le-feu par le président Assad en ce qui concerne la résistance palestinienne et les forces islamo-progressistes.

4. Levée du blocus imposé aux camps palestiniens de Tall-Zaatar et de Jisr-al-Bacha (dans la banlieue est de Beyrouth) ainsi que de la région Jiyeh-Damour-Saadiyate (sur la route Beyrouth-Saïda à une vingtaine de kilomètres au sud de la capitale) et retour à la situation antérieure dans le secteur de la Quarantaine et des abattoirs (nord de Beyrouth), l'armée libanaise devant être chargée de ces missions.

Arrestation d'Otelo de Carvalho

LISBONNE (AFP-Reuter). — Le major Otelo de Carvalho, qui a été arrêté et incarcéré mardi à la prison de Santarem, serait accusé, aux termes du rapport d'enquête du Conseil de la révolution sur les événements du 25 novembre dernier, de « conjuration ou conspiration contre la sécurité intérieure de l'Etat ».

Tout au long du rapport, la participation du commandant de Carvalho à la « conspiration » est relevée : sa présence aux deux réunions préparatoires du « coup », dans la nuit du 21 novembre et à celle, décisive, du 24 au 25 novembre, au Copcon (commandement opérationnel du continent), dont il était le chef. A ces réunions se trouvaient les principaux officiers membres de la « conjuration ».

D'autre part, « la responsabilité du général de Carvalho dans la distribution d'armes et de munitions aux parachutistes en rébellion contre leur commandement, a été prouvée », signalent les enquêteurs.

EMOTION

L'arrestation du major Otelo de Carvalho (rang auquel il avait été rétrogradé après le 25 novembre) a provoqué un vif émoi dans les milieux de la gauche et de l'extrême gauche de Lisbonne, mardi matin. On indique cependant que

ces secteurs ne sont actuellement pas en mesure de réagir ouvertement, le rapport de force ayant changé en faveur de la droite depuis le 25 novembre.

D'autres arrestations pourraient déjà avoir eu lieu. On parle dans certains milieux informés de la détention de onze personnes mardi à l'aube sans cependant indiquer s'il s'agit de civils ou de militaires. Cette information a été démentie en fin de matinée au siège de l'état-major général de l'armée.

Le capitaine Sousa e Castro, porte-parole du Conseil de la révolution, a cependant admis mardi matin que « de nouvelles arrestations pourraient avoir lieu ».

Dans les milieux proches des communistes, on signale cependant que le rapport d'enquête, en raison même de son manque de précision, de son absence d'accusation concrète, ne devrait pas modifier de façon importante la géographie politique du Portugal.

UNE FIGURE

Le major Otelo de Carvalho restera la figure la plus marquante et la plus controversée de la révolution portugaise.

« Otelo », comme l'appellent familièrement ses amis comme ses ennemis, a été en fait le seul officier du Conseil de

la révolution contre lequel ont été formulées des accusations précises dans le rapport de la commission d'enquête.

Capitaine d'artillerie au moment du coup d'Etat du 25 avril 1974, il est considéré comme ayant été le véritable cerveau militaire du coup qui mit fin au régime salazariste. C'est lui, en effet, qui avait planifié l'action des unités militaires qui convergèrent au petit matin du 25 avril sur Lisbonne et qui mirent fin en moins d'une journée à cinquante ans de fascisme au Portugal.

UN FAIT PAR JOUR

Le vaincu

L'homme eut son aurole. L'officier a toujours son mystère. Avant d'être arrêté, Carvalho était déjà vaincu. Ce n'est pas un communiste qui vient d'être emprisonné, mais un gauchiste. Ce n'est pas un agent de Moscou, mais un soldat qui, ayant découvert la politique dans la brousse africaine, aurait voulu que le Portugal soit le Cuba de l'Europe. Le Cuba d'avant son alliance avec l'URSS, le Cuba de l'époque où Castro se mesurait au PC.

L'arrestation de Carvalho est une preuve. La preuve que la révolution portugaise est terminée. Au moins celle de sa jeunesse. Au moins celle qui, d'un coup d'épaule, avait renversé un demi-siècle de dictature. Certes, d'une certaine façon, le régime se veut toujours révolutionnaire. Ou socialiste pour parler comme Costa Gomes. Mais, les options sont radicalement différentes. Le Portugal n'en est pas encore à son « Thermidor », mais il a renoncé à renverser ses Bastilles. Et pour peu qu'on le laisse faire ou dire, il n'est pas certain que le Portugal refuse-rait le rendez-vous qu'un certain Brumaire pourrait lui donner. Spinoza, toujours à Paris, cresse peut-être ce rêve-là. Un rêve pas si fou...

Dans deux mois, le Portugal fête le deuxième anniversaire de sa révolution. Avec sans doute bien moins d'œilllets que d'habitude. Dans deux mois, les Portugais éliront une assemblée législative où les militaires rêvent d'être encore tout-puissants. Et, chose curieuse, l'homme sans qui la dictature durerait toujours, vivra probablement le prochain mois d'avril en prison. En politique, les vaincus n'ont pas de chance. Bientôt, qui se souviendra au Portugal, que des milliers de gens acclamèrent Otelo. Car, le cerveau de la révolution portugaise, ce fut Carvalho. C'est lui qui prépara le chemin à Spinoza et lui mâcha la besogne. Deux ans ! Il s'en est passé des choses en deux ans au Portugal ! Deux ans, et l'homme qui terrassa Spinoza, après l'avoir intronisé, est vaincu à son tour.

Ce n'est pas parce qu'il avait trop d'ennemis. Mais, tout simplement, parce que Carvalho était un homme seul. Et que ses derniers fidèles se dispersèrent quand le mini-putsch de l'an dernier tomba en quenouille. Il me souvient alors d'avoir écrit que plus rien ne serait pareil. Que c'était un autre Portugal qui allait faire ses premiers pas. Le PC l'avait compris. Le PC s'était acheté une conduite. Le PC est sage comme une image. Le PC colle au nouveau régime. Le PC sait qu'il aura d'autres rendez-vous.

Turbulent, confiant dans son éloquence, Carvalho pensait être devenu assez tribun pour faire front à l'histoire. Mais il arrive que les tribuns trébuchent. Même lorsqu'ils ont mis bien du temps à franchir le Rubicon. Et Carvalho, depuis des mois, n'avait pas cessé de passer d'une rive à l'autre. Il est facile de dire aujourd'hui que Carvalho est victime d'un complot américain. Il est certain que sa polémique avec l'ambassade américaine à Lisbonne ne lui fut pas profitable. Mais, après tout, la classe politique portugaise aurait pu lui pardonner ce réquisitoire, si Carvalho n'avait passé son temps à fustiger le pouvoir établi. Son insistance à faire la distinction entre ce que pensait « le peuple portugais et ce qui était juste au niveau gouvernemental » ne pouvait qu'augmenter le nombre de ses adversaires.

Carvalho est aussi vaincu parce qu'il dérangea bien des gens. Ceux qu'il accusait de « sabotage économique ». Ceux qui ne voulaient pas lutter pour « une véritable indépendance face au bloc de l'Ouest et au bloc de l'Est ». Ce qui n'était pas gentil pour celui que Carvalho persistait à appeler « le docteur Cunhal et non le camarade Alvaro ». Le 16 juin, voici deux ans, Carvalho se demandait si « la révolution humaniste » n'avait pas été un erreur. Le général en blouse de cuir aura maintenant bien des heures pour réfléchir à ses leçons de stratégie. Et à ses erreurs.

L. GRANGER

Peut-être une bataille décisive en Angola

JOHANNESBOURG (Afrique du Sud) (AP). — Le MPLA qui bénéficie du soutien de Moscou, et l'UNITA appuyée par les occidentaux, sont engagés depuis lundi dans une bataille sur trois fronts qui pourrait être décisive pour l'issue de la guerre civile en Angola, écrit le « Johannesburg star ».

Le journal rapporte que l'UNITA (Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola), soutenue par des milliers de soldats blancs, probablement

des Sud-Africains, tient en échec les forces du MPLA dans le sud du pays.

Les offensives du MPLA (Mouvement populaire pour la libération de l'Angola) sont centrées sur Santa-Comba à l'ouest et sur la ville de Luso, nœud ferroviaire du centre de l'Angola.

Des détachements de l'UNITA luttent avec acharnement près de Texeira-de-Sousa sur la frontière, à l'endroit où la voie ferrée pénètre au Zaïre.

« Les combats les plus importants semblent se dérouler entre les Blancs de l'UNITA et les Cubains du Mouvement populaire, alors que les soldats angolais servent de force d'appui », écrit le journal d'après une dépêche de Lusaka, en Zambie.

Le « Johannesburg star » rapporte aussi que des chars soviétiques T-54 équipés de canons de 100 mm ont fait leur apparition pour appuyer l'offensive contre Luso.

ARMES LOURDES

Un porte-parole de l'UNITA à Lusaka a annoncé que des parachutages d'armes lourdes étaient réalisés sur le front de Luso pour permettre la résistance face aux chars du MPLA. Il a affirmé que plus de 3000 hommes du Mouvement populaire battaient en retraite au sud de Luanda, en direction de Huambo. L'UNITA semble si assurée de recevoir des renforts et du matériel militaire supplémentaire, qu'elle envisage de parachuter 2000 hommes au nord pour aider le FNLA en déroute.

L'offensive du MPLA sur Luso a mobilisé un millier d'hommes épaulés par 500 Cubains, mais elle aurait été stoppée sur la rivière Cassai, à 55 km au nord de Luso.

L'UNITA affirme qu'il y a actuellement 10.000 Cubains, 3000 anciens gendarmes katangais et 1200 Soviétiques en Angola. Les Katangais viendraient de la province de Shaba, au Zaïre, où ils ont depuis longtemps formé une opposition au président zairois Mobutu.



25 novembre 1975 : le jour où Carvalho faillit triompher (Téléphoto AP)

« Concorde » : plaidoyer américain

NEW-YORK (Reuter). — « Jamais dans l'histoire de l'aviation, un tel déluge d'invectives politiques, une telle hystérie collective et autant d'aberrations techniques ne se sont abattus sur un nouvel appareil comme cela a été le cas pour « Concorde » et son projet d'accès aux aéroports américains » écrit l'influent magazine américain « Aviation week » sous la plume de son rédacteur en chef, M. Hotz.

« L'opposition à l'octroi à « Concorde » du droit d'effectuer trois escales par jour sur des aéroports périphériques américains se fonde sur trois facteurs dont aucun n'est appuyé par des preuves patentes et qui vont en fait à l'encontre de tout ce que l'on peut démontrer jusqu'ici », estime M. Hotz en s'en prenant aux trois principaux arguments

des adversaires du long-courrier supersonique franco-britannique : pollution, bruit et consommation excessive de carburant.

En ce qui concerne la pollution, M. Hotz est particulièrement acerbe à l'égard des savants, spécialistes de l'environnement et hommes politiques qui affirment que les vols de « Concorde » épuiseront la couche d'ozone de la stratosphère, en augmentant fortement le danger de cancer de la peau.

M. Hotz ajoute que l'idée que 16 « Concorde » pourraient rompre l'équilibre écologique de la Terre est « tellement absurde qu'elle ne mérite pas d'être prise en compte dans la décision des Etats-Unis à propos de « Concorde ».

S'agissant du bruit, M. Hotz pense que « Concorde » n'en fait pas plus que tous les appareils de transport de sa génération et que cela a été prouvé par les études faites dans une dizaine d'aéroports américains. Il considère enfin comme « hypocrite » l'argument de la consommation de carburant, alors qu'aucune mesure obligatoire d'économie du pétrole n'est en vigueur aux Etats-Unis.

En conclusion, le rédacteur en chef de « Aviation week » estime que « Concorde » est un appareil qui a fait ses preuves. « Il n'y a aucune raison valable de lui interdire les aéroports périphériques américains sur la base de théories écologiques vagues et hypothétiques », écrit-il.



Parade en faveur du MPLA à Luanda (Téléphoto AP)

Le voyage de Kissinger à Moscou

MOSCOU (AP). — M. Kissinger est arrivé mardi soir à Moscou où il doit avoir des entretiens avec les responsables du Kremlin sur la limitation des armes nucléaires.

Avant de prendre l'avion lundi soir peu avant minuit à la base d'Andrews, près de Washington, le chef de la diplomatie américaine avait déclaré à la presse que le président Ford lui avait donné pour instruction de déterminer « si des progrès peuvent être accomplis dans la limitation de la course aux armements nucléaires ». Un accord, a-t-il souligné, est dans les intérêts de tous les Américains et du monde.

M. Kissinger a alors ajouté : « Je vais également faire clairement comprendre à mes hôtes (soviétiques) que les Etats-Unis n'accepteront aucune intervention dans d'autres parties du monde. La poursuite de telles mesures ne peut que conduire à la détérioration des relations soviéto-américaines ».

Le secrétaire d'Etat avait déjà, il y a quelques jours, déclaré que la poursuite de l'intervention soviétique en Angola risquait d'entraver les pourparlers sur la limitation des armements.

Par ailleurs, un spécialiste des armements du Pentagone accompagne pour la première fois M. Kissinger dans un voyage à Moscou. Il s'agit de M. James Wade, secrétaire adjoint à la défense et principal spécialiste américain des négociations sur les armes nucléaires.

La présence de M. Wade dans la délégation du secrétaire d'Etat indique manifestement que le Pentagone est préoccupé par le fait que, dans son vif désir de

conclure un nouveau traité, M. Kissinger pourrait être enclin à consentir trop de concessions.

JAMAIS LES PREMIERS

Au cours d'une conférence qu'il a donnée à Copenhague avant de reprendre l'avion pour Moscou, M. Kissinger a souligné que les Etats-Unis « ne concéderont jamais à l'Union soviétique une supériorité stratégique ».

Déclarant qu'un nouvel accord SALT servira à maintenir un équilibre entre les deux super-puissances, il a ajouté : « Nous avons l'obligation de nous assurer que les Soviétiques n'acquiescent pas d'avantage militaire ».

Le secrétaire d'Etat a, d'autre part, affirmé que l'administration Ford ne sera pas guidée par des préoccupations politiques dans les pourparlers sur la mise au point du nouveau traité. « Les nécessités de la paix mondiale ne seront pas affectées par notre processus électoral », a-t-il dit.

POUR L'ALLIANCE

Il a annoncé que ses entretiens avec les dirigeants soviétiques porteront également sur les perspectives de nouvelles négociations de paix dans le conflit israélo-arabe.

Le secrétaire d'Etat a déclaré en outre que toute participation communiste à un gouvernement de l'OTAN aurait des « répercussions » sur l'Alliance.

M. Kissinger a précisé que, si son gouvernement ne veut pas s'immiscer dans les affaires des autres pays ou parties, « il ne mentira pas si on lui demande son opinion ».

EUROPE

Le chômage outre-Manche

LONDRES (Reuter). — Le nombre de chômeurs en Grande-Bretagne a augmenté de 218.000 au mois de janvier pour atteindre 1.430.000, soit 6,1 % de la population active.

Sont toutefois recensés parmi ces chômeurs, dont le nombre n'avait jamais été aussi élevé depuis la Seconde guerre mondiale, 127.000 étudiants adultes qui ne figureront plus le mois prochain sur les registres de chômage.

L'OPEP à Paris

PARIS (AFP). — Le gouvernement français a donné son accord pour que la réunion des ministres des finances de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole se déroule à Paris le 26 janvier.

La réunion, qui durera en principe deux jours, se tiendra au centre des conférences internationales de l'avenue Kléber, proche de l'arc-de-triomphe de l'Étoile.

Collision à Venise : 100 blessés

VENISE (AP). — Une centaine de personnes ont été blessées mardi matin dans la collision de deux bateaux reliant Venise à Punta-Sabbioni, une localité voisine. La collision s'est produite dans un épais brouillard entre l'île de Santandrea et le Lido.

La guerre de la morue

LONDRES (AP). — Les trois frégates de la Royal Navy qui assuraient depuis quelque temps la protection des chalutiers britanniques près des côtes islandaises ont commencé à s'éloigner jusqu'à une distance de 50 milles de la côte.

Ecosais et Gallois

LONDRES (Reuter). — L'Union de l'Angleterre, de l'Ecosse et du Pays-de-Galles serait mise en danger si les Ecosais et les Gallois ne se voyaient pas accorder davantage de pouvoirs régionaux, a déclaré aux Communes M. Heath, ancien premier ministre britannique, à l'issue d'un débat de quatre jours sur la « dévolution », des pouvoirs à ces deux régions du Royaume-Uni.

PROCHE-ORIENT

A la frontière algéro-marocaine

LE CAIRE (AP). — Le ministre marocain des affaires étrangères, M. Laraki, a accusé mardi l'Algérie et la Libye de masser des armes à la frontière algéro-marocaine.

Cinq exécutions en Iran

TEHÉRAN (AFP). — Cinq personnes ont été exécutées en Iran. Il s'agit de quatre bandits, fusillés, pour avoir intercepté la voiture d'un directeur de banque à qui ils avaient volé 32 millions de rials (1,2 million de francs suisses).

D'autre part, un homme de 23 ans, condamné à mort pour avoir tué sa femme à coups de couteau, a été pendu dans la prison de Tabriz (nord-ouest du pays).